

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Conseil départemental de la Haute-Garonne





Ce Rapport d'Activités expose dans le détail l'ensemble des actions menées par le Conseil départemental de la Haute-Garonne au cours de l'année 2019. Malgré un contexte lourdement impacté par la mondialisation et les politiques néolibérales, 2019 a été une année d'innovations.

Pour contrer les effets générateurs de tensions sociales, économiques et environnementales le Conseil départemental tient le cap et, cela, malgré les nombreux désengagements techniques et financiers des services de l'État.

Grâce à la capacité de nos équipes et au dévouement de nos agents, le Conseil départemental montre qu'en dépit d'une vision parisienne, les services publics départementaux demeurent toujours présents pour toutes et tous, même dans les situations d'urgence, avec une attention particulière portée aux publics les plus fragiles et à tous les bassins de vie qu'ils soient métropolitains, périurbains, ruraux ou de montagne.

Cela se traduit par une approche transversale des politiques prioritaires que sont, pour nous, l'action sociale et le pouvoir d'achat, l'environnement, les jeunes, l'éducation et la culture. La forte capacité d'investissement du Conseil départemental cible le soutien à l'emploi et à l'attractivité du territoire, sans augmentation d'impôts.

Au cœur de cette démarche, il y a également la volonté d'ouvrir de nouveaux champs de collaboration pour accompagner nos politiques liées au développement numérique, à la préservation de notre ressource en eau, la transition énergétique, le tourisme, l'agriculture durable, l'aménagement routier, les transports en commun, les mobilités douces, le logement social, les contrats de territoires et l'ingénierie territoriale, si importante pour les élus locaux.

Le Conseil départemental continue à développer nos partenariats avec l'ensemble des forces vives du territoire, élus, acteurs économiques locaux, associations, particuliers. Plus que jamais, la condition pour réussir, c'est d'investir sur l'intelligence collective.

En interne également, des solutions nouvelles ont émergé et se sont instaurées : horaires aménagés, covoiturage, plan des déplacements de l'administration, comportements éco-responsables, dématérialisation des dossiers, télétravail ou travail à distance dans des « tiers lieux ».

Dans tous ses champs de compétence, la collectivité se transforme et se modernise pour faire éclore plus d'humanité et vivre autrement.

Georges MÉRIC

Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne



Faire vivre la République

16

- 17 LES CHEMINS DE LA RÉPUBLIQUE
- 19 PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN
- 21 LA MISSION LAÏCITÉ
- 22 JEUNESSES
- 24 ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
- 25 LE PLAN DÉPARTEMENTAL
POUR L'ÉGALITÉ « AGIR ENSEMBLE
CONTRE LES DISCRIMINATIONS
EN HAUTE-GARONNE »
- 27 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Préserver l'avenir de notre unique biosphère

32

- 33 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- 39 DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES TERRITOIRES



Être solidaires

52

- 53 SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE
- 68 ENFANCE ET JEUNESSE
- 77 DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
- 97 SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ
ET À L'EMPLOI
- 100 TOURISME
- 104 LOGEMENT
- 106 SÉCURITÉ DES BIENS
ET DES PERSONNES

Faire vivre la République

En ses valeurs, ses principes et ses vertus, la République est notre bien commun, notre rempart, notre espérance. Le Département a donc pris des mesures fortes en faveur de l'égalité femmes-hommes, de la mixité sociale dans les collèges et plus largement, de la défense des valeurs républicaines et du principe de laïcité. Le programme d'actions « les Chemins de la République » traduit cet engagement au travers de dispositifs innovants tels que le Parcours laïque et citoyen au collège, les Rencontres de la laïcité et des valeurs républicaines (une semaine d'actions pour les agents et les jeunes clôturée par une conférence grand public), les Rencontres pour l'égalité (une semaine d'actions pour lutter contre toutes les discriminations en Haute-Garonne), le banquet républicain le 14 juillet ouvert à tous les citoyens pour partager un repas convivial autour d'animations culturelles dans un esprit de liberté et de fraternité, ou encore les circuits citoyens « Haute-Garonne Résistante » retraçant l'histoire de la Résistance à travers 20 points d'étape dans Toulouse. L'ambition jeunesses constitue une nouvelle feuille de route pour agir avec et pour les jeunes. La démarche de dialogue citoyen, déployée à l'échelle de toutes les politiques publiques du Département, permet d'associer la population aux choix publics qui les concernent directement.

Préserver l'avenir de notre unique biosphère

Pour relever le défi climatique et environnemental, le Département a renforcé son action en faveur du développement durable avec l'adoption d'un plan ambitieux pour accompagner la transition écologique du territoire, soutenir le développement d'une agriculture raisonnée et durable et préserver ainsi la qualité de vie en Haute-Garonne. Dès 2016, il a initié un projet de territoire sur la Garonne amont autour de la protection de la ressource en eau, et il continue d'agir pour la préservation de la biodiversité et des espaces naturels sensibles. Le Département assure aussi des missions en matière de sensibilisation à l'environnement et développe les itinérances douces et les formes de mobilité responsables.

Être solidaires

Le Département a la volonté d'agir pour toujours plus de justice sociale en Haute-Garonne. Solidarité envers les familles, les personnes en difficultés, les seniors ou encore les personnes en situation de handicap, les politiques sociales sont tournées vers un accompagnement personnalisé de l'usager et adaptées au territoire où il vit, pour apporter une réponse individualisée aux besoins. Afin de garantir un développement harmonieux et équilibré, le Conseil départemental cultive également la solidarité entre tous les territoires : nouveaux équipements de proximité au cœur des communes, infrastructures pour faciliter les déplacements du quotidien, grands projets au service du rayonnement de la Haute-Garonne, le Département investit afin de soutenir l'attractivité et le dynamisme du territoire. Il s'agit dans le domaine de la sécurité sanitaire, comme le contrôle de la qualité des eaux des nappes et des rivières ou la surveillance du moustique-tigre.



Œuvrer
à l'émancipation
et à
l'accomplissement
de chacune
et chacun

118

119 SPORT, CULTURE

128 ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE



Moderniser
l'action publique

138

139 DES PROJETS DE MODERNISATION
EN LIEN AVEC LES USAGÈRES
ET LES USAGERS



Œuvrer à l'émancipation et à l'accomplissement de chacune et chacun

La conquête du penser par soi-même passe par la nécessaire émancipation de chacune et de chacun.

Le Département a donc fait de l'éducation une priorité avec un programme d'investissements ambitieux pour la construction de nouveaux collèges et des établissements confortés dans leurs moyens pour mener à bien leurs projets pédagogiques et porter haut les valeurs républicaines et de citoyenneté. Vecteur d'émancipation de l'individu, le Département renouvelle son soutien à la culture en proposant une offre culturelle de qualité et en accompagnant les acteurs et les manifestations culturels du territoire. Particulièrement attentif aux valeurs véhiculées par le sport – solidarité, respect, tolérance – le Conseil départemental s'engage enfin au soutien de toutes les actions qui permettent au plus grand nombre d'accéder à la pratique sportive, pour le loisir ou à haut niveau.



Moderniser l'action publique

Pour répondre aux multiples défis auxquels elle est confrontée, la collectivité s'est engagée dans une démarche de transformation de son organisation et de modernisation de son fonctionnement.

Ainsi, l'administration départementale poursuit la mise en œuvre de son projet d'administration, Cap'31, qui s'organise autour de 4 axes : une administration au service des usagères, usagers et des partenaires, une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens, une administration au service du collectif, une administration plus proche des Haut-Garonnais et Haut-Garonnaises.

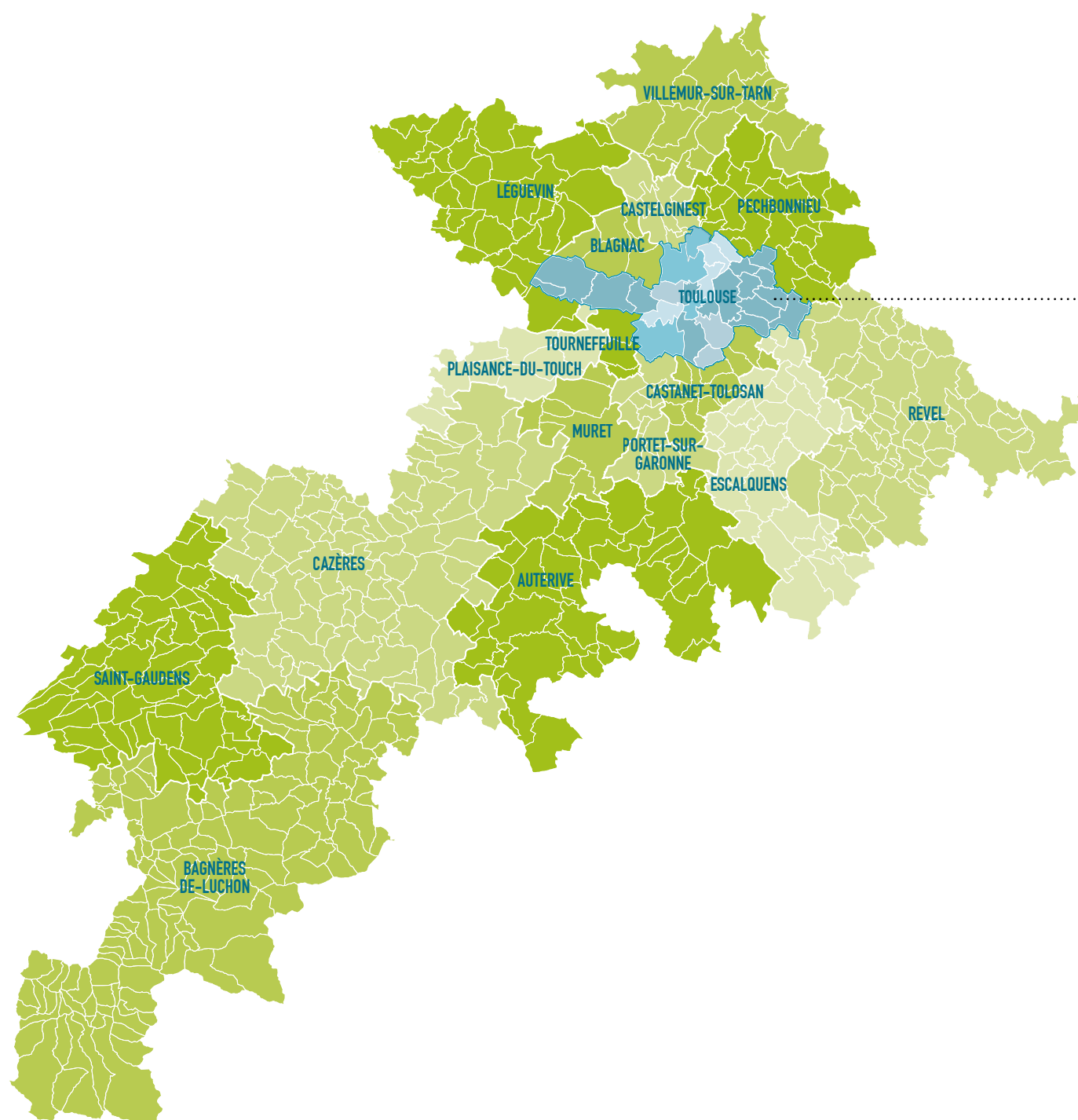
Un Département solidaire et innovant face à la crise sanitaire

En 2020, les actions de solidarité et les dispositifs innovants mis en place par le Conseil départemental ont été renforcés pour faire face à la crise sanitaire. Ces actions et dispositifs sont détaillés axe par axe.

Les 27 cantons du Conseil départemental de la Haute-Garonne



DÉCOUVREZ NOTRE CARTE INTERACTIVE
HAUTE-GARONNE.FR



**La Haute-Garonne est composée
de 16 cantons périurbains ou ruraux :**

Auterive • Bagnères-de-Luchon • Blagnac •
Castanet-Tolosan • Castelnau • Cazères •
Escalquens • Lèguevin • Muret • Pechbonnieu •
Plaisance-du-Touch • Portet-sur-Garonne •
Revel • Saint-Gaudens • Tournefeuille •
Villemur-sur-Tarn

...et de 11 cantons urbains

Toulouse 1 • Toulouse 2 • Toulouse 3 •
Toulouse 4 • Toulouse 5 • Toulouse 6 •
Toulouse 7 • Toulouse 8 • Toulouse 9 •
Toulouse 10 • Toulouse 11



LES CHIFFRES CLÉS DE LA HAUTE-GARONNE

6 309 km²

SUPERFICIE

1,3

MILLION D'HABITANTS

27

CANTONS

586

COMMUNES

6 138 km

DE ROUTES DÉPARTEMENTALES

2

**COMMUNAUTÉS
D'AGGLOMÉRATION
(MURETAIN ET SICOVAL)**

1

MÉTROPOLE

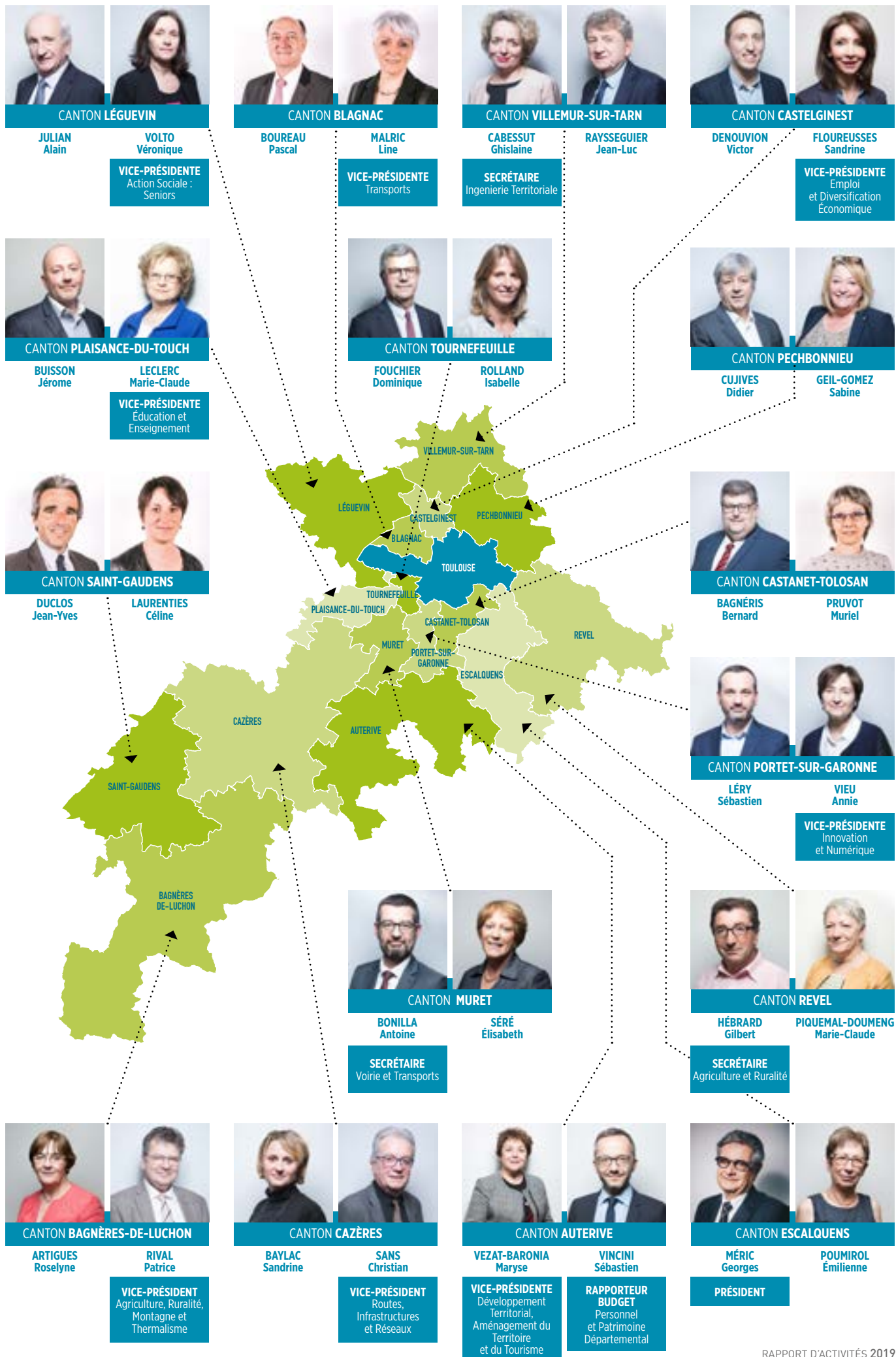
14

**COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES**

Les 54 Conseillères et Conseillers départementaux

Les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais ont élu, le 29 mars 2015, leurs 54 représentant-e-s sur les 27 cantons qui composent le département. Ces 27 femmes et 27 hommes sont élu-e-s pour une durée de 6 ans et composent l'Assemblée départementale.





L'exécutif du conseil départemental

				Président  MÉRIC Georges » Président du Conseil départemental	Vice-président  SIMION Arnaud » chargé de l'Action Sociale : Enfance et Jeunesse	Vice-présidente  VOLTO Véronique » chargée de l'Action Sociale : Seniors	Vice-président  GABRIELI Alain » chargé de l'Action Sociale : Handicap
Vice-président  PIGNARD Patrick » chargé de l'Action Sociale : Insertion, Économie Sociale et Solidaire	Vice-présidente  LECLERC Marie-Claude » chargée de l'éducation et de l'Enseignement	Vice-présidente  VEZAT- BARONIA Maryse » chargée du Développement Territorial, de l'Aménagement du Territoire et du Tourisme	Vice-président  SANS Christian » chargé des Routes, des Infrastructures et Réseaux	Vice-présidente  MALRIC Line » chargée des Transports	Vice-président  MIRASSOU Jean-Jacques » chargé des Sports, de l'éducation Populaire et des Anciens Combattants	Vice-présidente  FLOUREUSSES Sandrine » chargée de l'Emploi et de la Diversification économique	Vice-président  RIVAL Patrice » chargé de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Montagne et du Thermalisme
Vice-présidente  BOYER Anne » chargée de la Culture	Vice-président  FABRE Jean-Michel » chargé du Logement, du Développement Durable et du Plan Climat	Vice-présidente  VIEU Annie » chargée de l'Innovation et du Numérique	Vice-président  LLORCA Jean-Louis » chargé de la Politique de la Ville	Secrétaire  CABESSUT Ghislaine » Secrétaire du Conseil départemental à l'Ingénierie Territoriale	Secrétaire  BONILLA Antoine » Secrétaire du Conseil départemental à la Voirie et aux Transports	Secrétaire  HÉBRARD Gilbert » Secrétaire du Conseil départemental à l'Agriculture et à la ruralité	Rapporteur budget  VINCINI Sébastien » Rapporteur Général du Budget, chargé du Personnel et du Patrimoine Départemental

La commission permanente

Elle est composée de l'exécutif du conseil départemental (ci-dessus) et de 12 membres :

**El Kouacheri Zohra / Baylac Sandrine / Gibert Vincent / Stébenet Christine / Cujives Didier / Geil-Gomez Sabine /
Fouchier Dominique / Séré Elisabeth / Lamant Sophie / De Scoraille Jean-Baptiste / Laurenties Céline / Iclanzan Serban**

Le fonctionnement de l'Assemblée



L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Les électeurs et électrices désignent leurs conseillers et conseillères départementaux qui forment l'Assemblée départementale.

Elle se réunit au minimum une fois par trimestre au cours de sessions publiques, l'Assemblée départementale peut aussi être convoquée à tout moment par le président.



LA COMMISSION PERMANENTE

Elle est composée d'une partie des conseillers et conseillères départementaux : le président, 15 vice-président-e-s, 3 secrétaires, 1 rapporteur du budget et 12 membres. Toutes les sensibilités politiques y sont représentées.

Sur délégation de l'Assemblée départementale, elle gère les affaires courantes du département. Elle se réunit une fois par mois.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les conseillers et conseillères départementaux siègent tous au moins à l'une des commissions thématiques.

Ils étudient les dossiers qui leur sont soumis et étudient les rapports soumis au Conseil départemental (Session) et proposent des conclusions.

La composition des commissions

1^{ère} COMMISSION

AFFAIRES GÉNÉRALES PERSONNEL – PATRIMOINE

Présidente : Muriel Pruvot,
Vice-Président : Jean-Luc Raysseguier,
Secrétaire : André Ducap,
Autres membres : Arnaud Simion, Jean-Michel Fabre, Sébastien Vincini, Marion Lalane-de Laubadère, Véronique Volto, Dominique Fouchier.

Député-e-s à la Commission des Finances - Budget : Muriel Pruvot et Dominique Fouchier.

2^e COMMISSION

CULTURE – ÉDUCATION – SPORT ÉDUCATION POPULAIRE

Président : Vincent Gibert,
Vice-Présidente : Christine Stebenet,
Secrétaire : Marion Lalane-de Laubadère,
Autres membres : Camille Pouponneau, Muriel Pruvot, Victor Denouvion, Alain Julian, Line Malric, Marie-Claude Leclerc, Anne Boyer, Jean-Jacques Mirassou, Jean-Louis Llorca, Sandrine Flouressus, Sophie Lamant, Sandrine Baylac.

Députés à la Commission des Finances - Budget : Vincent Gibert et Jean-Jacques Mirassou.

3^e COMMISSION

AGRICULTURE – RÉSEAUX

Président : Gilbert Hébrard,
Vice-Présidente : Roselyne Artigues,
Secrétaire : Sophie Lamant,
Autres membres : Antoine Bonilla, Bernard Bagnérès, Élisabeth Séré, Christian Sans, Patrice Rival, Jean-Baptiste de Scorraillé, Marie-Claude Leclerc, Vincent Gibert, Jean-Yves Duclos.

Député-e-s à la Commission des Finances - Budget : Gilbert Hébrard et Marie-Claude Leclerc.

4^e COMMISSION

ÉCONOMIE – EMPLOI – INNOVATION NUMÉRIQUE – EUROPE RELATIONS INTERNATIONALES – TOURISME

Président : Didier Cujives,
Vice-Présidente : Paulette Salles,
Secrétaire : Jacqueline Winnepenninckx-Kieser,
Autres membres : Jean-Baptiste de Scorraillé, Patrice Rival, Victor Denouvion, Annie Vieu, Sandrine Flouressus, Jérôme Buisson, Maryse Vezat-Baronia, Patrick Pignard, Zohra El Kouacheri, Christine Courade, Céline Laurenties.

Député-e-s à la Commission des Finances - Budget : Paulette Salles et Didier Cujives

5^e COMMISSION

ACTION SOCIALE

Présidente : Zohra El Kouacheri,
Vice-Président : Sébastien Léry,
Secrétaire : Sophie Lamant,
Autres membres : Serban Iclanzan, Muriel Pruvot, Isabelle Rolland, Sandrine Baylac, Marie-Claude Piquemal-Doumeng, Arnaud Simion, Véronique Volto, Alain Gabrieli, Patrick Pignard, Ghislaine Cabessut, Marie-Dominique Vézian, Jean-Michel Fabre, Jean-Louis Llorca, Roselyne Artigues.

Député-e-s à la Commission des Finances - Budget : Zohra El Kouacheri et Serban Iclanzan.

6^e COMMISSION

TERRITORIALITÉ – TRANSPORTS

Présidente : Émilienne Poumirol,
Vice-Président : Pascal Boureau,
Secrétaire : Jean-Baptiste de Scorraillé,
Autres membres : Paulette Salles, Sébastien Léry, Antoine Bonilla, Ghislaine Cabessut, Julien Klotz, Bernard Bagnérès, Line Malric, Maryse Vezat-Baronia, Marie-Claude Farcy, Marie-Dominique Vézian, Jérôme Buisson, Jacqueline Winnepenninckx-Kieser, Didier Cujives.

Député-e-s à la Commission des Finances - Budget : Émilienne Poumirol et Marie-Claude Farcy.

7^e COMMISSION

LOGEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président : Julien Klotz,
Vice-Présidente : Isabelle Rolland,
Secrétaire : André Ducap,
Autres membres : Jacqueline Winnepenninckx-Kieser, Gilbert Hébrard, Camille Pouponneau, Pascal Boureau, Ghislaine Cabessut, Élisabeth Séré, Christine Courade, Jean-Michel Fabre, Christian Sans, Sabine Geil-Gomez, Alain Gabrieli.

Députés à la Commission des Finances - Budget : Julien Klotz et Christian Sans.

COMMISSION

FINANCES – BUDGET

Président : Dominique Fouchier,
Vice-Présidente : Marie-Claude Farcy
Secrétaire : Marion Lalane - de Laubadère (membre de droit),
Autres membres : Georges Méric (membre de droit), Muriel Pruvot, Vincent Gibert, Marie-Claude Leclerc, Jean-Jacques Mirassou, Gilbert Hébrard, Didier Cujives, Paulette Salles, Serban Iclanzan, Zohra El Kouacheri, Émilienne Poumirol, Julien Klotz, Christian Sans.

Plus de 130 métiers au service du public

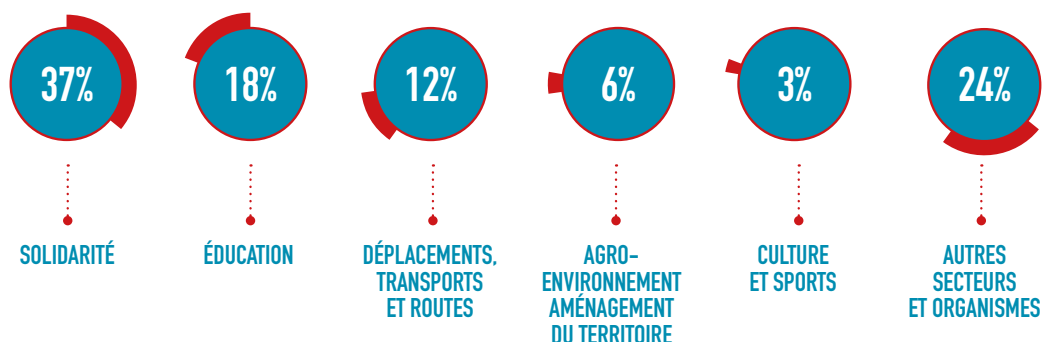
LE CHIFFRE

6 720

au 31 décembre 2019

Effectif total
du Conseil départemental de la Haute-Garonne

EFFECTIF PAR MISSION



RÉPARTITION PAR GENRE



LES AGENTS PAR MISSION

Solidarité

2 484
agent·e·s



dont **1 361** travaillent dans les territoires (DTS/MDS) / **458** assistantes et assistants familiaux / **138** à la **Maison départementale des personnes handicapées** / **19** au **Centre départemental de planification et d'éducation familiale (CDPEF)** / **16** à la **Maison des adolescents**

Éducation

1 231
agent·e·s



dont **1 187** agent·e·s dans les **96 collèges publics du département**

Déplacement, transports et routes

784
agent·e·s



709 à la **voirie départementale** dont **474** dans les **8 secteurs routiers répartis sur le département** / **75** agent·e·s aux **transports**

Agro-environnement et aménagement du territoire

420
agent·e·s



Culture et sports

218
agent·e·s



dont **75** à la **médiathèque** / **70** aux **archives départementales** / **15** dans les **musées départementaux** / **21** à la **promotion des arts vivants et visuels**

Autres secteurs et organismes

1 583
agent·e·s

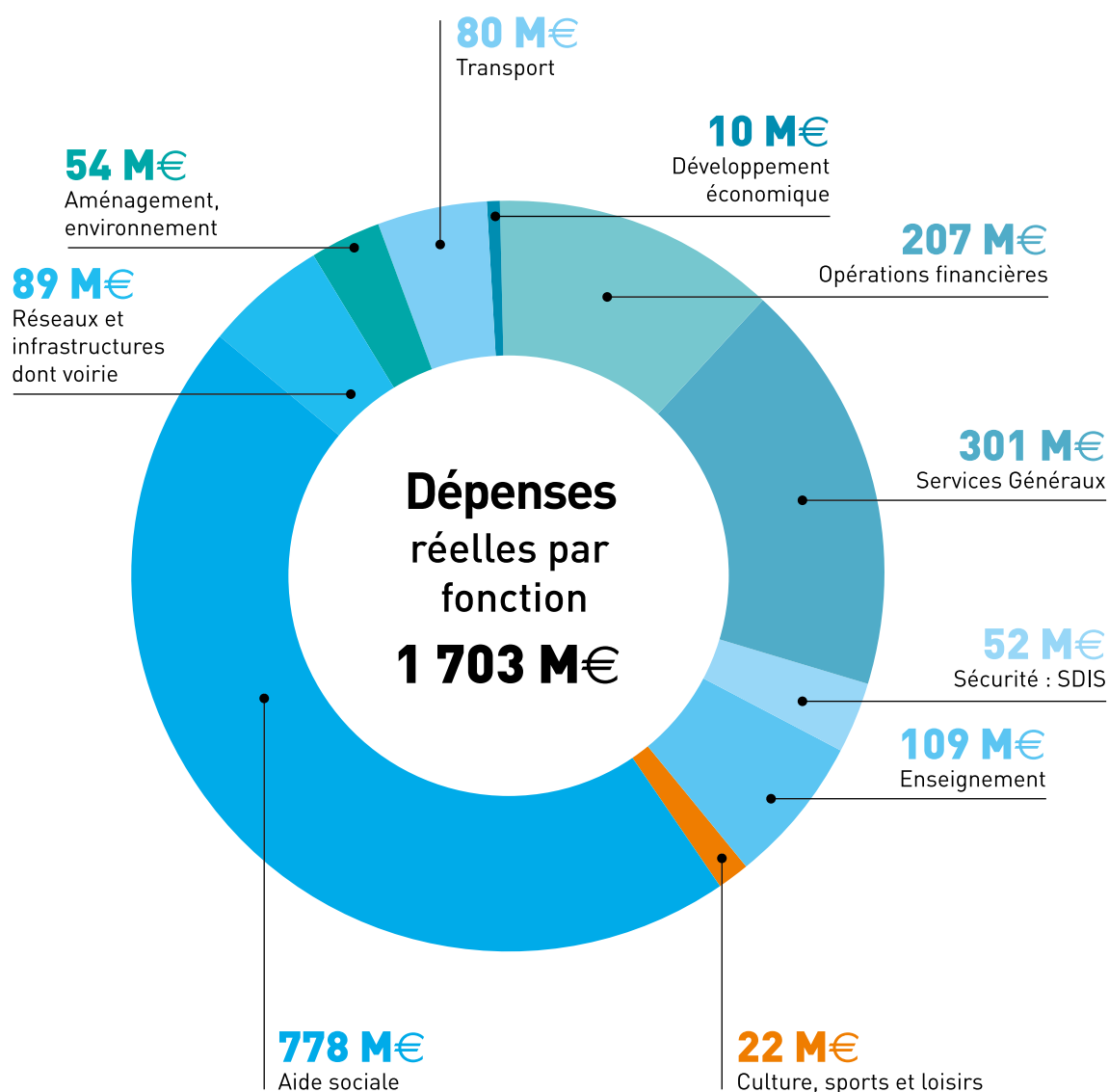


Moyens généraux / Organismes divers

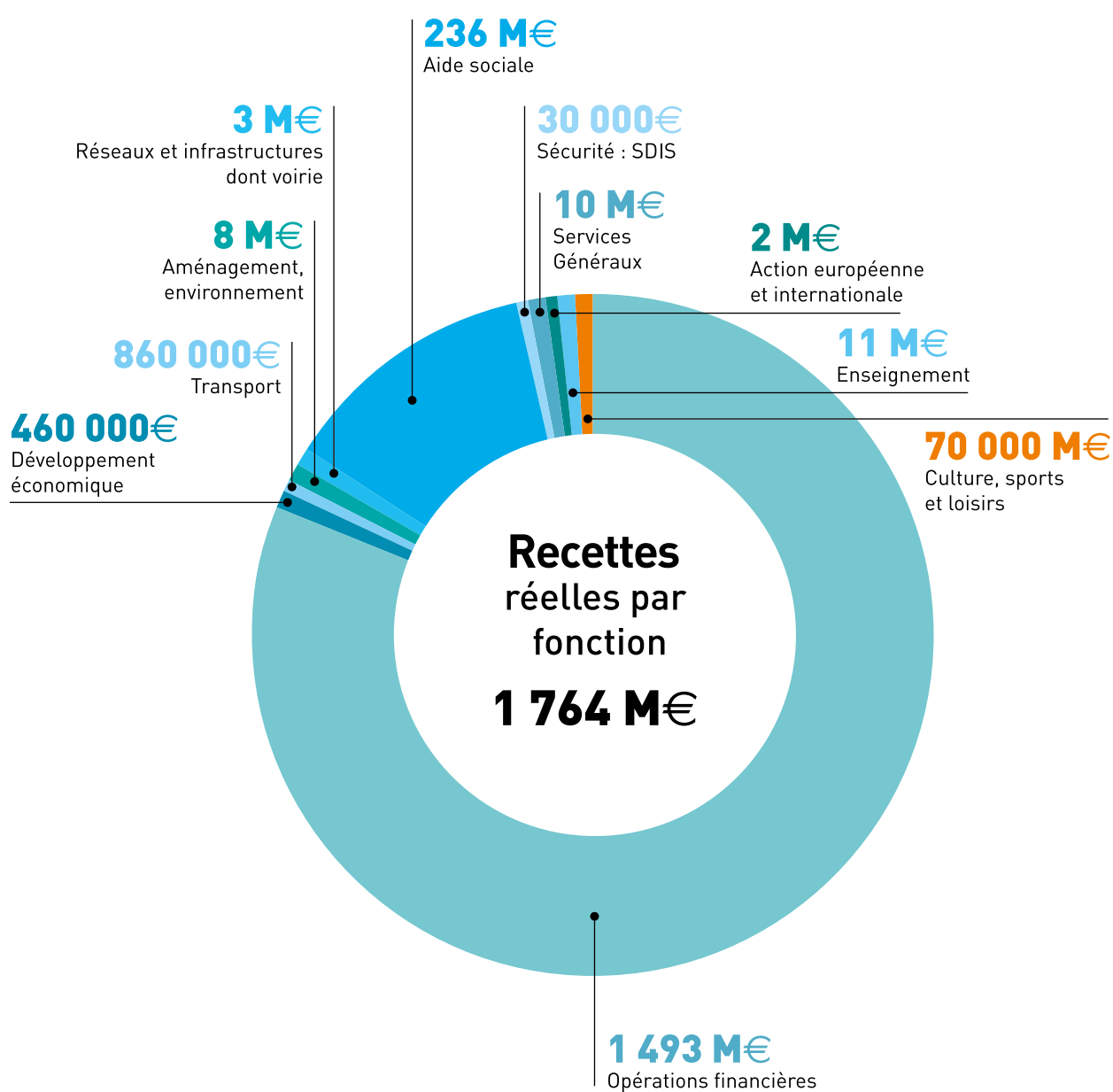
Compte administratif 2019 par secteurs ou fonctions

Budget principal

DÉPENSES TOTALES



RECETTES TOTALES



FAIRE VIVRE LA RÉPUBLIQUE

- Les Chemins de la République
- Le Parcours laïque et citoyen
- Dispositif Laïcité
- Jeunesses
- Égalité Femmes-Hommes
- Le plan départemental pour l'égalité
« Agir ensemble contre les discriminations
en Haute-Garonne ».
- Démocratie participative

1 257 246 €

• Les Chemins de la République

Le Parcours laïque et citoyen

La mission Laïcité

Jeunesses

Égalité Femmes-Hommes

Le Plan départemental pour l'égalité
« Agir ensemble contre les discriminations
en Haute-Garonne »

Démocratie participative

LES CHEMINS DE LA RÉPUBLIQUE

Les Chemins de la République constituent un programme labellisé regroupant toutes les actions départementales en faveur de la promotion des valeurs républicaines.

Le programme d'actions a été défini pour :

- aller au-devant des citoyennes et des citoyens de la Haute-Garonne en leur offrant des actions innovantes destinées à l'apprentissage, à l'appropriation et au débat, à la promotion des valeurs de la République et la laïcité,
- mettre en place des animations et des événements participatifs pour faire vivre ces valeurs,
- mobiliser et fédérer les initiatives menées sur le territoire pour renforcer la portée de leurs actions,
- s'adresser à des publics éloignés de la réflexion et du débat politiques.

L'année 2019 a permis de conforter la programmation des Chemins de la République par la reconduction de certaines formules « classiques » du programme et le développement de nouvelles actions autour de 3 axes thématiques, perméables entre eux :

- résistances et engagement,
- valeurs de la République – Laïcité,
- lutte contre les discriminations, immigration et vivre ensemble.



• Les Chemins de la République

Le Parcours laïque et citoyen

La mission Laïcité

Jeunes

Égalité Femmes-Hommes

Le Plan départemental pour l'égalité

« Agir ensemble contre les discriminations
en Haute-Garonne »

Démocratie participative



GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Organisation d'un cycle de Ciné-débats « L'exil d'un pays à l'autre », avec 19 projections réalisées pour la plupart en territoires, via le réseau des Médiathèques départementales et des salles Cinéfol, avec un débat en milieu carcéral avec des détenus longue peine,
- participation aux actions de commémoration de la Retirada, avec notamment la soirée d'ouverture, l'organisation de plusieurs soirées spécifiques dans le cycle de ciné-débats et une édition des Colporteurs de la République dans le cadre du festival « 31 notes d'été »,
- lancement de la première édition des Rencontres pour l'égalité, dont l'objectif est d'accroître la visibilité des questions liées à l'égalité Femmes-Hommes, l'homophobie, le handicap, le racisme, l'antisémitisme, la liberté de croyance, etc.,
- création et signature de la Charte « Mon collègue est une école sans racisme » avec l'Éducation Nationale et la fédération Léo Lagrange,



- participation au Festival des Fiertés, avec deux soirées débat grand public, un stand et un char aux couleurs du Conseil départemental lors de la Marche des Fiertés,
- lancement d'une nouvelle série « les témoins de l'histoire », avec trois soirées-débat axées sur les valeurs de l'engagement (une soirée sur les enfants exilés réunionnais, une sur la xénophobie d'État autour du film Laurette 1942, une sur l'exil républicain espagnol),
- formalisation de la convention de collaboration avec l'Université Jean-Jaurès, qui a fait de l'ouverture vers la Cité une de ses orientations politiques. L'Université s'engage ainsi dans l'espace public pour faire connaître et valoriser les résultats de la recherche universitaire et donner aux habitantes et habitants de la métropole et plus largement du département des arguments pour fonder leur propre réflexion. La convention formalise donc un partenariat, particulièrement en matière de diffusion des savoirs dans le cadre du projet départemental des Chemins de la République, mais aussi en matière de diffusion artistique avec le Centre d'Initiatives Artistiques du Mirail (CIAM), de diffusion pédagogique vers les collégiennes et collégiens du département, ainsi que pour créer de manière générale un lien plus étroit entre recherche, formation et monde du travail.

• CHIFFRES CLÉS 2019

Plus de **3 500** personnes ont participé aux événements programmés

LE PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN

Proposé gratuitement aux classes des collèges publics et privés sous contrat, le Parcours laïque et citoyen (PLC) a été initié par le Conseil départemental à la rentrée scolaire 2016 avec pour objectif de renforcer l'apprentissage du principe de laïcité et des valeurs de la République.

Les actions proposées peuvent prendre diverses formes : théâtre, danse, poésie, sport, cinéma, radio, débat citoyen, éducation aux médias.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

Exemples de restitution de projets réalisés dans le cadre du PLC, à l'Hôtel du Département, en présence des associations et de nombreux élèves :

- présentation du spectacle « Debout sous l'orage » de la compagnie Fabulax,
- remise des « boucliers de la laïcité » avec l'ordre national du Mérite,



Les Chemins de la République

• **Le Parcours laïque et citoyen**

La mission Laïcité

Jeunesses

Égalité Femmes-Hommes

Le Plan départemental pour l'égalité
« Agir ensemble contre les discriminations
en Haute-Garonne »

Démocratie participative



- simulation ONU en salle de l'Assemblée départementale avec 100 élèves de collèges, des élu-e-s et des membres de l'École des droits de l'Homme,
- participation aux Rencontres de l'égalité, notamment à la Journée de lutte contre le racisme,
- projection-débat par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement « Habiter et Patrimoine »,

- organisation du Forum des associations PLC 2019/2020, ouvert aux équipes éducatives des collèges,
- remise pour tous les élèves d'un « Passeport du Parcours laïque et citoyen » apportant des repères historiques sur la laïcité et permettant aux élèves de garder une trace des actions auxquelles ils ont assisté ou participé,
- participation à une action organisée à la Mêlée numérique (événement phare sur le numérique et l'innovation) à Labège sur le thème de l'éducation aux médias,
- participation aux Rencontres de la laïcité, avec l'intervention des Militants des savoirs (association d'éducation populaire spécialisée dans la prévention des violences numériques et des radicalisations) à Saint-Gaudens et Toulouse,
- organisation de la « matinée des collégiens » animée par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) et d'une réunion d'information des associations engagées dans le PLC.



• **CHIFFRES CLÉS 2019**

265 actions mises en œuvre

174 associations engagées

85% des collèges publics associés,
soit **82** collèges

2 300 classes concernées

• **La mission Laïcité**

Jeunesses

Égalité Femmes-Hommes

Le Plan départemental pour l'égalité
« Agir ensemble contre les discriminations
en Haute-Garonne »

Démocratie participative

LA MISSION LAÏCITÉ

Cette mission fédère l'ensemble des actions mises en œuvre au sein de la collectivité pour une meilleure compréhension du principe de laïcité dans les pratiques professionnelles. Elle est essentiellement à destination du personnel de la collectivité et s'inscrit en lien avec les partenaires institutionnels avec lesquels le Conseil départemental est engagé sur ces thématiques. Ses actions se mènent en parallèle et en lien étroit avec l'ensemble des autres actions menées par le Département autour de la laïcité et des valeurs républicaines.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Poursuite de la feuille de route relative à la promotion des valeurs de la République,
- lancement de la refonte du réseau des référentes et référents laïcité de la collectivité, dont les membres sont issus de différentes directions et secteurs d'activité, et dont l'objectif est d'apporter un appui au personnel du Département sur les questions liées à la laïcité dans leurs pratiques professionnelles,
- intégration de cette thématique dans le plan de formation de la collectivité,
- interventions des référentes et référents laïcité lors des 14 journées de formation

« Droit et obligations des fonctionnaires » organisées par les Ressources Humaines en 2019, permettant d'informer près de 250 collègues sur l'application du principe de laïcité et de l'obligation de neutralité,

- participation en lien avec l'État aux instances de travail relatives à la prévention de la radicalisation,
- appui aux équipes du Département et aux prestataires de la collectivité sur les questions liées à laïcité et à la radicalisation,
- dans le cadre de la semaine de la Laïcité et des Valeurs républicaines, aide à la préparation de la journée dédiée au personnel du Département. Lors de cette journée, des saynètes inspirées de cas réels ont été jouées par la compagnie La Carambole, puis explicitées et analysées par les deux sociologues fondateurs de l'Atelier Laïcité, Jean-Philippe Guillemet et Mehdi Hazgui. Plus de 50 collègues y ont participé.

• CHIFFRES CLÉS 2019

10 référentes et référents laïcité provenant de diverses directions du Département

14 interventions lors de journées de formation du personnel, près de **250** personnes informées



• Jeunesses

Égalité Femmes-Hommes

Le Plan départemental pour l'égalité
« Agir ensemble contre les discriminations
en Haute-Garonne »

Démocratie participative

JEUNESSES

Pour construire la société de demain, il est essentiel de prendre en compte les aspirations d'une jeunesse qui se conjugue au pluriel, dans une diversité de réalités sociales et territoriales. Conscient de cet enjeu, le Département a donné la parole aux jeunes dans le cadre d'une démarche innovante de concertation citoyenne initiée en 2017. Celle-ci a abouti en 2019 à un Plan départemental par et pour les jeunes haut-garonnaises reposant sur quatre « dynamiques » :

- la création du dispositif « Initi'active Jeunesses » ayant pour objectifs d'identifier, d'accompagner (de manière personnalisée), de participer au financement et de valoriser des initiatives d'intérêt collectif portés par des jeunes de 11 à 29 ans,
- le lancement d'un outil numérique destiné aux jeunes,
- la création et l'animation d'un réseau de partenaires au service des grands enjeux liés aux jeunes, au sein de la collectivité et sur le territoire : l'Espace Pro Jeunes 31,

- la diffusion d'un nouveau mode d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques permettant d'intégrer le prisme jeunesse dans toutes les politiques départementales et d'associer les jeunes à chaque étape : le « Réflexe jeunesse ».

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Organisation du Forum des Jeunesses haut-garonnaises à l'Hôtel du Département pour proposer des idées et solutions concrètes afin d'améliorer le quotidien des jeunes,
- adoption de la Nouvelle Ambition Jeunesses 31 en Assemblée départementale, puis à l'unanimité, du Plan départemental 2019-2021 par et pour les jeunes haut-garonnaises,
- organisation de 2 séances de travail autour du projet d'outil numérique, avec les jeunes ayant souhaité participer aux « groupes miroirs », ces instances de dialogue citoyen imaginées par le Conseil Départemental permettant aux jeunes et aux structures jeunes de venir discuter, échanger, co-construire avec les élu-e-s et l'équipe de la Mission Jeunesses de la collectivité,
- organisation de 2 séances d'échanges avec les partenaires jeunes autour du dispositif Initi'active Jeunesses,
- lancement de la consultation des entreprises pour la réalisation de l'outil numérique, conçu pour faciliter l'accès à l'information des jeunes et leur offrir un canal d'expression dédié ; cet outil servira également d'espace de concertation et de contribution pour les acteurs et actrices jeunes du territoire.





CHIFFRES CLÉS 2019

6 groupes miroir jeunes, ayant réuni environ **70** jeunes

2 groupes miroir agent-e-s, ayant réunis **60** personnes environ de différentes directions qui ont contribué à l'élaboration du plan et ont été sensibilisées au « réflexe jeunesse »

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Les quatre dynamiques phares du Plan départemental 2019-2021 par et pour les jeunes haut-garonnaises ont été retenues au terme d'une démarche de consultation dont l'une des étapes clés a été le Forum des Jeunesses. Organisé à l'Hôtel du Département, le Forum a réuni 300 jeunes et 100 professionnel-le-s, et a permis l'émergence de 60 propositions d'actions autour de 4 thèmes : participation et engagement, projet de vie, autonomie et bien-être.

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Transmettre la culture de l'égalité aux jeunes est un moyen de construire l'égalité à venir. Conscient de cet enjeu, le Département a intégré la dimension égalité femmes-hommes dans le Plan départemental 2019-2021 par et pour les jeunes haut-garonnaises et dans les réflexions et échanges engagés au préalable. À titre d'exemple d'actions mises en œuvre : l'atelier « Pas de clichés, pas de préjugés ! » organisé lors du Forum des Jeunesses.



● **Égalité Femmes-Hommes**

Le Plan départemental pour l'égalité
« Agir ensemble contre les discriminations
en Haute-Garonne »

Démocratie participative

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Alors que la loi garantit aux femmes et aux hommes des droits égaux, l'égalité dans les faits n'est pas acquise. Trop souvent encore, les filles ne sont pas toujours les égales des garçons, les femmes celles des hommes et ce, dans toutes les sphères de la société. Des établissements scolaires à l'espace domestique, dans la sphère politique, l'entreprise ou tout simplement l'espace public, les manifestations de ces inégalités sont multiples : cour de récréation dédiée aux jeux de ballons desquels les filles sont souvent exclues, charge mentale supérieure pour les femmes dans la gestion quotidienne, difficultés pour les femmes d'accéder aux responsabilités, écarts de salaire, plus grande précarité, jusqu'aux intolérables violences, agressions ou agissements sexistes dont elles sont plus souvent et plus facilement la cible.

La Haute-Garonne n'est pas épargnée par ces inégalités, résultant de constructions sociales, culturelles et éducatives sur lesquelles chacun et chacune peut et doit agir. Le Conseil départemental a ainsi décidé d'assumer sa part de responsabilité en s'engageant pleinement dans la promotion et la défense de l'égalité Femmes-Hommes en Haute-Garonne.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Adoption du Plan d'action 2019-2021 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, articulé autour de 4 axes prioritaires : les jeunesses et l'éducation, les solidarités, la diffusion de la culture de l'égalité au sein du Conseil départemental et dans tout le territoire de la Haute-Garonne,
- élaboration du Rapport sur la situation du Conseil départemental en matière d'égalité femmes-hommes (EFH),
- intégration dans les cahiers des charges architecturaux d'éléments permettant de favoriser la prise en compte de l'égalité filles-garçons dans les collèges,
- coordination de 11 manifestations tout au long du mois de mars à l'occasion de l'évènement « L'égalité Femmes-Hommes c'est + qu'un jour »,
- organisation d'un réseau de collectivités concernées par la réalisation d'un Rapport EFH,
- conventionnement pluriannuel pour 7 associations « cœur d'action » EFH (associations œuvrant au quotidien et spécifiquement pour l'égalité des femmes et des hommes, des filles et des garçons).

● CHIFFRES CLÉS 2019

26 actions réalisées
sur les **55** du plan d'actions 2019-2021

1 500 personnes présentes aux événements
de mars 2019

563 membres du réseau EFH



LE PLAN DÉPARTEMENTAL POUR L'ÉGALITÉ « AGIR ENSEMBLE CONTRE LES DISCRIMINATIONS EN HAUTE-GARONNE ».

Conscient des attaques portées à différents niveaux contre les valeurs fondamentales de la République et l'affaiblissement du lien social, le Conseil départemental de la Haute-Garonne porte la volonté politique de défendre et promouvoir les principes et valeurs républicaines qui fondent le vivre-ensemble. Pour ce faire, depuis 2015, il a concrètement engagé de nombreux programmes d'actions à destination des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais, sur l'ensemble du territoire départemental et en lien avec tous les acteurs et actrices au niveau institutionnel et associatif.

Cette politique du Conseil départemental se décline au quotidien en matière de solidarités, d'éducation, de culture,

d'aménagement du territoire et des jeunesses, pour faire de ces valeurs un socle de réflexion et d'action.

Suite aux premières rencontres pour l'égalité en mars 2019, les élu·es et les élu·es départementaux ont souhaité traduire cet engagement dans un plan départemental pour l'égalité.

Le Plan départemental pour l'égalité « Agir ensemble contre les discriminations en Haute-Garonne » permettra d'ancrer durablement une stratégie de prévention et de lutte contre toutes les discriminations, autour de 3 grands axes :

- engager la collectivité dans une démarche d'exemplarité de son action et intégrer de manière transversale ce plan dans les politiques publiques départementales.



● **Le Plan départemental pour l'égalité
« Agir ensemble contre les discriminations
en Haute-Garonne »**

Démocratie participative



- promouvoir la diversité dans toutes les actions du Conseil départemental : encourager la citoyenneté, la participation sociale et politique des publics discriminés, pour agir sur les représentations et pour faire reculer les stéréotypes,

- faire de la lutte contre les discriminations une cause commune sur le territoire,

Le Conseil départemental tend ainsi à développer dans les politiques publiques une promotion volontariste de la laïcité et du vivre-ensemble, accompagnée de mesures sociales, économiques et politiques pour agir contre la précarité et l'exclusion, pour favoriser la participation, l'inclusion et la citoyenneté, pour ouvrir à tous les citoyennes et citoyens la possibilité de s'intégrer à la République laïque mais aussi démocratique, sociale et solidaire.

Le Plan départemental pour l'égalité s'appuie également sur les politiques publiques menées par le Département :

- l'égalité entre les femmes et les hommes avec un Plan d'actions 2019-2022 pour favoriser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes adopté le 25 juin 2019,
- le handicap avec le Schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap adopté le 30 octobre 2018,
- l'enfance et la famille avec le Schéma départemental de l'enfance 2014-2019 en cours de révision et le Schéma départemental des services aux familles 2016-2019 en cours de révision,
- les jeunesses avec la création d'une mission transversale dédiée, rattachée à la direction générale des services et le Plan départemental par et pour les jeunesses adopté le 25 juin 2019,

- les seniors avec le Plan départemental 2019-2023 en faveur des personnes âgées adopté le 30 octobre 2018,
- l'éducation avec notamment le Plan départemental d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges, adopté le 27 janvier 2017, mais aussi l'adoption de la Charte « Mon collège est une école sans racisme », le 21 mars 2019,
- le logement avec le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées qui sera adopté le 16 décembre 2019,
- la culture avec les perspectives culturelles 2018-2022 pour une politique culturelle, républicaine, citoyenne et contemporaine adoptées le 26 juin 2018,
- le sport avec notamment la signature de la charte contre l'homophobie dans le sport en septembre 2019,
- le développement des territoires avec le Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services publics adopté le 7 juin 2018.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

Adoption du Plan départemental pour l'Égalité, avec la création d'un fonds de soutien destiné aux associations.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Pour le Conseil départemental, la participation citoyenne est un complément nécessaire au système représentatif. L'objectif est double : replacer l'humain au cœur des projets, en redonnant la parole aux citoyennes et citoyens de la Haute-Garonne et ainsi réinventer la pratique démocratique ; mais aussi améliorer les politiques mises en place, afin qu'elles répondent mieux aux attentes de la population.

Dans le respect de la Charte départementale du Dialogue citoyen, adoptée le 28 mars 2017 par l'Assemblée départementale, deux axes de travail complémentaires sont déployés en continu :

- l'accompagnement des services du Conseil départemental dans la mise en œuvre du Dialogue citoyen,
- le soutien aux acteurs et actrices de la démocratie participative sur le territoire haut-garonnais.

- « Garonn'Amont, un Dialogue citoyen pour des préconisations pour la gestion de l'eau dans le bassin Garonne » (contributions numériques, atelier thématique en territoire, panel citoyen),
- mais aussi : Jury citoyen du Fonds de soutien aux initiatives culturelles locales, Réseau Express Vélo, Projets sociaux de territoire (projets de développement social construits avec l'ensemble des acteurs et actrices du territoire, pour impulser des dynamiques, ouvrir les maisons des solidarités à tous les publics et partenaires, améliorer les services aux publics...), politique jeunesses, équipes mixtes d'insertion (espaces de dialogue citoyen associant personnes accompagnées, acteurs et actrices du monde associatif, représentant-e-s de la Caisse des Allocations familiales-CAF, de Pôle emploi, des centres communaux d'action sociale-CCAS, élu-e-s du Département, professionnel-le-s de l'insertion), sectorisation scolaire, amélioration de la qualité alimentaire...

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

Dans le respect de la charte du Dialogue citoyen, accompagnement des directions dans la mise en œuvre de leurs démarches de concertation :

- « Haute-Garonne Demain, un Dialogue citoyen pour une prospective territoriale participative » (2 séries d'ateliers créatifs citoyens et 2 laboratoires des idées) destinée à préparer l'avenir de notre Département. Cette démarche consiste à enrichir les politiques départementales des contributions des habitantes et habitants de Haute-Garonne. Il s'agit de définir les orientations départementales dès aujourd'hui pour arriver à une Haute-Garonne désirée,



Les Chemins de la République
 Le Parcours laïque et citoyen
 La mission Laïcité
 Jeunesses
 Égalité Femmes-Hommes
 Le Plan départemental pour l'égalité
 « Agir ensemble contre les discriminations
 en Haute-Garonne »

• **Démocratie participative**

**Animation d'un Réseau des acteurs
 et actrices de la démocratie participative
 (RADP)**

- adoption d'un nouveau format pour le Fonds de soutien à la démocratie participative (FSDP) : le dispositif est désormais pérenne et ouvert aux communes de moins de 10 000 habitantes et habitants et aux communautés de communes,
- ouverture d'une offre d'appui aux collectivités via la plateforme d'ingénierie départementale regroupant les services du Conseil départemental et de ses satellites : Haute-Garonne Ingénierie, Haute-Garonne Développement, Haute-Garonne Tourisme, Haute-Garonne Environnement, Haute-Garonne Numérique, Conseil d'Architecture

d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE),

- organisation des 4^e Rencontres du Dialogue citoyen et d'une Petite Fabrique (ateliers d'échanges) de la démocratie participative,
- mais aussi : une conférence participative sur les droits à la participation du public, des formations pour l'Agence Technique Départementale, le soutien aux Conseils citoyens...

**Valorisation du Conseil départemental
 comme acteur de la démocratie participative**

- participation à la nouvelle commission Démocratie participative de l'Assemblée des Départements de France,
- lauréat des Trophées de la participation de la Gazette des communes pour les démarches Jeunesses et Insertion,
- participation aux Rencontres nationales de la démocratie à Grenoble,
- renouvellement de l'adhésion à l'Institut de la concertation et de la participation, participation aux réseaux professionnels,
- évaluation participative de 4 années de mise en œuvre de démarches de dialogue citoyen par le Conseil départemental.





● CHIFFRES CLÉS 2019

4 250 participations présentielles (ateliers, rencontres, Petites Fabriques, conférence participative...)

1 100 contributions numériques (sondages ou enquêtes numériques)

450 participations aux actions du RADP

4 dispositifs mini-public (travaux en groupes représentatifs de la diversité de la population cible sur une thématique précise afin de transmettre un avis aux élu-e-s)





UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE ET INNOVANT FACE À LA CRISE SANITAIRE

Les feuilles de route des directions et services du Département pour l'année 2020 ont été bouleversées par la crise sanitaire, qui a mis à l'arrêt pendant plusieurs mois notre pays et nos territoires.

Dès le 16 mars, début du confinement, une série de mesures d'urgence ont été adoptées pour soutenir le secteur social et médico-social, le bâtiment et les travaux publics, le tissu associatif, ainsi que les personnes et les familles en situation de grande précarité.

La société d'avant cette crise n'était déjà plus celle de la stabilité et du plein emploi. Celle d'après le Covid-19 creusera davantage les inégalités si nous ne bouleversons pas les fondements de notre société : choisir l'humain plutôt que les dividendes.

Malgré le danger sanitaire, nous avons le devoir de penser aussi l'après et, par notre liberté d'agir et de choisir, de décider des valeurs que nous voulons comme fondement d'une société plus juste, plus humaniste, plus respectueuse de notre biosphère.

Ce défi du monde d'après, le Conseil départemental a souhaité le relever en associant l'ensemble des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais dans un grand dialogue citoyen. C'est le sens de la « consultation sur la société d'après » organisée par le Département du 13 mai au 30 juin 2020.

Cette démarche a pour objectif de recueillir les contributions des citoyennes et citoyens pour alimenter la réflexion du Conseil départemental sur la manière dont il convient d'adapter, changer et prioriser l'action publique, et l'action collective en général, en Haute-Garonne, pendant et après la crise sanitaire liée au Covid-19.

À son issue, le Département s'engage :

- analyser l'ensemble des contributions recueillies,
- en rendre publique une synthèse qui valorisera la diversité des propositions citoyennes,
- faire part aux personnes participant à cette consultation, des suites qu'il compte donner aux avis recueillis (cf. article 5 de la charte départementale du dialogue citoyen).



FAIRE VIVRE LA RÉPUBLIQUE

Les Chemins de la République	277 328 €
Le Parcours laïque et citoyen	874 086 €
La mission Laïcité	—
Jeunesses	7 952 €
Égalité Femmes-Hommes	26 915 €
Le Plan départemental pour l'égalité « Agir ensemble contre les discriminations en Haute-Garonne »	—
Démocratie participative	70 965 €

TOTAL	1 257 246 €
--------------	--------------------

PRÉSERVER L'AVENIR DE NOTRE UNIQUE BIOSPHERE

- Protection de l'environnement
- Développement durable des territoires

19 938 721 €



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Eau

Dans un contexte d'incertitudes croissantes liées au changement climatique, le Conseil départemental poursuit sa politique d'optimisation et de préservation de la ressource en eau, en lien avec les instances de concertation et les organisations interdépartementales intervenant dans le cycle de l'eau (Institution des Eaux de la Montagne Noire, Institution Interdépartementale de l'Aménagement du Barrage de Montbel, Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne, Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement, Réseau 31).

Ses actions prennent notamment la forme d'un accompagnement financier et technique des collectivités dans leurs travaux d'adduction d'eau potable, d'assainissement des eaux usées, de lutte contre l'incendie, de gestion des eaux pluviales et d'aménagement des milieux aquatiques et de leurs bassins versants. Un dialogue citoyen est également engagé dans le cadre du projet de territoire Garonne amont afin d'orienter les choix du Conseil départemental quant à une politique de l'eau permettant l'adaptation de ce territoire au défi du changement climatique.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Présentation de la 3^e et dernière phase du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau potable (SDAEP31) aux élu.e.s et collectivités gestionnaires : organisation de réunions de restitutions et élaboration de scénarios,
- poursuite du Projet de territoire Garonne amont, débuté fin 2018 et dont l'objectif est de parvenir au retour à l'équilibre quantitatif de la ressource en eau sur ce territoire.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Le projet de territoire Garonne Amont a fait l'objet d'un dialogue citoyen qui s'est déroulé du 22 mars au 12 septembre 2019. Plusieurs dispositifs complémentaires ont été mis en œuvre : ateliers thématiques, espaces de discussion en ligne, rencontres avec le grand public, mobilisation d'un panel de 30 citoyennes et citoyens. Ce dernier a rendu, en octobre 2019, un avis composé de 130 recommandations pour la préservation et le partage des ressources en eau à l'heure du changement climatique. Les partenaires institutionnels et associatifs mobilisés se sont appuyés sur ces propositions pour élaborer le plan d'actions.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

• Eau

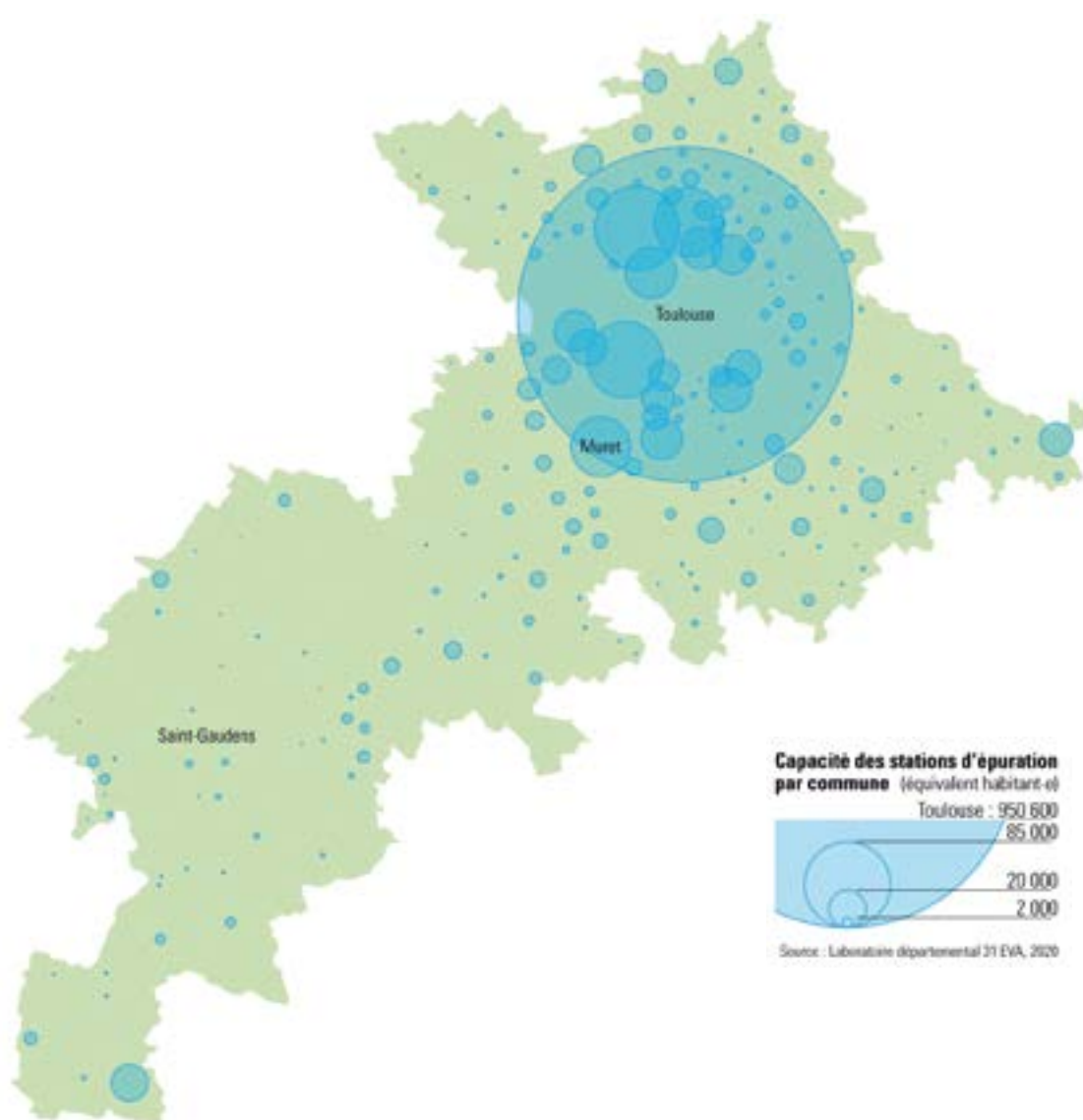
Déchets

Espaces naturels

Sensibilisation à l'environnement



La capacité des stations d'épuration



Déchets

Dans le cadre de son engagement volontariste en faveur de la protection de l'environnement, le Conseil départemental mène une politique de soutien aux pratiques éco-exemplaires et à la réduction de la quantité de déchets produits par les collectivités territoriales.

Le Département recense et programme annuellement les besoins spécifiques des collectivités en matière de traitement des déchets ménagers sur le territoire haut-garonnais pour un financement adapté de chaque projet.

Le Conseil départemental s'engage également contre le gaspillage alimentaire, une démarche renforcée par la loi Egalim (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous) qui fixe des objectifs en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire.

CHIFFRES CLÉS 2019

3 déchèteries optimisées grâce aux subventions du Conseil départemental

3 ressourceries créées ou réaménagées avec l'appui du Conseil départemental

19 collègues engagés dans la démarche mutualisée de lutte contre le gaspillage alimentaire

550 tonnes de bio-déchets valorisés par an dans les collègues participant à la démarche

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Subventionnement de 6 projets de création et/ou modernisation d'équipements structurants en matière de gestion des déchets ménagers,
- suivi des déchets internes au Conseil départemental à travers un registre et contrôle des prestations de tri, de valorisation et de traitement des déchets produits par l'activité de la collectivité,
- diffusion d'une nouvelle communication sur les consignes de tri au sein de l'Hôtel du Département pour sensibiliser le personnel,
- mise en place d'un groupement de commandes restauration pour la collecte et la valorisation des déchets alimentaires : les collègues adhérents à cette démarche bénéficient d'aménagement des rampes de dépose des plateaux afin de les rendre compatibles avec la collecte des bio-déchets.





Espaces naturels

Le Conseil départemental participe activement à la préservation des écosystèmes en poursuivant la gestion durable et le développement du réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Ses actions peuvent également prendre la forme d'initiatives volontaristes telles que la mise en place de ruchers sur des propriétés départementales, dans le cadre du plan d'action « France, Terre de pollinisateurs » et en complément de la démarche « zéro phyto ».

Par ailleurs, le Département apporte un accompagnement technique et un soutien financier à des projets de territoire : aménagement foncier agricole, mise en valeur de forêts communales, acquisition et gestion des ENS d'Initiative Territoriale, plantation d'arbres champêtres au travers du programme de plantation de haies...

Il est l'animateur du document d'objectifs (DOCOB) du grand site Natura 2000 Garonne en Occitanie sur sa partie haut-garonnaise, en lien avec le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Afin d'alimenter le contenu de l'Atlas départemental des paysages, le Conseil départemental et ses partenaires ont réalisé une enquête en ligne pour recueillir les perceptions et les représentations du public des paysages de Haute-Garonne. Intitulé « Vivre la Haute-Garonne, vos paysages au quotidien », ce questionnaire public a comptabilisé plus de 400 réponses. Cette enquête constitue la première phase de dialogue citoyen, qui sera poursuivie tout au long de la mission par des rencontres sur l'espace public et des ateliers participatifs.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Signature d'une convention de financement avec l'Etat pour la réalisation de l'Atlas départemental des paysages, document de référence destiné à l'ensemble des acteurs et actrices de l'aménagement qui dresse l'état des lieux des paysages départementaux et des dynamiques qui les transforment,
- réalisation de la 1^{ère} phase de l'Atlas : sélection des bureaux d'études, recueil des données, création du site Internet, mise en ligne d'un questionnaire destiné à recueillir la perception du grand public, premiers découpages du département en unités paysagères,
- classement en ENS de la « zone naturelle de Lège » et de la « zone humide de Salliet »,
- 3^e édition de « La forêt de Buzet dans tous ses états »,
- réalisation du projet de la Maison de la Biodiversité dans l'ancien chai de l'ENS « Forêt de Buzet »,
- suivi des mesures de compensation sur les RD37 et RD630,
- poursuite de l'opération d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) sur la commune de Marignac-Laspeyres (1143 parcelles remaniées),
- poursuite de l'opération sur le site de la Plaine des Quinze Sols à Blagnac (534 parcelles concernées), visant à la préservation du foncier agricole, la pérennisation des exploitations maraîchères en zone péri-urbaine et le développement des circuits courts,
- signature de la convention bipartite avec l'Etat prévoyant la prise en charge financière de l'opération d'aménagement foncier liée à la Liaison Autoroutière Castres-Toulouse (LACT).

● CHIFFRES CLÉS 2019

784 ha d'ENS

24 355 mètres linéaires de haies plantées

755 kg de miel produit

22 animations nature scolaires et grand public organisées

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)





Sensibilisation à l'environnement

Le Conseil départemental mène des actions d'information et de sensibilisation aux problématiques environnementales auprès des élèves des collèges, du corps enseignant, des élu.e.s et du grand public via sa participation au Syndicat mixte Haute-Garonne Environnement (HGE).

Le syndicat regroupe le Conseil départemental, 276 communes volontaires de la Haute-Garonne, une soixantaine d'associations de protection de l'environnement et divers organismes institutionnels.

Il met à disposition de ses membres et des collèges haut-garonnais un large panel d'outils pédagogiques sur diverses thématiques environnementales (air, bruit, déchets, eau, énergies, lutte contre le gaspillage alimentaire) qui contribuent à faire évoluer les comportements vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Le Conseil départemental soutient également les associations environnementales en attribuant des subventions en matière de protection et de sensibilisation sur les domaines de l'environnement, des milieux naturels et de la biodiversité.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Organisation de rencontres-débats sur des thématiques d'actualité (transition énergétique, aménagement du territoire, préservation du milieu naturel...),
- réalisation d'un outil pédagogique sur la thématique de la biodiversité,
- organisation d'un colloque sur la biodiversité en partenariat avec le Département.

CHIFFRES CLÉS 2019

7 rencontres-débats organisées

450 personnes présentes au colloque sur la biodiversité



DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Itinérances douces

Le Conseil départemental porte l'ambition de faire de la Haute-Garonne une destination d'itinérances de premier plan en France. Le développement des modes de déplacements doux constitue ainsi l'une des priorités 2017-2021 des « engagements du Département vers la Transition Ecologique » et de la Stratégie touristique départementale.

En matière de politique vélo, l'action départementale s'articule autour de trois grands axes :

- un soutien financier et technique auprès des collectivités en subventionnant leurs investissements en matière d'infrastructures cyclables ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Schéma directeur des itinéraires cyclables visant la mise en place d'un réseau structurant de loisirs incluant le Canal des deux-Mers, le Parcours Garonne ou TransGaronne et la Véloroute du Piémont pyrénéen ;
- la contribution à la réalisation d'un Réseau Express Vélo sur l'agglomération toulousaine (hors territoire métropolitain) visant à développer et sécuriser les déplacements vélo domicile/travail ou domicile/lieu d'études par la création de voies dédiées.

Concernant la randonnée non motorisée, le Département souhaite soutenir les collectivités locales qui développent une offre de sentiers de randonnée de qualité, accessibles et pérennes. Cet appui se réalise à travers :

- une expertise technique et juridique en vue de l'inscription des itinéraires (pédestres, cyclotouristes ou équestres) au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR),
- l'octroi d'aides financières pour l'aménagement, la gestion et la signalétique des itinéraires de randonnée.

Cet engagement contribue à la création ou au maintien d'emplois non délocalisables et permet de valoriser l'identité et les atouts de la Haute-Garonne par le développement d'un tourisme vert.



● Itinérances douces

Covoiturage

Transition énergétique

Agro-écologie

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Lancement de la réalisation de 5 Réseaux Express Vélos (REVe) sur des secteurs connus pour leur forte congestion routière,
- raccordement de la cité thermale de Salies-du-Salat et de ses installations touristiques au parcours cyclable de la Garonne par une voie cyclable en site propre de 8 km. Cet itinéraire s'intègre au projet de Véloroute Piémont Pyrénéen V81,
- adoption du nouveau règlement départemental d'aide financière pour l'aménagement, la gestion et la signalétique de sentiers de randonnée non motorisée (contribution au financement des projets jusqu'à 60%),
- organisation d'un « Week-end découverte Via Garona »,
- mise à l'étude du tracé du sentier « Conques-Toulouse » faisant suite à la décision du Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP) de retirer l'homologation « Grande Randonnée » (GR) à la fin du parcours (arrivée sur Toulouse),



- réalisation des travaux de signalétique sur « Via Garona » et pose d'éco-compteurs pour analyser la fréquentation du GR 861.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



L'Assemblée départementale a décidé, le 25 juin 2019, de lancer la réalisation de 5 Réseaux Express Vélos (REVe) sur des secteurs connus pour leur forte congestion routière : secteur Sud-Est (territoire du SICOVAL), secteur Sud-Ouest (territoire du Muretain Agglo) et secteur Ouest (territoire du Muretain Agglo et de la Communauté de communes Save-au-Touch).

Afin de proposer des réponses adaptées aux besoins des territoires concernés, le Département souhaite que la construction de ces projets soit menée de façon concertée. La première concertation citoyenne, qui a réuni environ 150 personnes, s'est déroulée sur le projet de Réseau Express Vélo identifié sur l'axe Muret-Roques-Portet. Elle a permis de confirmer la pertinence du projet ainsi que l'axe privilégié dans les études préalables pour le tracé.

● CHIFFRES CLÉS 2019

6 itinéraires (45 km) inscrits au PDIPR

2 470 m linéaires d'aménagements cyclables aidés

6 éco-compteurs (outils permettant de comptabiliser et d'analyser la fréquentation) posés sur Via Garona



Les itinérances douces en Haute-Garonne



Covoiturage

Face aux pollutions générées par les modes de déplacements, engagé aux côtés des partenaires institutionnels (Etat, Région Occitanie, Toulouse Métropole et Tisséo), le Conseil départemental a approuvé en 2018 un Schéma départemental des aires de covoiturage, qui vise à encourager le développement de cette pratique éco-citoyenne et s'inscrit pleinement dans les actions que mène la collectivité pour agir contre le réchauffement climatique et faciliter la mobilité.

Cette pratique offre en effet un double avantage :

- elle permet de minimiser le nombre de véhicules en circulation et contribue à réduire les émissions des gaz à effet de serre,
- elle représente une solution complémentaire pour les territoires peu denses, qui ne peuvent pas être desservis finement par les transports en commun.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Finalisation de la 1^{ère} étape du programme avec la création ou l'aménagement de 24 aires de covoiturage sécurisées,
- début de la 2^e étape du programme avec le lancement de l'appel à projet visant soit à «labelliser» des aires existantes ou des futures aires aménagées par d'autres collectivités territoriales (dans ce cas, le Conseil départemental prendra en charge le jalonnement routier de l'aire et son inclusion dans ses bases d'information) ; soit à aménager ou créer de nouvelles aires proposées par les collectivités territoriales,
- sélection des projets déposés dans le cadre de l'appel à projet.

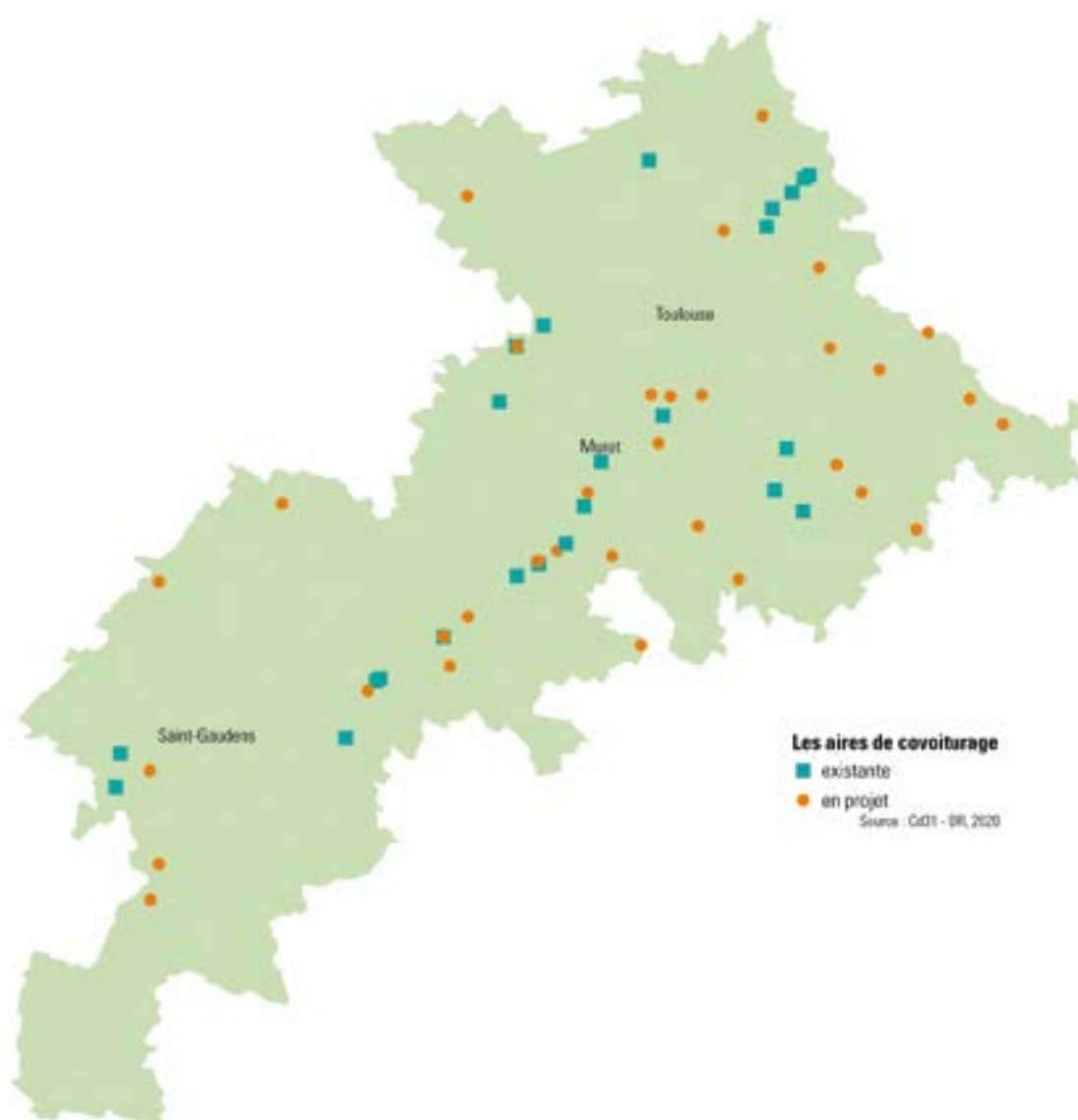
CHIFFRES CLÉS 2019

795 places de covoiturage créées





Les aires de covoiturage



Transition énergétique

La transition énergétique est un objectif écologique qui implique un changement de nos comportements et de nos actions pour contribuer à une meilleure efficacité énergétique. Les principaux enjeux concernent la protection du climat et de la santé, la recherche de l'indépendance énergétique, la diminution de la consommation globale et la recherche de solutions écologiques.

Ainsi, pour accompagner les projets de construction ou de rénovation de l'habitat, le Département a mis en place des Espaces info énergie dont les permanences sont situées sur les territoires du Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) du Pays de Lauragais (Caraman, Revel, Nailloux, Villefranche-de-Lauragais, Montferrand), du PETR du Pays Tolosan (Bessières, Grenade-sur-Garonne, Rouffiac-Tolosan, Cadours, Boulac), de la communauté de communes de la Save-au-Touch (Plaisance-du-Touch) ainsi que de la commune de Fontenilles.

Sur place, des conseillères et conseillers énergie assurent un service gratuit pour renseigner le public sur les solutions à mettre en œuvre pour réduire les consommations d'énergie dans l'habitat. Le conseil porte sur les aspects techniques, réglementaires, et financiers. Les conseillères et conseillers énergie réalisent également tout au long de l'année de nombreuses animations sur la rénovation énergétique et les économies d'énergie.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Participation au Salon de l'habitat de Toulouse : le Conseil départemental a invité sur son stand l'ensemble des services publics de la rénovation énergétique (Agence Nationale de l'Habitat, Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, Espaces info énergie, Agence départementale d'information sur le logement) afin de fournir aux personnes un accompagnement complet sur leurs projets (plus de 300 personnes accompagnées),
- entrée du Département au capital de la société ENERCOOP à hauteur de 100 000 € pour soutenir le développement de projets d'énergies renouvelables sur le territoire de la Haute-Garonne

● CHIFFRES CLÉS 2019

- 11** permanences Espace Info Energie
- 1 712** personnes conseillées
- 11** animations réalisées



Agro-écologie

Malgré la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), et grâce à la signature d'une convention avec la Région Occitanie, le Conseil départemental poursuit sa politique agro-écologique. Celle-ci constitue l'une des 6 priorités des « engagements du Département vers la Transition Ecologique », plan d'action global qui dispose d'un budget de 150 millions d'euros sur 4 ans (10 millions pour l'agro-écologie). Il s'agit de favoriser une agriculture locale de qualité préservant les ressources naturelles, l'environnement et contribuant à l'entretien des espaces. Cette action volontaire se traduit par :

- 17 types d'aides agricoles, concernant différentes thématiques : filières animale et végétale, équipement, solidarité et associations/manifestations,
- l'intervention sur le terrain des 28 conseillères et conseillers agro-environnement du Département agréé-e-s par l'État, et du Laboratoire Départemental 31 Eau Vétérinaire Air (LD31 EVA).

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

Développement de l'Agriculture Biologique

- Poursuite du soutien à l'association ERABLES 31 (association oeuvrant pour les agriculteurs et agricultrices en bio et la conversion en bio),
- participation à la 14^e Foire Garo'Bio à Toulouse.

Préservation des sols, lutte contre l'érosion et les coulées de boue

- Organisation de 13 réunions de sensibilisation aux coulées de boue et réalisation de 31 diagnostics parcellaires individuels,
- organisation d'expérimentations de couverts végétaux avec visites dans le Lauragais et le Nord toulousain,

- accompagnement d'initiatives locales (Sage Hers Mort Girou, projet Coterra de recherche participative de l'Institut National de la Recherche Agronomique-INRA financé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME).

Développement des circuits courts et des filières de qualité de proximité

- Poursuite de l'opération MIAM31 qui vise à favoriser l'introduction de produits locaux et de qualité dans la restauration collective publique notamment dans les collèges. Grâce aux animations et à la plateforme virtuelle Agrilocal31, MIAM 31 permet de faire redécouvrir les terroirs, la saisonnalité, le goût des bons produits et de lutter contre le gaspillage alimentaire. C'est également un soutien aux filières locales de qualité,
- organisation d'animations autour du goût, de la localité et de la saisonnalité auprès des collèges et des écoles (opération « Au pré de l'assiette ») et sur deux exploitations agricoles (opération « Au pré de la ferme »),
- soutien de manifestations : Saveurs et senteurs du Frontonnais, Fête de l'ail violet de Cadours, Journées du Boulonnais...,
- participation au Salon International de l'Agriculture





Développement de partenariats techniques orientés vers l'agro-écologie

- Accompagnement technique du syndicat de l'ail violet de Cadours pour l'obtention l'AOC-AOP Ail Violet du Pays de Cadours, contribution technique pour l'adaptation du cahier des charges vers des mesures agro-écologiques, accompagnement technique aux pratiques agro-écologiques visant à améliorer la qualité de l'AOP,
- Accompagnement technique du Syndicat des vignerons de Fronton pour soutenir la recherche et la sélection de cépages moins sensibles aux maladies et adaptés au changement climatique, accompagnement à la réduction d'intrants dont les traitements phytosanitaires,
- Accompagnement technique de la COPYC (Commission Ovine des Pyrénées Centrales) aux démarches de la filière ovine grâce auxquelles les éleveurs et éleveuses d'ovins pourront mieux valoriser leurs savoir-faire et leurs produits, à travers notamment l'animation technique d'actions agro-écologiques d'intérêt collectif. Le Conseil départemental est également intervenu auprès de l'Institut National de l'Origine et de la qualité (INAO) du Ministère de l'Agriculture et de l'Union Européenne pour appuyer l'examen de la demande d'IGP « Agneau des Pyrénées » portée par la COPYC.



Réduction des intrants en agriculture (fertilisants, pesticides, eau, antibiotiques...)

- Poursuite du Programme Agro-Ecologique et Climatique : accompagnement de 11 exploitations en polyculture-élevage supplémentaires (qui s'ajoutent aux 111 depuis 2017),
- Poursuite du cofinancement du réseau des 6 « fermes Eco-antibio », piloté par le Groupement de Défense Sanitaire (GDS 31) pour diminuer l'utilisation des antibiotiques dans les élevages,
- Adoption d'un nouveau règlement d'aide à l'équipement pour les agriculteurs et agricultrices nouvellement installé.e.s,
- Poursuite de la maîtrise d'ouvrage du Projet de territoire Garonne amont,
- Approbation de la 2^e tranche de travaux visant à moderniser le réseau d'irrigation porté par l'Association Syndicale Autorisée de la région de Villemur,
- Sélection du secteur Volvestre par l'Agence de l'Eau pour expérimenter les paiements pour services environnementaux. Cette nouvelle forme de reconnaissance du rôle positif des exploitations les plus contributives à la préservation eau, sols et biodiversité se traduit par le versement d'une rémunération.

Accompagnement des agriculteurs fragilisés

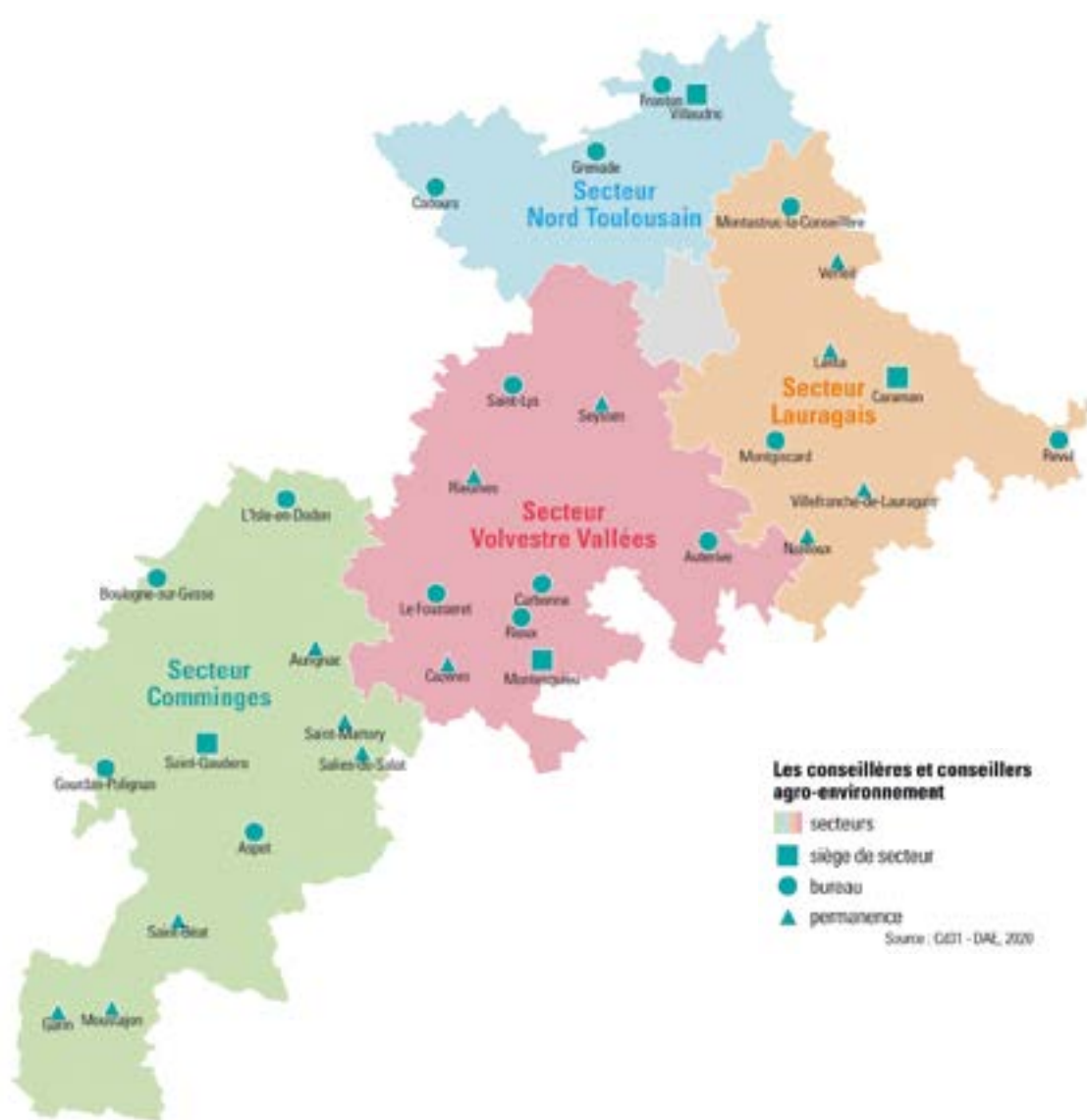
- Déploiement d'une aide exceptionnelle en faveur des agriculteurs et agricultrices dans le cadre des graves intempéries de l'année 2018 ;
- Etablissement d'un nouveau partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole afin de trouver des synergies d'action auprès des agriculteurs et agricultrices fragilisé.e.s.
- Poursuite de la participation au Comité d'Orientation et d'Accompagnement des Agriculteurs Fragilisés chargé de suivre et d'aider de manière collégiale avec les autres partenaires (Etat, Chambre d'agriculture, fournisseurs, banques...) chaque agriculteur et agricultrice en difficulté,
- Financement du Service de Remplacement 31, solution pour les agriculteurs et agricultrices lors de leurs congés, formations, absences diverses, et en cas de coups durs.

CHIFFRES CLÉS 2019

4 000 agriculteurs et agricultrices
conseillé.e.s

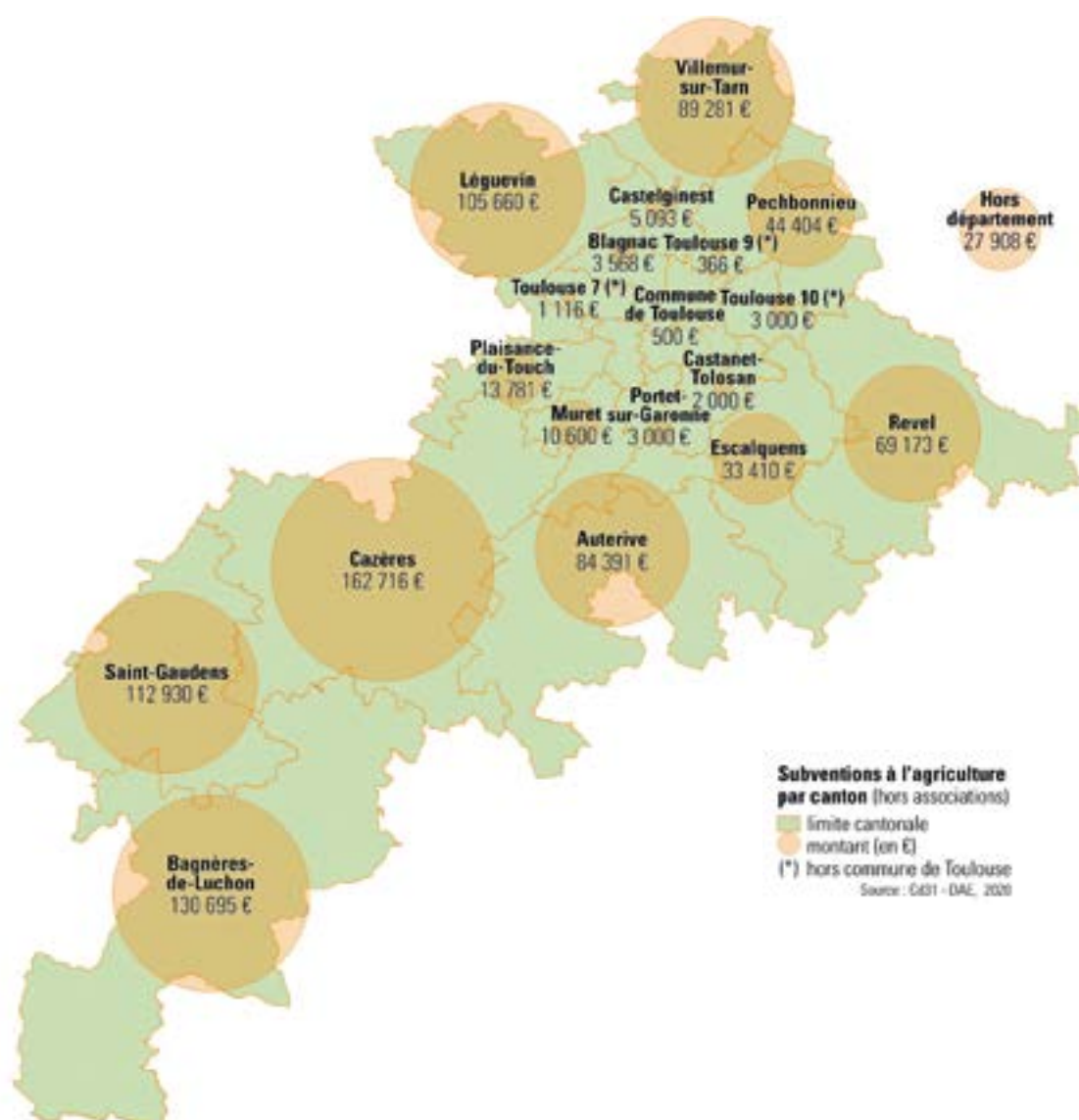
626 exploitations fragilisées par les
intempéries de l'année 2018 bénéficiaires
d'une aide exceptionnelle

Les conseillères et conseillers agro environnement





Les subventions à l'agriculture par canton





UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE ET INNOVANT FACE À LA CRISE SANITAIRE

Le ralentissement de l'économie et le confinement ont été un accélérateur de la prise de conscience de la fragilité de nos écosystèmes et de l'importance de leur préservation.

Parce que l'on ne peut repartir comme avant en reproduisant les mêmes causes qui auront les mêmes effets, ignorer les conséquences du grand ravage des écosystèmes et de la biodiversité, ainsi que les effets d'une crise sanitaire comme celle que nous traversons en termes d'aggravation des inégalités, le Conseil départemental place plus que jamais la préservation de l'environnement au cœur de ses engagements.

Un budget de 150 millions d'euros a été mobilisé pour la mise en place d'un Plan d'action 2017-2020 en faveur de la transition écologique. Ses 41 mesures concrètes seront poursuivies jusqu'à leur terme.

Face à la crise sanitaire, l'acte II (2020-2024) de ce plan, préparé de longue date, prendra donc une importance particulière. Notre société a pris conscience de ses fragilités. Les citoyennes et citoyens attendent des mesures fortes. La reconstruction qui s'annonce devra plus que jamais être éco-responsable et s'inscrire dans une volonté de développement durable alliant environnement, social et économie.

Ainsi, cet acte II de la transition écologique qui est un axe majeur de la politique de la collectivité sera également un volet du plan de relance solidaire, économique et sociale pour nos territoires. Il engage la collectivité sur 8 priorités :

- veiller sur la ressource en eau,
- agir pour la reconquête de la biodiversité : préserver et donner à voir,

- relancer la construction privée et publique en intégrant pleinement transition énergétique, réponse à la demande sociale et maîtrise de l'énergie,
- repenser les déplacements du quotidien : mobilités douces et transition numérique au service de la transition écologique,
- développer les sentiers et les voies cyclables vertes au service des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais et du tourisme vert de proximité,
- accompagner les agriculteurs et agricultrices vers des pratiques durables pour sécuriser une alimentation locale qualité,
- associer les collégiennes et les collégiens, premiers acteurs et actrices de la transition alimentaire et écologique,
- encourager une transition écologique au service de la santé et du cadre de vie.

Par ailleurs, en quelques jours, la fermeture des lieux de restauration et la modification des habitudes alimentaires ont profondément bouleversé l'organisation des filières. Durant cette période, les circuits courts se sont démarqués par leurs capacités à se réinventer rapidement avec grande ingéniosité. Les différentes initiatives sur nos territoires ont été plus qu'efficaces pour construire des solutions innovantes et solidaires dans l'urgence.

Cette crise nous démontre la résilience d'une économie plus sociale et plus solidaire. Mais elle souligne également les freins et les limites de ce secteur en pleine croissance. Pour répondre à ces nouveaux enjeux et pour faire face aux incertitudes qui nous attendent, le Conseil départemental s'engage dans la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des circuits courts en Haute-Garonne.



PRÉSERVER L'AVENIR DE NOTRE UNIQUE BIOSPHERE

Protection de l'environnement

Eau	13 777 778 €
Déchets	179 484 €
Espaces naturels	409 806 €
Sensibilisation à l'environnement	66 863 €

TOTAL Protection de l'environnement **14 433 932 €**

Développement durable des territoires

Itinérances douces	2 304 091 €
Covoiturage	2 410 €
Transition énergétique	107 983 €
Agro-écologie	3 090 305 €

TOTAL Développement durable des territoires **5 504 789 €**

TOTAL **19 938 721 €**

ÊTRE SOLIDAIRES

- Solidarité départementale
- Enfance et jeunesse
- Développement des territoires
- Soutien à la création d'activité et d'emploi
- Tourisme
- Logement
- Sécurité des biens et des personnes

973 227 609 €



SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

Le Département est le chef de file des politiques de solidarité sur son territoire, ce qui signifie que c'est autour de lui que se coordonnent et se déploient les politiques de lutte contre la précarité et l'exclusion en Haute-Garonne.

Cette compétence au service des populations s'exerce en particulier au sein des Maisons des Solidarités (MDS). Ces 23 structures sont implantées sur des territoires où est mis en œuvre un Service Social polyvalent s'adressant à toute personne en difficulté sociale, et où se déclinent les différentes politiques sociales du Conseil départemental à tous les âges de la vie.

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre du projet de territorialisation de l'action sociale, qui répond aux 4 objectifs stratégiques suivants :

- améliorer la qualité du service rendu à l'usager et à l'usagère,
- définir les approches partenariales et favoriser la transversalité des missions,
- responsabiliser les territoires et développer leur autonomie décisionnelle,
- garantir l'équité de la réponse départementale.

Au nombre de 5, les DTS constituent le nouvel échelon intermédiaire de l'organisation territoriale de l'action sociale départementale, entre le niveau de proximité des MDS et l'échelon central garant du pilotage des solidarités (voir détail page 144),

- professionnalisation et valorisation de la fonction d'accueil en MDS, avec la mise en place d'une formation obligatoire à destination des personnels d'accueil,
- adaptation de l'environnement numérique à cette nouvelle organisation administrative : modification des infrastructures, déménagements, paramétrages des logiciels métiers...

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

Mise en œuvre du projet de la territorialisation de l'action sociale

- Création des Directions Territoriales des Solidarités (DTS) et préparation du passage de 23 à 30 MDS, avec des équipes spécialisées apportant un soutien technique aux professionnelles et professionnels de MDS, dans l'objectif de mieux répondre aux besoins des usagères et des usagers.



SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

• Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

Insertion

Cohésion sociale, promotion du Développement Social (stratégie de mise en synergie des politiques sociales et des politiques de droit commun au plus près des habitantes et habitants et de leur quotidien) :

- 4^e édition des Journées du Développement social avec l'intervention de M. Marcel Jaeger, coordonnateur du Haut Conseil en Travail Social,
- signature d'une convention entre l'État et le Département en tant que territoire démonstrateur dans le cadre de la Stratégie nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté,

- engagement de 12 MDS dans une démarche de Projet Social de Territoire (PST) ayant pour objectifs d'analyser et de comprendre le territoire, de croiser les regards et les analyses et de co-construire des actions dans une démarche de développement social.
- organisation d'actions collectives dans les MDS pour favoriser la reprise du lien social et acquérir des capacités à s'impliquer dans des projets collectifs ou citoyens : ces actions sont conçues selon les problématiques repérées sur chaque territoire, et peuvent être construites avec les partenaires, les habitantes et les habitants, afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins exprimés. Elles peuvent prendre différentes formes (groupes de soutien/de parole, séances d'informations collectives sur un dispositif, journée de prévention sur une thématique, parcours permettant de découvrir différentes structures) et porter sur toutes les thématiques de la vie courante (santé, parentalité, accès aux droits, précarité énergétique, accès à la culture, etc.). Quelques exemples d'interventions réalisées en 2019 : ateliers d'informations collectives autour du thème de la consommation à St-Jean, ateliers bien être à Luchon, journée sur l'alimentation avec « Du Sol à l'Assiette » à Amouroux, parcours de découverte culturelle à Soupetard, groupe de réflexion sur le thème de la culture à Salvétat, ateliers parents enfants au centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'Empalot, forum partenarial « Vacances et temps libre » à Bagatelle,
- expérimentation d'une nouvelle offre de services de proximité dans 4 territoires haut-garonnais, centrée autour de l'inclusion numérique et adaptée aux besoins de chacun des territoires.





Renforcement des coopérations partenariales

- Poursuite du travail d'articulation engagé avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dans le cadre de la Convention Territoriale Globale départementale signée en 2017, et approbation du Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale piloté par la CAF,
- adoption d'un accord-cadre avec la Mutualité Sociale Agricole pour un accompagnement des agriculteurs, agricultrices et salarié-e-s agricoles en situation de fragilité. Exemple d'action collective mise en œuvre : mise en place d'espaces de parole, de lien social et d'information sur l'accès aux droits autour de la projection du film « Oser pour aller mieux »,
- dans le cadre de la convention de partenariat avec Toulouse Métropole, autour des trois compétences transférées le 1^{er} janvier 2017 à la Métropole (Fonds de Solidarité Logement, Prévention spécialisée et Fonds d'Aide aux Jeunes), adoption d'un nouveau règlement intérieur du Fonds de Solidarité Logement commun,
- poursuite du travail d'articulation engagé avec l'Union départementale des centres communaux d'action sociale dans le cadre du protocole de coopération signé en 2017.

Développement de démarches et actions de prévention

- Réunions du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) pour recueillir son avis sur le Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC), et mettre en place des groupes de travail sur quatre thématiques (personnes âgées autonomes, coordination gérontologique, maintien à domicile, pair-aidance),
- organisation de la 2^e édition du colloque PMI consacrée aux besoins fondamentaux de l'enfant,
- mise en œuvre des orientations stratégiques de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes,
- pilotage du dispositif de Coordination des aides financières (dispositif CORAFIN) et conduite d'un travail partenarial sur la prévention du surendettement avec la Banque de France. Le Département est également associé à l'élaboration du Plan départemental de prévention du surendettement de l'État et participe aux réunions d'animation de ce réseau,



SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

• Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

Insertion

- travail partenarial avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration, la Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile et les associations œuvrant dans l'accueil et l'accompagnement des publics migrants,
- lancement d'un marché public pour le suivi de la délégation partielle des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé en Haute-Garonne destinées à aider des personnes majeures dont les facultés ne sont pas altérées, mais qui sont en grande difficulté sociale et perçoivent des prestations sociales. Il existe 2 types de mesures :
la mesure d'accompagnement social personnalisé (Masp), mise en place en accord avec la personne en difficulté, et la mesure d'accompagnement judiciaire (Maj), imposée par la justice à la personne en difficulté),
- poursuite du travail sur la prévention des phénomènes d'emprise et de radicalisation.

• CHIFFRES CLÉS 2019

5 DTS

23 MDS

84 points d'accueil

1 400 professionnel·les de terrain mobilisé·e·s

14 500 contacts d'usagères et usagers par semaine en MDS

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Avec les Projets Sociaux de Territoire (PST), le Conseil départemental s'est engagé dans une démarche sociale innovante qui repose sur la co-construction avec les acteurs et actrices du territoire, de réponses plus adaptées aux besoins.

Avec une proximité renforcée, les MDS se sont engagées dans des PST dont certains commencent à proposer des actions concrètes.

À titre d'exemples :

- le PST engagé par la MDS de Bouloc sur le territoire de Villemur, sur la thématique de la mobilité, a permis de mettre en place deux actions concrètes dont l'objectif est de faciliter la mobilité des personnes afin d'éviter l'exclusion et réussir leur insertion sociale et professionnelle : la location de voitures à tarif social /réparation de véhicule/ accompagnement à l'achat ; l'aide à la mobilité. Ce projet est issu d'un diagnostic partagé auquel une centaine de personnes au niveau local ont été invitées à participer : élu·e·s des communes, acteurs et actrices économiques du territoire, associations ou partenaires institutionnels,
- le Projet « Balade Solidaire » a été mis en œuvre en octobre 2019 avec la MDS de Saint-Gaudens : il s'agit d'un parcours à pied à travers la ville de Saint-Gaudens proposé aux personnes isolées afin de leur permettre de découvrir des lieux ressources du territoire.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Après l'adoption du Plan d'action pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, le Département s'est doté d'une stratégie de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes composée de cinq champs d'action :

- le soutien financier aux partenaires associatifs ainsi que leur accompagnement pour une meilleure coordination et un maillage plus opérant sur les territoires, notamment vis-à-vis des intervenantes et intervenants sociaux de Police et de Gendarmerie,
- la professionnalisation des missions départementales d'accueil, d'orientation et d'accompagnement,
- la création de lieux d'accueil pour la mise à l'abri des publics dont le Département a la charge,
- la protection et la prise en charge des enfants témoins et co-victimes,
- le soutien des acteurs et actrices engagé-e-s dans la prise en charge et l'accompagnement social et médico-social des auteurs de violences pour éviter les risques de récidive.

Par ailleurs, afin de mieux connaître les publics, le recueil de données genrées a été mis en place dans les MDS et permettra des études plus précises dans les années à venir.



SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

• Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

Insertion

La territorialisation de l'action sociale



Autonomie des personnes âgées

Le Conseil départemental assure plusieurs missions en faveur des personnes âgées, avec pour objectif de préserver leur autonomie et d'accompagner la dépendance. Ces missions se déroulent dans le cadre des aides sociales individuelles relevant du Conseil départemental, mais aussi d'actions volontaristes dépassant le minimum légal.

Ces aides sont organisées tant à domicile qu'en structure d'accueil. Ainsi, la personne âgée peut bénéficier d'aide pour les services ménagers, les services collectifs, l'hébergement en établissement, dans l'objectif d'une aide à l'autonomie. La personne âgée peut également être accueillie chez un particulier agréé et accompagné par le Département, et bénéficier d'une aide sociale.

Ainsi, le Conseil départemental est en charge de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), qui constitue un appui déterminant pour aider les personnes âgées en perte d'autonomie à faire face aux besoins induits. Le Conseil départemental évalue la dépendance, les besoins d'aide, attribue et verse cette allocation (financement au 3/4 par le Conseil départemental, 1/4 par l'État). Il assume pleinement la vérification de l'effectivité de l'aide sur l'intégralité des bénéficiaires de l'APA à domicile. Afin d'alléger les démarches administratives, l'APA à domicile pour un emploi direct ou en mandataire est versée sous forme de « Chèques Solidarité 31 » (papier ou dématérialisés).

Il est également concepteur de réseaux de partenaires de la gérontologie, initie et favorise, via ces réseaux, l'organisation de rencontres thématiques sur ces sujets.

Les actions de prévention sont traitées à la fois par les Maisons des Solidarités (MDS) et par les réseaux de partenaires de la coordination gérontologique.

D'autres aides sont offertes par le Département : aides pour aménager les logements des personnes âgées dépendantes ; aides sociales individuelles pour financer le ménage, les repas ou l'hébergement ; subventions au secteur associatif qui accompagne les seniors dans les domaines de la santé, du portage de repas ou des loisirs.



SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

• Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

Insertion

Le Conseil départemental finance également le service Téléassistance 31 qui permet de bénéficier d'une aide à distance gratuite 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour répondre aux besoins des aidantes et des aidants, il favorise la création des haltes-répît qui offrent un accueil ponctuel et non médicalisé aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Dans les villes comme en zone rurale, le Département exerce sa compétence de « coordinateur gérontologique » à travers ses 23 Maisons des solidarités. Il joue également le rôle d'interface avec le dispositif d'État des MAIA (Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer).

Il assure le développement, l'accompagnement et le contrôle de l'offre sociale et médicosociale (services d'aide à domicile, établissements et alternatives), à travers le lancement d'appels à projet, la contractualisation (autorisations, contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), ou encore le suivi de la qualité des prestations réalisées dans le cadre de l'APA (avec notamment le déploiement du dispositif Télégestion Solidarité 31).

Dans le cadre de conventions avec les communes volontaires, il prend en charge le transport gratuit des personnes âgées sous condition de ressource à raison de 24 voyages par an (cars liO Arc-en-Ciel, cars liO routiers, ou trains liO). Il délivre par ailleurs la Carte Mobilité Inclusion (CMI).





GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

Actions en faveur des usagères et des usagers

- Adoption du Schéma départemental en faveur des personnes âgées (2019-2023) et lancement des actions,
- adoption et diffusion du Règlement départemental d'aide sociale (RDAS) pour les personnes âgées,
- mise en place du paiement de la part différentielle pour l'aide sociale à l'hébergement,
- organisation d'une Journée des aidantes et aidants, d'un événement sur le vieillissement et sous le prisme de l'égalité femmes-hommes, participation aux Assises départementales des Maladies NeuroDégénératives,
- déploiement du Plan d'actions 2019 de prévention en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile, au titre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de la Haute-Garonne (CFPPA).

Actions en faveur des structures

- Instruction des candidatures de l'appel à projet sur les résidences autonomes, ensembles de logements pour les personnes âgées associés à des services collectifs, souvent construits à proximité des commerces, des transports et des services (300 lits supplémentaires),
- instruction de l'appel à projet visant à soutenir les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) rurales et en zone de montagne, ainsi que les services en soirée auprès des personnes âgées,
- lancement d'appels à projet pour la création de 36 places d'accueil de jour itinérant (avec l'Agence Régionale de Santé-ARS) et pour la création de 6 résidences autonomie,
- lancement d'un marché public 2019-2023 pour enrichir l'offre de Téléassistance,
- formation des accueillants familiaux avec l'intervention de l'association France Alzheimer,
- renouvellement de la convention de partenariat avec le Gérontopôle.



SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

• Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

Insertion



• CHIFFRES CLÉS 2019

21 672 bénéficiaires de l'APA à domicile

8 678 bénéficiaires de l'APA en établissement

25 616 bénéficiaires de la Téléassistance

173 établissements d'accueil personnes âgées autorisés

223 SAAD autorisés

10 haltes-répét autorisées

Plus de **6 300** cartes mobilité inclusion délivrées

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



En Haute-Garonne, une personne sur cinq est âgée de 60 ans et plus, et les projections annoncent 50 000 seniors supplémentaires d'ici 2030. Cette évolution démographique fait naître de nouvelles attentes et de nouveaux besoins auxquels le Schéma départemental en faveur des personnes âgées 2019-2023 entend répondre.

Adopté en octobre 2019, ce Schéma est le fruit d'un an de concertation : organisation de plusieurs « journées partenariales » pour débattre et proposer des idées, organisation de deux journées de « design de service » (technique qui consiste à concevoir un service centré utilisateur de manière à ce qu'il soit utile et facilement utilisable) avec les usagers et les usagers d'une MDS, association du CDCA à chaque étape... Au total ce sont plus de 1 100 acteurs et actrices du secteur associatif comme institutionnel qui ont contribué à son élaboration, depuis le diagnostic jusqu'aux fiches-actions.



Autonomie et compensation du handicap

Le Conseil départemental agit auprès des personnes en situation de handicap dans le cadre des politiques d'hébergement et d'action sociale ainsi que par le versement de la Prestation de Compensation du Handicap pour lesquelles il est compétent.

Ses interventions visent notamment toute personne adulte en situation de handicap, privée de ressources suffisantes et remplissant des conditions d'incapacité reconnues par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qui pourra alors bénéficier d'une aide à domicile ou de la prise en charge des frais d'hébergement en famille d'accueil ou en établissement spécialisé.

Il déploie différents types d'aides et de dispositifs qui bénéficient aux personnes en situation de handicap : le service Télassistance 31, le dispositif « Télégestion Solidarité 31 » qui permet de garantir le suivi et la qualité de la prestation du service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), le soutien financier aux associations agissant auprès des personnes handicapées et de leur famille.

Il accompagne également les structures intervenant auprès des personnes en situation de handicap : autorisation et suivi des SAAD intervenant auprès des personnes bénéficiaires de la PCH ou de services ménagers, mise en œuvre d'un dialogue de gestion avec les établissements et services sociaux et médico-sociaux, réalisation d'inspections et de contrôles portant sur la qualité de l'accompagnement des personnes...

L'accent est également mis sur l'accessibilité du réseau de transport liO Arc-en-Ciel, du point de vue des autocars, tous accessibles aux personnes à mobilité réduite depuis 2015, et des arrêts de bus, progressivement rendus accessibles. Lorsqu'ils ne le sont pas encore, le Département a mis en place un service de substitution, le réseau Autonobus.



SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

• Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

Insertion



GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Adoption et diffusion du Règlement départemental d'aide sociale (RDAS) pour les personnes en situation de handicap,
- déploiement des actions du Schéma en faveur des personnes en situation de handicap,
- organisation d'un événement « Égalité et handicap : un défi à relever ! »,
- mise en œuvre du projet d'innovation par le design de service « L'inclusion, c'est aussi la socialisation », retenu au niveau national par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA),



- mise en place progressive du paiement de l'aide sociale à l'hébergement en part différentielle,
- accompagnement de la transformation de l'offre (accueil séquentiel),
- participation à la Réponse Accompagnée pour Tous (RAPT) qui fait évoluer l'organisation et la coordination de tous les acteurs et actrices impliqués pour construire, avec les personnes ou leur famille, des solutions d'accompagnement. Il s'agit de permettre un parcours de vie sans rupture,
- appel à candidature dans le cadre de la préfiguration des SAAD pour financer 5 projets innovants pour accompagner des personnes en situation de handicap ayant des troubles associés,
- réalisation du bilan à mi-parcours de l'Agenda d'accessibilité programmée des arrêts hors agglomération du réseau liO Arc-en-Ciel,
- mise en accessibilité des quais de la gare routière Pierre Sépard avec des rampes d'accès et des bandes podotactiles.

• CHIFFRES CLÉS 2019

8 015 bénéficiaires de la PCH

77 établissements d'accueil de personnes en situation de handicap autorisés

36% des arrêts de transports aménagés et accessibles aux personnes à mobilité réduite

Maison départementale des personnes handicapées

Le Conseil départemental a la responsabilité administrative et financière de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Depuis sa création en 2006, ce groupement d'intérêt public associe le Département, l'État, les associations et les organismes de protection sociale. C'est un « guichet unique » qui accueille, oriente toute personne adulte ou famille d'un enfant en situation de handicap, évalue ses droits et l'aide à répondre à ses besoins de compensation du handicap.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

Action en faveur du public

- Lancement du nouveau site Internet de la MDPH31 dans une logique d'accessibilité,
- déploiement de la plateforme de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), qui permet une transmission dématérialisée du dossier de demande afin de simplifier les démarches des personnes et de leurs familles, tout en maintenant un accompagnement étroit des usagères et des usagers confronté-e-s à la fracture numérique,
- mise en place du nouveau formulaire de « demande IMPACT » afin de faire évoluer le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire sur une analyse globale des besoins de la personne et lui permettre de faire des propositions de compensation élargies,
- mise en œuvre des premières attributions de droits (carte mobilité inclusion, Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) sans limitation de durée,

- participation à de nombreuses manifestations organisées par des partenaires intervenant dans le champ du handicap.

Actions en faveur des structures

- Accueil sur les territoires des personnes, favorisé en renforçant le partenariat avec les acteurs et actrices de terrain : maintien de la « Hotline 1146 », numéro d'appel dédié aux professionnel-le-s (MDS, Centres Communaux d'Action Sociale : CCAS...) pour répondre à leurs questions,
- renforcement de la boîte mail : partenaires.mdp@cd31.fr, pour un accueil numérique permettant de répondre à leurs besoins (situations complexes, besoin d'expertise...),
- journées Immersion à la MDPH pour les équipes des MDS volontaires,
- déploiement de la réponse accompagnée pour tous et de Via trajectoire avec l'ensemble des partenaires.

CHIFFRES CLÉS 2019

117 893 personnes
ayant au moins un droit à la MDPH



SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

● Insertion

Insertion

Le Département pilote et finance le Revenu de Solidarité Active (RSA) avec la volonté d'articuler le droit à l'allocation et le droit à l'insertion.

À travers le Programme Départemental d'Insertion (PDI), il développe une offre d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle pour tous les publics en difficulté. Pour proposer des actions d'insertion ciblées en direction des personnes allocataires du RSA et des personnes en parcours d'insertion, il s'appuie sur un réseau de 126 associations et 18 prestataires d'accompagnement sur l'ensemble du territoire.

Il contribue à la mise en œuvre des orientations de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté sur le territoire départemental :

- il pilote le dispositif ACTIPRO RSA, prestation d'accompagnement territorialisée qui met en avant le lien avec les entreprises et l'accompagnement vers l'accès à l'emploi pour les allocataires du RSA,
- il est engagé depuis 2015, en coordination avec Pôle Emploi, dans le dispositif « Accompagnement Global Pôle Emploi ». Ce double accompagnement propose un suivi sur les volets social et professionnel, et s'adresse à toutes les personnes demandeuses d'emploi, y compris allocataires du RSA,
- la Haute-Garonne est en 2019 territoire démonstrateur de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté voulue par le Gouvernement.

Il bénéficie du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion 2017-2019 (FAPI), soutien financier aux Départements qui s'engagent à renforcer leurs politiques d'insertion.

Il offre la gratuité des transports aux bénéficiaires du RSA socle sur l'ensemble des réseaux de transport publics de la Haute-Garonne (réseau Tisséo, réseau SNCF, réseau liO Arc-en-Ciel). Le Département finance également la gratuité des transports des personnes en recherche d'emploi résidant dans les communes extérieures au périmètre Tisséo.





GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Adoption du nouveau Pacte territorial d'insertion (PTI), marqué par une volonté de proposer une animation et des déclinaisons à l'échelle des territoires,
- généralisation de la démarche de co-construction d'actions d'insertion et de Développement Social Local (DSL) avec les allocataires du RSA sur l'ensemble du territoire départemental avec la constitution de 5 équipes mixtes d'insertion (EMI),
- renforcement du dispositif ACTIPRO RSA (accompagnement personnalisé pour retrouver le chemin de l'emploi),
- organisation de plusieurs rencontres entre professionnel-le-s au sein des MDS pour faciliter le développement de l'« Accompagnement Global Pôle Emploi »,
- expérimentation des kiosques insertion sur 3 territoires (Muret, Bagatelle et Minimes) : espaces de rencontre entre les allocataires et les professionnel-le-s, ils permettent de promouvoir les offres du Département et de son PDI, et celles des partenaires,
- expérimentation de la Procédure de médiation préalable obligatoire (MPO), initiée dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle : en 2019, 59 allocataires ont saisi le médiateur, dont 42 au motif d'une contestation de décision liée à un indu et 17 pour contester une décision liée au droit lui-même,
- dans le cadre de la gestion de la subvention globale Fonds Social Européen (FSE) mobilisée pour cofinancer des actions d'accompagnement des allocataires du RSA, réalisation d'un audit de la Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles (CICC) qui met en avant une bonne gestion des fonds européens par le Département,

malgré le constat d'une insuffisance de personnels et un portage de contrôle interne à renforcer,

- participation à un groupement de commande entre 6 Départements de la région Occitanie pour l'analyse des dispositifs d'aide départementaux et la mise en compatibilité avec la réglementation européenne encadrant les aides d'État.

CHIFFRES CLÉS 2019

5,8% des ménages de la Haute-Garonne allocataires du RSA

6 631 personnes bénéficiaires du RSA accompagnées par un-e référent-e professionnel-le ACTIPRO RSA

1 447 nouvelles personnes en recherche d'emploi ont bénéficié de l'« Accompagnement Global Pôle Emploi »

13 832 bénéficiaires des transports gratuits au titre du RSA

3 410 bénéficiaires des transports gratuits demandeurs et demandeuses d'emploi

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Après une phase expérimentale sur 2 territoires en 2018, 5 équipes mixtes d'insertion (EMI) ont été constituées en 2019. Composées d'allocataires du RSA, d'élu-e-s, de partenaires associatifs des territoires, et de professionnel-le-s des MDS et DTS, les EMI se réunissent régulièrement et travaillent à la réalisation de projets en réponse à des besoins identifiés et spécifiques aux territoires. Avec l'EMI, le Département poursuit ainsi sa démarche de participation citoyenne en direction des allocataires du RSA.

ENFANCE ET JEUNESSE

Enfance

En tant que chef de file de l'action sociale, le Conseil départemental exerce un rôle central dans les missions de protection de l'enfance. L'exercice de cette compétence se fait en partenariat étroit avec l'autorité judiciaire, les associations autorisées au titre de l'aide sociale à l'enfance, le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Éducation nationale.

Dans le cadre de la Protection maternelle et Infantile (PMI), Le Département met en œuvre des actions individuelles en faveur des femmes enceintes, des familles et des enfants de moins de 6 ans dans une approche globale de la santé. L'objectif principal est de valoriser les parents dans leur fonction et leurs compétences, en les aidant à utiliser leurs aptitudes pour assumer leur rôle éducatif et affectif auprès de leurs enfants.

Le Département a fait le choix d'aller au-delà de ses compétences obligatoires en valorisant les actions de prévention précoces susceptibles de permettre un repérage en amont des difficultés, avant que la situation ne se dégrade au point de prendre des mesures de protection.

À ce titre, il s'est doté d'un panel d'outils divers et complémentaires. Parmi eux, l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance de la Haute-Garonne offre un lieu ressources à l'ensemble du secteur. Conçu comme un espace de dialogue et d'analyse partagée, il organise chaque année un colloque à l'occasion de la journée Internationale des Droits de l'Enfant (près de 200 personnes y ont assisté en 2019), réalise un bilan annuel de la prévention et de la protection de l'enfance en Haute-Garonne, et mène des actions d'information et de prévention en direction des jeunes.

Mise en place avant même la loi de 2007 réformant la protection de l'enfance, la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) permet le recueil, le traitement et l'évaluation des informations préoccupantes (IP) avec réactivité.

Depuis 2017, le Département développe un plan d'action visant à renforcer la prise en charge des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans (MIAE) avec un triple objectif : les mettre à l'abri, maintenir les enfants auprès de leur mère lorsque la situation le permet, diversifier les modalités d'intervention pour mieux répondre aux besoins repérés et faciliter les parcours.

Enfin, le Département poursuit dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) le développement et de la diversification de l'offre d'accueil en direction des mineur·e·s et des jeunes majeur·e·s.





GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

Protection maternelle et infantile (PMI)

- Réorganisation des services de la PMI dans le contexte de territorialisation de l'action sociale départementale,
- mobilisation des médecins de PMI et actions de vaccination contre la rougeole dans un contexte d'épidémie,
- actions de sensibilisation et de dépistage précoce buccodentaire dans les salles d'attente de PMI des quartiers Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) et REP+, en partenariat avec la Faculté d'odontologie,
- élaboration d'une convention PMI avec la Maison de santé pluriprofessionnelle de Nailloux,
- financement de l'association Agir, Soigner, Éduquer, Insérer (ASEI) pour son action en lien avec le dépistage des troubles de l'audition et du langage dans les écoles maternelles,
- mise en place de la réforme de la formation obligatoire des assistant-e-s maternel-le-s,
- labellisation de 10 crèches à Vocation d'Insertion Professionnelle (VIP).

Enfance en situation préoccupante

- Travail sur le futur Protocole départemental de coordination multi-partenaire pour la protection de l'enfance,
- finalisation du mémento à destination des partenaires intitulé « Que dire, que faire d'une situation préoccupante »,
- réflexion sur la refonte du guide des informations préoccupantes datant de 2011 (renommé Référentiel IP), en tenant compte des évolutions législatives et de la territorialisation,

- formation des futures équipes spécialisées Evaluation IP des DTS,
- finalisation de la procédure d'archivage des IP et des suites données.

Adoption

- Réunions du groupe de travail multi-partenarial relatif à la réalisation d'un protocole concernant les femmes accouchant dans le secret : l'objectif est de leur offrir un meilleur accompagnement et de permettre une meilleure concertation des différents acteurs intervenant dans ce champ très sensible,
- réunions du groupe de travail sur la commission d'examen du statut des enfants confiés à l'ASE, avec intégration de nouveaux membres au dispositif.

Mise à l'abri et accompagnement des femmes enceintes ou mères isolées avec enfants (MIAE) de moins de trois ans

- Renouvellement de la convention avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Conseil départemental (augmentation de la subvention), et l'association Le Touril (augmentation du nombre de familles accueillies par le dispositif Colibri),
- renouvellement du dispositif d'intermédiation locative Interlude dans le cadre du Fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI),
- élaboration d'un référentiel d'accompagnement actualisé complet à destination des professionnel-le-s du Conseil départemental sur l'ensemble du dispositif construit avec le CCAS de Toulouse, le Service Intégré Accueil Orientation (SIAO), Le Touril et SOLIHA Interlude,



- en tant que Département démonstrateur dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, mise en place de maraudes mixtes État/Département/Toulouse Métropole afin de repérer les familles à la rue, d'évaluer leurs besoins et de les orienter vers les prises en charge adaptées.

Protection Aide sociale à l'enfance (ASE)

- Mise en œuvre effective de la territorialisation de l'action sociale départementale : 16 groupements ASE sont désormais répartis sur l'ensemble du territoire départemental,

- poursuite de la révision du Schéma départemental de l'enfance : finalisation du nouveau Projet pour l'enfant (PPE), réunions de groupes de travail sur la santé (notamment la santé mentale des enfants confiés), le traitement de l'urgence et des cas complexes,
- poursuite du développement et de la diversification de l'offre d'accueil : ouverture de 2 lieux de vie, créations de places d'accueil de jour, et extension des capacités de placement à domicile, accueil familial et appartements pour mineur-e-s autonomes,
- révision du Référentiel de placements à domicile (PAD) avec la création de 9 nouveaux services de PAD,
- élaboration du Référentiel d'accueil de jour en lien avec l'ouverture de 2 nouveaux services d'accueil de jour,
- mise à jour du référentiel concernant le développement de l'offre d'accueil des différents services d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) et la généralisation de l'offre d'AEMO renforcée à l'ensemble des opérateurs,
- adoption de mesures en faveur des assistantes familiales et assistants familiaux employé-e-s par le Département (revalorisation salariale, mise en place de l'allocation de premier équipement).



ENFANCE ET JEUNESSE

• Enfance

Prévention et éducation

Insertion et orientation
des jeunes

Mission départementale
de l'Engagement

• CHIFFRES CLÉS 2019

PMI

15 509 naissances en Haute-Garonne

7 646 assistant·e·s maternel·le·s
pour **21 473** places d'accueil

14 819 vaccins réalisés

Enfance en situation préoccupante

2 688 informations préoccupantes
entrantes et traitées

1 404 évaluations réalisées

436 signalements au Procureur
de la République

Adoption

122 demandes d'agrément reçues

55 pupilles accompagnées

Mise à l'abri et accompagnement des femmes enceintes ou MIAE

185 familles avec **274** enfants mises
à l'abri à l'hôtel

18 familles avec **33** enfants accueillies
par le dispositif Colibri

37 familles avec **74** enfants bénéficiant
du dispositif d'intermédiation locative
Interlude

Protection Aide sociale à l'enfance

1 902 mesures d'aide éducative en milieu
ouvert (AEMO)

1 753 mesures de placements

36 places créées en appartements
pour mineur·e·s autonomes

337 places d'accueil créées



Prévention et éducation

Le Département de la Haute-Garonne met en œuvre une politique engagée dans le cadre de la protection de l'enfance fondée sur des actions de prévention pour agir sur les processus d'inadaptation sociale. Il mène des actions de prévention spécialisée hors territoire métropolitain.

Sa politique s'articule autour de 4 axes stratégiques :

- la prévention des difficultés adolescentes et parentales,
- le renforcement des actions en direction du public collégien,
- le recentrage des dispositifs autour des Maisons Départementales des Solidarités (MDS) et le soutien des professionnel-le-s,
- la lisibilité de l'intervention du Conseil départemental.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Dans le cadre de la territorialisation de l'action sociale, rattachement des référentes et référents jeunesse et du club de prévention de Saint-Gaudens aux Directions Territoriales des Solidarités (DTS),
- expérimentation du dispositif innovant Accès Loisirs Prévention Jeunesse (ALPJ),
- mise en œuvre de « Neurones en mouvement », avec la réalisation d'une émission de radio dans une classe de 5^e Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA),
- lancement du site Internet parents31.fr (copiloté avec la Caisse d'Allocations familiales et l'État), Prix coup de cœur du jury du Grand prix de l'innovation 2019 de la Sécurité sociale,
- accueil au Pavillon République de l'Hôtel du Département du Forum Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP),
- participation à la 5^e édition de la Journée « Anim'Jeunes » organisée par les fédérations d'éducation Populaire,
- mobilisation des Francas de Haute-Garonne à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant,
- poursuite du soutien aux opérateurs publics et associatifs dans le champ du soutien de la parentalité,
- dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement de la Scolarité) : soutien aux actions d'accompagnement à la scolarité pour les élèves des collèges,
- dispositif Réussite Éducative : soutien financier et mobilisation de l'expertise des MDS aux cellules de veille Réussite Éducative,





- dispositifs départementaux Temps Libre Prévention Jeunes (TLPJ) et Ville Vie Vacances (VV) : soutien financier au profit d'organismes publics ou privés contribuant à la politique jeunesse par des actions de prévention,
- Plan Départemental d'Action en Faveur des Quartiers Urbains (PDQU) : soutien de plus de 50 associations menant des actions de lien social à destination des jeunes et de leurs familles,
- Maison départementale des adolescents (MDA) : organisation d'ateliers pour les parents et pour les adolescent-e-s (ateliers « Ses parents séparés »), organisation de groupes projets dans des collèges sur différentes thématiques (le harcèlement, la gestion du stress, les relations filles-garçons....), actions de prévention des addictions...

CHIFFRES CLÉS 2019

2 756 élèves de collèges bénéficiaires du dispositif CLAS

1 575 jeunes bénéficiaires des actions VV

8 403 jeunes bénéficiaires du dispositif TLPJ

1 717 jeunes accompagnés par la MDA



Insertion et orientation des jeunes

Les jeunes, dans les territoires ruraux notamment, vivent des situations spécifiques qui méritent de mobiliser des moyens supplémentaires pour inverser les tendances observées : isolement, absence de mobilité, moindre offre d'accompagnement, précarité économique et sociale retardant la décohabitation de la cellule parentale et la rendant difficile dans nombre de situations...

Pour faciliter leur insertion, le Département gère le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) hors territoire métropolitain, dispositif de dernier recours destiné à lutter contre l'exclusion des jeunes de 18 à 25 ans en grande difficulté sociale.

Il déploie également plusieurs actions accessibles aux jeunes dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI). C'est le cas notamment des actions en matière d'aide à la mobilité (la plateforme mobilité du Comminges), ou encore de l'École Régionale de la Deuxième chance.

Il collabore avec les Missions Locales Toulouse et Haute-Garonne dans le cadre

de l'accompagnement des dispositifs Garantie Jeunes et PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie), mais aussi de leur candidature à l'appel à projet de l'État intitulé « 100% inclusion » au titre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).

Le Département poursuit par ailleurs sa politique en faveur de l'accueil des Mineur-e-s Non Accompagné-e-s (MNA) à l'appui du Dispositif Départemental d'Accueil d'Évaluation et d'Orientation des Mineur-e-s Isolé-e-s (DDAEOMI) pour les primo-arrivant-e-s et du Service d'Accompagnement des Mineur-e-s Isolé-e-s (SAMI). Les MNA pris-e-s en charge par le Conseil départemental sont accompagné-e-s par le Service d'Accompagnement des Mineur-e-s Isolé-e-s (SAMI) et accueilli-e-s dans des structures autorisées par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) (maisons d'enfants à caractère social, lieux de vie ou familles d'accueil) ou habilitées Résidences Habitat Jeunes (RHJ).





Ces jeunes bénéficient d'un-e référent-e ASE du SAMI chargé-e de coordonner leur parcours et leur prise en charge en termes de santé, de scolarité et/ou formation, d'accès aux droits et de régularisation administrative.

Toutes les personnes mineures prises en charge dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) par le Département peuvent bénéficier à leur majorité d'une continuité de leur prise en charge dans le cadre d'un Contrat jeune majeur-e, ceci pour leur permettre de sortir progressivement du dispositif ASE avec les moyens de leur autonomie et de leur indépendance.

Un accompagnement vers les dispositifs de droit commun est organisé dès lors que l'accompagnement des personnes jeunes majeures par les services de l'ASE ne peut se poursuivre.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Réécriture du Règlement intérieur du FAJ avec les partenaires de l'insertion,
- accompagnement des organismes prescripteurs pour lutter contre le non-recours,
- articulation des aides du FAJ avec celles proposées par l'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance (ADEPAPE),

- développement des aides à la mobilité en direction des personnes jeunes majeures isolées prises en charge par le SAMI,
- mise en place, en tant que Département démonstrateur dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, d'actions visant à accompagner les sorties de l'ASE au moment de la majorité, notamment : une convention de partenariat élaborée avec les Chalets et l'Entraide protestante pour la mise à disposition de 10 logements autonomes à destination de personnes jeunes majeures prises en charge par l'ASE ; le renforcement du soutien à l'ADEPAPE,
- décision du Département de ne pas souscrire à la création du fichier national d'Aide à l'Évaluation de Minorité (AEM) du fait de son éloignement de la mission de protection de l'enfance et de sa finalité davantage tournée vers la gestion de la question migratoire.

CHIFFRES CLÉS 2019

746 jeunes mineur-e-s non accompagné-e-s pris-es en charge par le SAMI

516 personnes jeunes majeures accompagnées par le SAMI

391 personnes jeunes majeures prises en charge par les équipes ASE en MDS

Mission départementale de l'Engagement

La Mission départementale de l'Engagement est un dispositif novateur et expérimental destiné à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes après leur service civique.

Unique sur le plan national, ce dispositif s'appuie sur une convention de partenariat entre le Conseil départemental et l'Institut de l'Engagement présidé par Martin Hirsch.

Son objectif est de permettre aux lauréates et lauréats de l'Institut de l'Engagement un parrainage par des conseillères et conseillers départementaux dans le but de les accompagner dans leurs projets d'avenir en formation, en recherche d'emploi, ou en création d'activité.

Parrain/marraine et volontaires s'engagent dans le processus de parrainage sur une durée d'un an.

Il s'agit également de développer un réseau de partenaires sur le territoire, partageant les valeurs communes au Conseil départemental et à l'Institut, et qui pourront apporter leur expertise aux différents projets, en complément des parrainages.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Organisation des jurys d'admission de l'Institut de l'Engagement au Conseil départemental (promotion de printemps et d'automne),
- valorisation du dispositif à l'occasion d'événements comme le Forum pour l'Emploi du Muretain à Portet-sur-Garonne, le Salon de l'entreprise et le Forum régional de l'Économie sociale et solidaire.

CHIFFRES CLÉS 2019

15 volontaires bénéficiant du parrainage

15 parrains/marraines



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

Le Département place au cœur de son projet la solidarité entre les territoires urbains, périurbains, ruraux et de montagne, avec des dispositifs qui visent à maintenir la présence d'équipements de proximité et de services publics au cœur de toutes les communes.

Afin de mieux répondre aux besoins des habitantes et des habitants et dans le souci de garantir l'équité entre les territoires, le Conseil départemental a créé de nombreux outils innovants qui concourent au maintien d'un service public de qualité sur l'ensemble de la Haute-Garonne.

Premier partenaire des communes et intercommunalités, il accompagne, grâce aux contrats de territoire et à d'autres dispositifs novateurs, la construction de nouveaux équipements et l'émergence de nouveaux services indispensables à la qualité de vie des habitantes et des habitants.

Il met à la disposition des collectivités locales une expertise forte, à travers notamment 3 structures spécialisées : Haute-Garonne Développement, Haute-Garonne Ingénierie et Haute-Garonne numérique.



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

• Aménagement des territoires

Haute-Garonne Développement

Eurocentre

Haute-Garonne Ingénierie

Haute-Garonne Numérique

Aides aux administrations publiques locales

Politiques européennes

Voirie

Transports collectifs

Akteur incontournable de l'aménagement numérique, il s'engage pour que l'accès au très haut débit Internet généralisé soit une réalité d'ici 2022.

Afin de ne pas voir émerger une fracture numérique dans l'usage et dans le développement des services, il élabore un Schéma Directeur des Usages et Services Numériques (SDUSN). Le SDUSN a pour vocation de dresser un état des lieux de la présence numérique ainsi que des usages sur le territoire et constitue un outil de référence évolutif ouvert mettant en avant des choix de projets numériques « possibles ». Il est également un élément de mobilisation de l'action publique locale établi en concertation avec toutes les actrices et tous les acteurs du territoire départemental.

La loi République numérique d'octobre 2016 définit ainsi le SDUSN : « la Stratégie de Développement des Usages et Services Numériques vise à favoriser l'équilibre de l'offre de services numériques sur le territoire ainsi que la mise en place de ressources mutualisées, publiques et privées, y compris en matière de médiation numérique ».

Par ailleurs, le Conseil départemental mène depuis 2016 une politique volontariste en matière de partage des données et a œuvré à l'ouverture des données publiques sur le territoire haut-garonnais. En 2018, le portail data.haute-garonne.fr est devenu « le portail départemental de la donnée ouverte » capable d'accueillir et de valoriser les données publiques des collectivités volontaires du territoire ainsi que les propres données de la collectivité.

Ainsi, outre les jeux de données publiés dès l'ouverture, d'autres viennent enrichir le portail au fur et à mesure de leur disponibilité et en fonction des besoins et demandes des services comme des partenaires.

Afin de faciliter les déplacements en milieu rural comme urbain, le Département investit massivement pour la modernisation du réseau routier départemental. Il veille à proposer une offre de transports accessible à tous les publics (élèves, personnes en situation de handicap, personnes en recherche d'emploi, etc.) et contribue de manière significative au financement des transports en commun sur l'aire urbaine toulousaine.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Poursuite de la démarche de concertation et de prospective territoriale « Haute-Garonne Demain », dont l'objectif est de préparer l'avenir de notre département, avec l'organisation d'ateliers citoyens sur tout le territoire pour appréhender la vision, les idées et les souhaits des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais,
- lancement du dispositif « Cœur de vie » : destiné à l'ensemble des communes haut-garonnaises, il permet d'apporter un soutien financier et technique dans leurs réflexions d'aménagement, tout en s'appuyant sur les règlements en vigueur et en mobilisant les aides existantes de manière coordonnée et optimisée,



- mise en ligne de la Plateforme d'appui aux territoires, accessible depuis le site Internet du Conseil départemental, qui génère une information croisée de l'ensemble des services du Département et satellites (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement-CAUE, Haute-Garonne environnement, Haute-Garonne ingénierie, Haute-Garonne numérique, Haute-Garonne développement, Haute-Garonne tourisme, Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne SMEA-Réseau 31) de manière à bien cibler les expertises nécessaires à la mise en œuvre des projets portés par les collectivités locales,
- parution du Guide des dispositifs d'accompagnement à destination des communes et des intercommunalités : ce guide présente à travers différentes fiches thématiques, les appuis que le Département peut apporter pour accompagner les projets d'aménagement et de développement, et faciliter la gestion locale au quotidien. Il recense les accompagnements possibles, identifie les services à contacter directement ou par le biais de la plateforme en ligne.
- réalisation de la phase de diagnostic du SDUSN et identification des axes stratégiques avant le lancement d'une phase de concertation avec le grand public,

- organisation de la Deuxième édition de la Matinée de l'Open Data avec les participants des collectivités pilotes au dispositif d'ouverture des données en Haute-Garonne pour une matinée de rencontres. L'objectif : multiplier les échanges et partages d'expériences autour du dispositif open data pour imaginer ensemble de nouveaux services.



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

• Aménagement des territoires

Haute-Garonne Développement

Eurocentre

Haute-Garonne Ingénierie

Haute-Garonne Numérique

Aides aux administrations publiques locales

Politiques européennes

Voirie

Transports collectifs

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Afin de préparer l'avenir du département, le Conseil départemental pilote depuis 2018 la démarche « Haute-Garonne Demain ». Son objectif : co-construire un grand projet collectif qui prenne en compte les spécificités des territoires, les besoins et aspirations de la population et les dynamiques émergentes.

En 2019, 2 phases de concertation citoyenne ont été mises en œuvre autour de 5 thématiques qui reflètent les grands défis à relever de notre société :

- demain, vivre à la campagne, à la ville, à la montagne ?
- demain, à quoi ressembleront nos journées en Haute-Garonne ?

- demain, comment réussir ensemble la transition écologique ?
- demain, quels biens (communs) protéger ?
- demain, quelle invention permettra de faire société ensemble ?

La première phase d'échanges a réuni plus de 400 personnes au cours de l'été. Elle s'est poursuivie à l'automne pour approfondir les pistes lancées. Après une restitution publique des résultats de ces échanges, une première série de propositions issues de ces ateliers pourront être expérimentées.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



L'égalité entre les femmes et les hommes fait partie intégrante du SDUSN. Dans le cadre d'un programme international de coopération universitaire, un projet de recherche a été mené en 2019 sur le sujet de contribution du digital à la promotion de l'égalité femmes-hommes. Les données analysées dans le cadre de cette étude sont venues alimenter la stratégie globale du SDUSN.



Haute-Garonne Développement

Créée en 2018 à l'initiative du Conseil départemental, la Société Publique Locale (SPL) Haute-Garonne Développement est une structure de droit privé. Avec un capital social détenu à 80 % par le Conseil départemental et à 20 % par 13 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du département, Haute-Garonne Développement réalise des prestations de conseil et d'assistance au profit de ses actionnaires afin de contribuer à l'aménagement du territoire et d'agir en faveur de la solidarité territoriale.

Ses objectifs sont larges :

- être un outil à disposition des collectivités locales pour mettre en œuvre leurs projets de territoire,
- garantir une expertise pérenne et réactive mobilisable à travers un cadre souple,
- déployer une capacité permanente à innover et à s'adapter,
- moderniser l'action publique locale.

ainsi qu'à la définition des principes de la convention de délégation de la compétence d'octroi d'aides à l'investissement en immobilier d'entreprises entre le Département et l'EPCI (7 conventions signées),

- assistance aux communautés de communes Cagire-Garonne Salat pour l'étude de la zone d'activité (ZA) Montsaunès, Terres du Lauragais pour la ZA Villenouvelle, Lauragais Revel Sorezois pour la requalification de la ZA La Pomme, Côteaux du Girou pour l'étude de recherche de sites d'implantation ZA,
- accompagnement de communautés de communes dans leur politique du commerce : définition de l'intérêt communautaire, identification des actions pouvant être transférées à l'EPCI et des actions restant dans le champ d'intervention communal ; coordination, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse, d'études sur la politique du commerce de proximité (Terres du Lauragais, Côteaux du Girou, Bassin Auterivain, Côteaux Bellevue),

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Signature d'un accord de partenariat avec l'EPF (Établissement Public Foncier) en vue de la réalisation de montages financiers d'opérations immobilières et de projets de développement sur les territoires,
- réalisation de plaquettes pour chaque EPCI visant à promouvoir leurs territoires et zones d'activités dans les salons et lors des rencontres avec leurs prospects,
- accompagnement des EPCI dans l'octroi des aides en matière d'immobilier d'entreprises : appui à la rédaction de leur règlement d'intervention (7 règlements finalisés et 6 en cours de discussions),



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

• Haute-Garonne Développement

Eurocentre

Haute-Garonne Ingénierie

Haute-Garonne Numérique

Aides aux administrations publiques locales

Politiques européennes

Voirie

Transports collectifs



- déploiement de la politique publique du Département en direction des tiers-lieux (espaces de travail, lieux hybrides entre la maison et le bureau dans la dynamique des territoires intelligents par l'accès à des innovations sociales, environnementales, entrepreneuriales ou sociétales) : accompagnement de 25 porteurs et porteuses de projet issu-e-s du secteur public ou privé à tous les stades du développement des tiers-lieux (définition du projet, cible de clientèle, communication, développement du modèle économique, aménagement des espaces, recherche de lieux, etc.),
- appui à la conception du futur schéma stratégique départemental consacré aux circuits courts : réalisation d'un diagnostic territorial sur l'état des lieux et les opportunités de développement des circuits courts en Haute-Garonne (37 acteurs et actrices rencontré-e-s, 3 études filières réalisées, en partenariat avec l'école d'ingénieurs de Purpan) ; élaboration d'un plan d'action (13 fiches actions pour 2020-2021) ; suivi des porteurs et porteuses de projet.

• CHIFFRES CLÉS 2019

8 EPCI accompagnés en assistance à maîtrise d'ouvrage

13 plaquettes de valorisation des EPCI réalisées

2 tiers-lieux subventionnés : Fonsorbes et Auterive

25 projets de tiers-lieux accompagnés

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

Haute-Garonne Développement

• Eurocentre

Haute-Garonne Ingénierie

Haute-Garonne Numérique

Aides aux administrations publiques locales

Politiques européennes

Voirie

Transports collectifs

Eurocentre

Géré par un Syndicat Mixte composé de la Région Occitanie, du Conseil départemental de la Haute-Garonne et de la Communauté de communes du Frontonnais, la Zone d'Aménagement Concertée Eurocentre répond aux attentes et besoins exprimés par les professionnel·e·s du transport. Elle a été reconnue parmi les 12 grands sites logistiques français d'envergure internationale. Cette volonté commune a permis d'assurer la maîtrise d'ouvrage et le financement de la construction des infrastructures nécessaires à la desserte du site. Elle a également facilité la commercialisation de la zone tout en préservant l'environnement et la cohérence du développement de ce site. Doté d'infrastructures lourdes (routières, autoroutières, ferroviaires...), ce site de 300 ha est desservi par l'autoroute A62 et relié au réseau ferroviaire via un embranchement à Castelnau-d'Estrétefonds.

À la fin de l'année 2019, les 200 hectares de terrains ont été commercialisés. On y compte 150 sociétés en activité dans le domaine du transport, logistique et services, générant près de 4 000 emplois.



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires
Haute-Garonne Développement
Eurocentre

• Haute-Garonne Ingénierie

Haute-Garonne Numérique
Aides aux administrations publiques locales
Politiques européennes
Voirie
Transports collectifs

Haute-Garonne Ingénierie

Créée en 2019 pour renforcer les missions de l'Agence Technique Départementale (ATD31), Haute-Garonne Ingénierie (HGI) résulte de la mutualisation de l'ancienne Agence Technique Départementale et de plusieurs services du Département (100 agentes et agents).

Elle propose aux collectivités une offre en ingénierie territoriale renouvelée, capable d'apporter un conseil global et adapté aux spécificités et aux projets de chaque territoire. L'agence dispense par ailleurs des formations et une assistance juridique aux communes afin de faciliter la vie des élu·e·s locales et élus locaux dans l'exercice quotidien de leur mandat.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Intégration de HGI dans l'organigramme du Conseil départemental, inauguration de ses locaux, déménagement des services dans les locaux communs (54 boulevard de l'Embouchure), aménagement des locaux de Riverside (espaces

formations, coworking, tiers-lieux, conférences),

- organisation d'événements à Riverside autour de l'innovation et de l'ingénierie,
- premiers projets menés par HGI avec de nouvelles méthodes de travail : Cœur de vie à Aurignac, construction du groupe scolaire mutualisé entre Saint-Sulpice-sur-Lèze, Montgazin et Montaut, ateliers participatifs pour les élu·e·s sur l'élaboration des diagnostics des territoires des Schémas de cohérence territoriale (SCOT) Nord Toulousain et Sud Toulousain,
- conseil, assistance et formation des adhérentes et adhérents sur la réglementation applicable aux prochains scrutins électoraux de 2020, et dans la mise en œuvre du Répertoire électoral unique,
- mise en place d'un Délégué à la Protection des Données externe mutualisé,
- participation aux travaux préalables à la mise en œuvre de la Plateforme d'ingénierie départementale,
- programme de formation des élu·e·s en lien avec les axes de la politique départementale : démocratie participative, open data, égalité femmes-hommes, bien vivre ensemble, prévention de la radicalisation, économie sociale et solidaire, handicap, rôle des collectivités dans le maintien de services en milieu rural, politique de soutien de la parentalité, lutte contre le gaspillage alimentaire...



• CHIFFRES CLÉS 2019

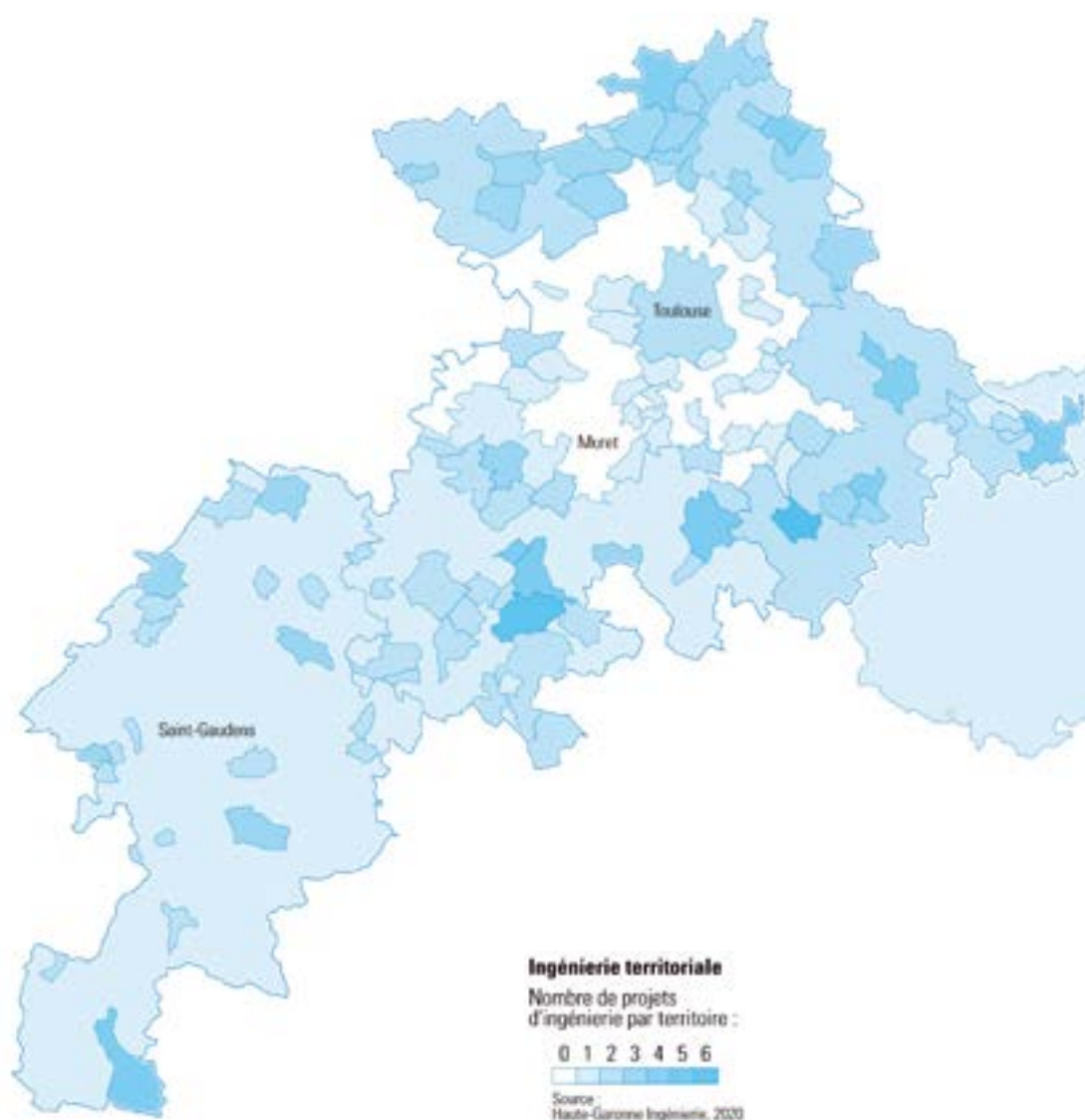
654 collectivités adhérentes

9 401 sollicitations traitées

645 personnes ont participé aux formations



L'ingénierie territoriale



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires
Haute-Garonne Développement
Eurocentre
Haute-Garonne Ingénierie

• Haute-Garonne Numérique

Aides aux administrations publiques locales
Politiques européennes
Voirie
Transports collectifs

Haute-Garonne Numérique

Le Conseil départemental s'est doté d'un plan ambitieux pour apporter le très haut débit sur tout le territoire de la Haute-Garonne en 4 ans (2019-2022).

Le portage du projet est assuré par le syndicat mixte Haute-Garonne Numérique, composé du Département et de l'ensemble des communautés de communes et communautés d'agglomérations hors zones « denses » (Toulouse Métropole, Plaisance-Du-Touch, Ramonville-Sainte-Agne et Muret). Quant aux opérations de déploiement, elles ont été confiées, dans le cadre d'une délégation de service public, au groupe Altitude Infrastructure et à Fibre 31, qui se sont engagés pour 2022 à raccorder 280 000 prises au très haut débit par la fibre optique.

Toute l'économie locale est irriguée par ce projet : en plus des 7 entreprises sous-traitantes principales, ce sont plus de 50 entreprises de second rang dont 29 haut-garonnaises qui sont mobilisées, et plus de 300 équivalents temps plein.

Par ailleurs, le catalogue de service négocié permet de faire émerger, à côté des grands opérateurs, des compétiteurs locaux proposant des services de proximité. En 2020, ce seront plus de 110 entreprises et près de 450 personnes qui travailleront directement pour ce projet.

En parallèle, Haute-Garonne Numérique mène sur tout le territoire des travaux de montée en débit pour « répondre à l'urgence » dans les zones les moins bien couvertes.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

Programme « La fibre pour tous »

- Achèvement de la pose des 10 000 prises fibre optique prévues pour la 1^{re} année du programme,
- arrivée des premiers grands opérateurs sur le réseau,
- ouverture commerciale du réseau au grand public et aux entreprises.

Programme montée en débit par la modernisation du réseau de cuivre et le déploiement d'un réseau radio complémentaire

- Transfert de l'exploitation du réseau radio dans le cadre d'un nouvel appel d'offres,
- déploiement de derniers sites.





Téléphonie mobile

- Poursuite et fin du programme Centre bourg (actions de renforcement de la couverture mobile priorisée sur les centres bourgs et visant à améliorer l'accès aux services mobiles de communications électroniques à travers la résorption des zones blanches 2G et 3G),
- démarrage du programme « New deal mobile » (accord conclu entre les opérateurs télécoms et les pouvoirs publics en janvier 2018, par lequel les opérateurs s'engagent à accélérer la couverture numérique du territoire en 4G).

CHIFFRES CLÉS 2019

9 000 prises construites au 31/12/2019

2 opérateurs d'envergure nationale présents

1 300 clientes et clients raccordé-e-s au 31/12/2019



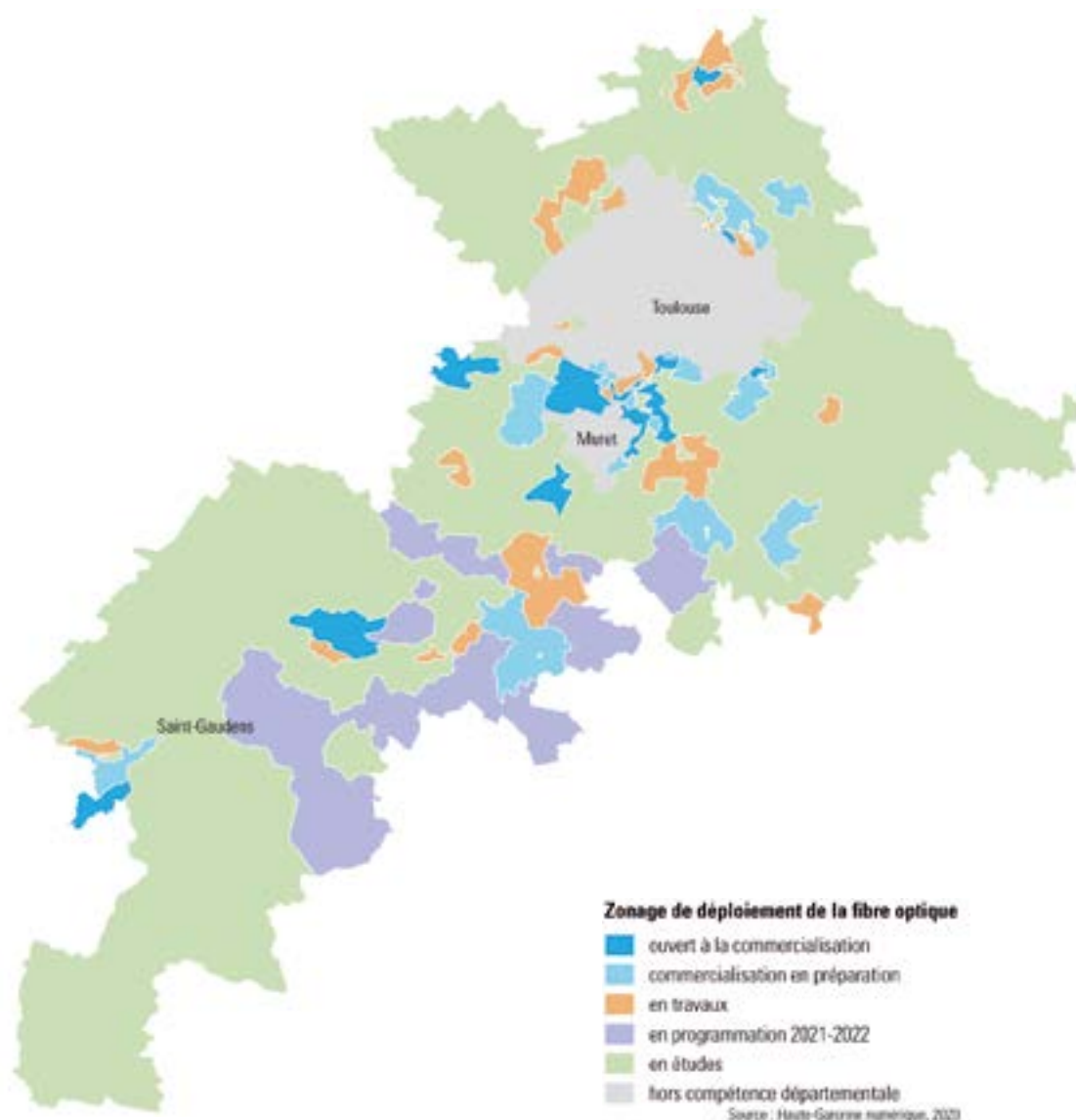
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires
Haute-Garonne Développement
Eurocentre
Haute-Garonne Ingénierie

• Haute-Garonne Numérique

Aides aux administrations publiques locales
Politiques européennes
Voirie
Transports collectifs

Calendrier de déploiement de la fibre optique



Aides aux administrations publiques locales

Dans le cadre de sa compétence en matière de solidarités et de cohésion territoriales, le Conseil départemental aide les communes et EPCI à financer leurs projets d'équipements.

Ces aides, sous forme de subventions ou de prêts, s'opèrent principalement dans le cadre d'une programmation annuelle qui s'exprime par la signature de contrats de territoire et d'accords de partenariats : contrats de territoire avec les 36 communes membres de Toulouse Métropole, accord de partenariat avec la ville de Toulouse, contrats de territoire ruraux, accords de partenariat conclus avec les territoires périurbains.

Le Département apporte ainsi aux communes qui le demandent son soutien dans l'exercice de leurs compétences telles que la réalisation d'équipements indispensables (bâtiments communaux, travaux d'édilité).

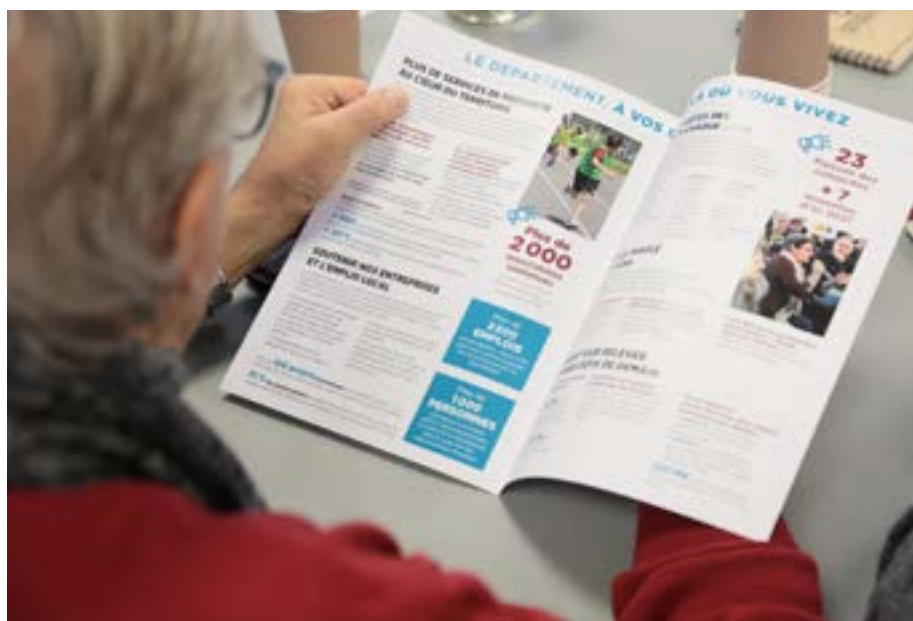
Cette aide peut également prendre la forme d'assistance et de conseils techniques grâce à des structures associées telles que le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG), Haute-Garonne Ingénierie/ATD ou le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Afin de maintenir l'équilibre humain et économique des zones rurales, le Conseil départemental favorise le maintien de l'ensemble des services nécessaires à la population en milieu rural. Il opère ainsi une péréquation (redistribution financière) au profit des collectivités les plus petites.

Partenaire des 586 communes de la Haute-Garonne, le Département les soutient financièrement en attribuant des aides directes pour la voirie et les trottoirs communaux dans le cadre d'une enveloppe communale : le « pool routier », ou de subventions attribuées au titre des travaux d'urbanisation.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Préparation et adoption de la programmation 2019 des contrats de territoires et des accords de partenariat,
- réalisation d'une mission d'enquête de terrain auprès des collectivités n'ayant pas demandé le versement de subventions attribuées en 2016 et 2017 (175 communes et EPCI concernés),



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires
Haute-Garonne Développement
Eurocentre
Haute-Garonne Ingénierie
Haute-Garonne Numérique

• Aides aux administrations publiques locales

Politiques européennes
Voirie
Transports collectifs



- signature de l'accord de coopération avec Toulouse Métropole portant sur le co-financement de divers projets, dont des projets d'aménagements sur d'anciennes routes départementales du territoire de Toulouse Métropole,
- vote du dossier concernant le nouveau Parc des expositions dans le cadre de l'accord de partenariat avec Toulouse Métropole,
- mise en place de 2 portails numérisés de gestion des demandes de subventions : subvention.haute-garonne.fr, pour les demandes de financements exclusifs du Conseil départemental ; et portail-mutualise.haute-garonne.fr, pour les dossiers cofinancés par l'État et/ou la Région (portail hébergé et administré par le Conseil départemental),

• CHIFFRES CLÉS 2019

359 dossiers votés dans le cadre des contrats de territoire et accords de partenariat

251 dossiers votés hors programmation

70 opérations sur les routes départementales financées

43 opérations sur les trottoirs de voirie communale financées

18 opérations pour l'effacement de réseaux de télécommunication financées



Politiques européennes

Le Département de la Haute-Garonne est un membre du partenariat régional et transfrontalier dans la mise en œuvre des programmes européens de la période 2014-2020.

À ce titre, il participe aux comités de suivi de ses programmes gérés au niveau régional (Fonds européen de développement régional – FEDER et Fonds européen agricole pour le développement rural – FEADER), interrégional (FEDER Pyrénées) et transfrontalier (Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre – POCTEFA), ainsi qu'aux comités de sélection des projets.

Sur le volet Fonds Social Européen (FSE), le Département est délégataire depuis 2014 de la gestion d'une subvention globale dans le cadre du Programme Opérationnel National (PON) 2014-2020. Il utilise ce fonds européen pour financer des actions dans le cadre du Programme départemental d'insertion ainsi que l'assistance technique pour la gestion de la subvention globale FSE.

En tant qu'organisme intermédiaire gestionnaire de la subvention globale du FSE, le Conseil départemental participe aux Comités régionaux de programmation organisés par l'Autorité de Gestion Délégée (la direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi - DIRECCTE Occitanie), et aux Comités nationaux de Suivi.

Le Conseil départemental participe également au groupe de travail Europe de l'Assemblée des Départements de France (ADF).

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Participation au Comité de Programmation POCTEFA, contribution au travail d'instruction et de sélection des projets transfrontaliers concernant la Haute-Garonne,
- sélection du dossier déposé par le Département sur l'équipement numérique de collèges haut-garonnais au titre du programme régional FEDER,
- révision de la convention de gestion des paiements dissociés qui lie le Conseil départemental avec le Conseil régional et l'organisme de paiement du FEADER (l'Agence de services et de paiement),
- participation au séminaire de lancement de la concertation régionale sur les programmes européens de la prochaine génération 2021-2027.

• CHIFFRES CLÉS 2019

20 projets transfrontaliers POCTEFA concernant la Haute-Garonne sélectionnés

19 dossiers de demande de subvention FSE instruits

7 000 allocataires du RSA accompagné-e-s dans le cadre de dispositifs cofinancés par le FSE

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires
Haute-Garonne Développement
Eurocentre
Haute-Garonne Ingénierie
Haute-Garonne Numérique
Aides aux administrations publiques locales
Politiques européennes

• Voirie

Transports collectifs

Voirie

Le Département de la Haute-Garonne gère le réseau routier départemental. À ce titre, il assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux d'investissement et d'entretien.

Avec 6 149 km de routes dont 500 km situés en zone de montagne, la Haute-Garonne se place au 4^e rang des départements ayant le réseau routier le plus important à gérer. Il entretient plus de 1 840 ouvrages d'art et plus de 2 200 murs.

Au travers de ses missions de gestion, d'entretien et d'exploitation du réseau, le Conseil départemental concourt à favoriser et à sécuriser les déplacements sur le territoire départemental.

Dans l'intérêt général et pour un aménagement du territoire dynamique, il accompagne financièrement les grands projets de l'État sur son propre réseau.

Un partenariat engagé depuis 2006 avec le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées a permis d'identifier 84 sites pour l'intérêt de leur flore et de répertorier 11 espèces de plantes sauvages menacées de disparition (la rose de France, l'œillet superbe, la tulipe sauvage, le lis des Pyrénées, l'anémone couronnée, orchis papillon, l'anogramme à feuilles minces, la céphalaire de Transylvanie, le lupin à feuilles étroites, l'orchis lacté, la renoncule à feuilles d'Ophioglosse). Pour permettre chaque année à ces espèces de refleurir, monter en graines et se pérenniser, l'entretien de ces sites a été adapté par une fauche raisonnée respectant le cycle de ces plantes.





GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- 9 opérations d'entretien de la voirie,
- gestion de crise liée à l'effondrement du pont de Mirepoix-sur-Tarn,
- ouverture d'une enquête publique dans le cadre de la suppression du passage à niveau 196 à Escalquens (RD 79), jugé préoccupant,
- suivi de la démarche prospective partenariale engagée dans le cadre du Contrat de Plan État-Région en 2017 avec l'État (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement-DREAL), la Région, Toulouse Métropole et Tisseo pour rechercher des solutions de mobilité articulant les différents modes de déplacements (vélo, transport en commun, train, route, covoiturage) dans l'aire métropolitaine toulousaine : suivi des études prospectives multimodales, pilotage de l'Étude d'opportunité d'une infrastructure structurante à l'Est,
- mise en œuvre de 2 opérations de sauvetage d'espèces végétales en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) : à l'occasion du chantier de déviation de la commune de Saint-Lys (RD 37/RD 632), sauvetage de la Rose de France (*Rosa Gallica*), qui appartient à la famille des Rosaceae (inventaire et cartographie de la population locale, déplacement de près de 400 m² de fleurs) ; préalablement aux travaux de Bessières (RD 630), sauvetage de la Mousse Fleurie (*Crassula Tillaea*), espèce végétale rare au niveau national, qui bénéficie d'une protection régionale et fait partie de la liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) en Midi-Pyrénées (inventaire et cartographie de la population

locale, déplacement de 7 600 pieds de Mousse Fleurie, pour une surface totale de 1313 m²).

CHIFFRES CLÉS 2019

6 149 km entretenus

150 travaux sur ponts et murs

90 arbres abattus

105 arbres replantés

2 nouveaux foyers de chancre coloré détectés (communes de Saint-Laurent et Auterive)



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

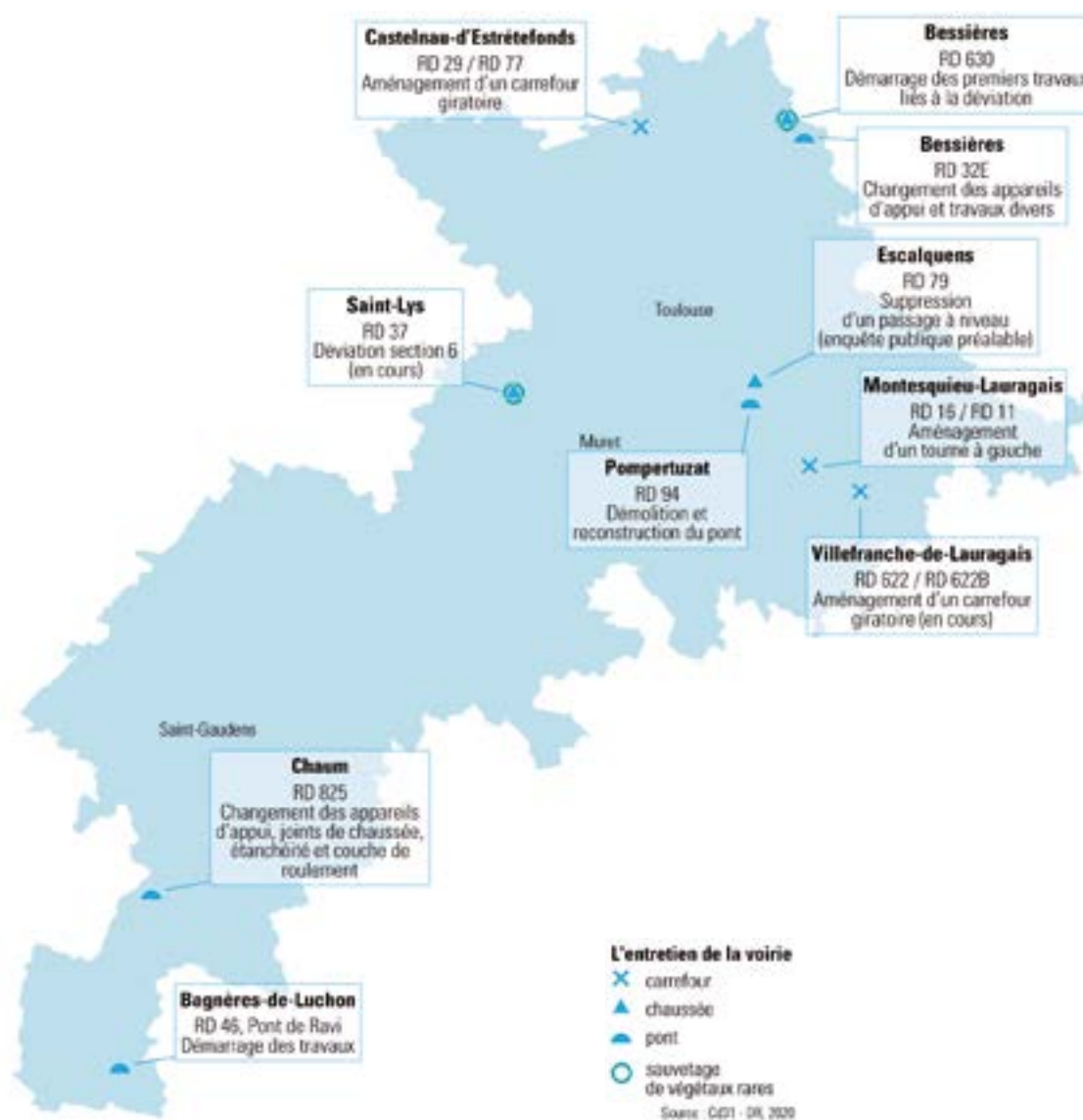
Aménagement des territoires
Haute-Garonne Développement
Eurocentre
Haute-Garonne Ingénierie
Haute-Garonne Numérique
Aides aux administrations publiques locales
Politiques européennes

• Voirie

Transports collectifs



Les travaux d'entretien de la voirie



Transports collectifs

Le Conseil départemental a développé le réseau des autocars interurbains Arc-en-Ciel dont les 55 lignes irriguent la Haute-Garonne.

Ce réseau est composé de :

- 4 lignes express, cadencées à la demi-heure en période de pointe matin et soir, qui desservent la couronne péri-urbaine toulousaine,
- 16 lignes structurantes de desserte offrant de 8 à 16 allers-retours par jour,
- 35 lignes de maillage (dont 9 navettes de rabattement) destinées à assurer la desserte des zones rurales pour permettre un séjour à la journée ou la demi-journée vers Toulouse ou vers les principales villes du département.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Région Occitanie a confié au Département la gestion du réseau Arc-en-Ciel en délégation. Celui-ci fait partie intégrante du réseau régional liO.

Le Département soutient le développement des transports collectifs urbains de l'agglomération toulousaine.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Mise en service de la nouvelle application smartphone liO qui permet de consulter les horaires de cars et de calculer son itinéraire en combinant les différents réseaux de transport public de la Haute-Garonne,
- signature d'une convention de financement pluriannuel en faveur des projets de bus Linéo, de la troisième ligne de métro et de l'interconnexion entre la troisième ligne et la ligne B. Cette convention prévoit également des investissements en faveur des projets structurants de transport collectif dans le territoire du Muretain et celui du syndicat intercommunal des transports publics de la région toulousaine.

CHIFFRES CLÉS 2019

1 696 000 trajets effectués

55 lignes de bus

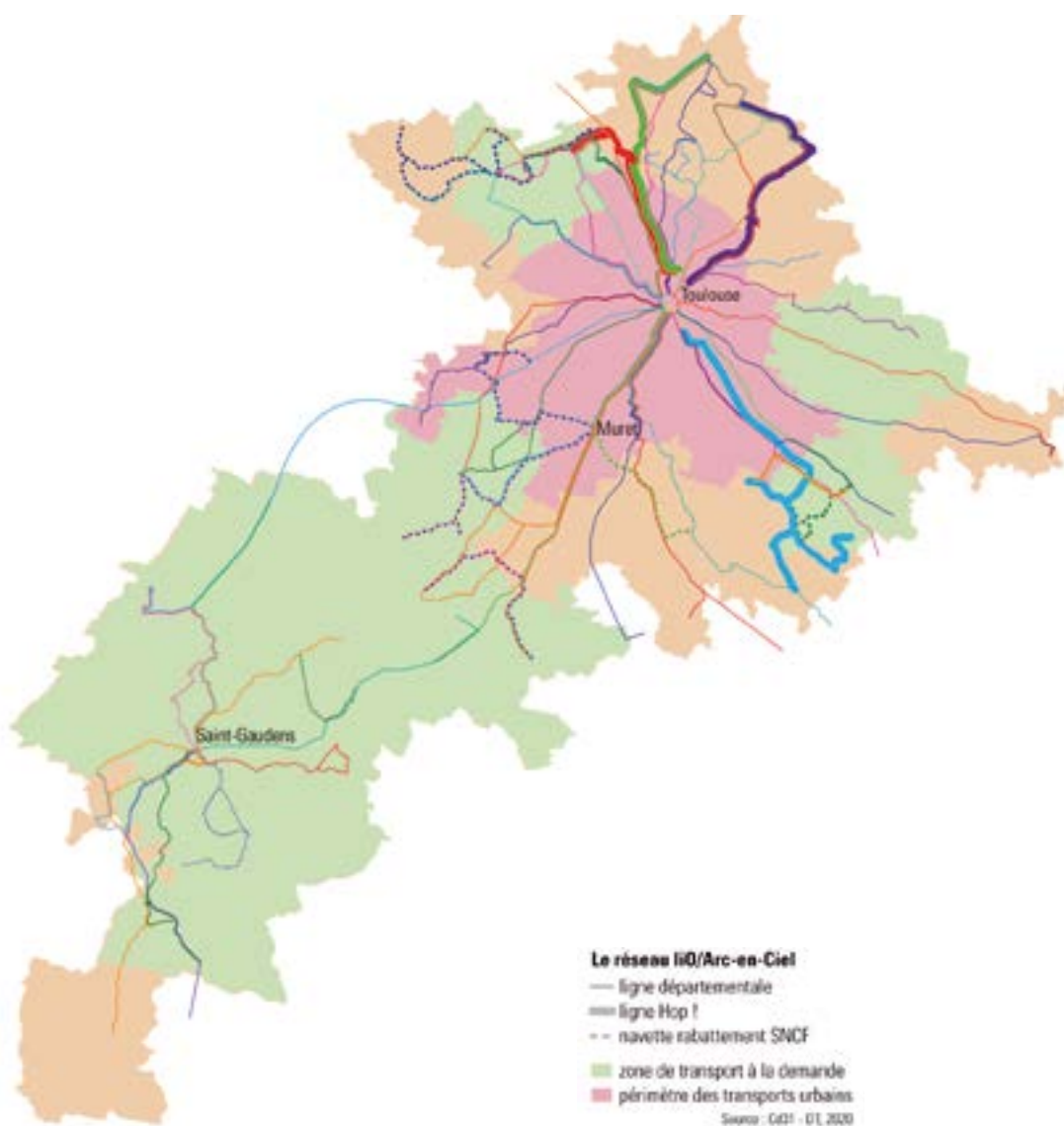


DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires
Haute-Garonne Développement
Eurocentre
Haute-Garonne Ingénierie
Haute-Garonne Numérique
Aides aux administrations publiques locales
Politiques européennes
Voirie

● Transports collectifs

Le réseau de transport liO Arc-en-Ciel



• Aide à la création d'activité

Aides à la création de services
marchands de proximité
Les tiers-lieux

SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI

Aide à la création d'activité

Créé par le Conseil départemental en 2017, CréADE 31 est un Fonds de prêts d'honneur pour les personnes en recherche d'emploi, les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et les personnes en situation de handicap qui créent leur emploi dans les communes de la Haute-Garonne membres de l'un des quatre Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) du département (Lauragais, Sud Toulousain, Comminges Pyrénées, Tolosan).

Compris entre 2 700 et 9 900 euros par bénéficiaire, le montant du prêt est fonction du plan de financement. Sa durée est comprise entre 3 et 5 ans. Sans intérêt et sans garantie, il doit être obligatoirement adossé à un prêt bancaire ou un prêt solidaire, d'un montant égal ou supérieur à l'aide départementale.

• CHIFFRES CLÉS 2019

21 prêts accordés

35 emplois créés

14 porteuses et porteurs de projet
mis-es-en relation avec des mentors

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Prise de contact avec 156 porteurs et porteuses de projets éventuels,
- réunion de 9 comités d'agrément tout au long de l'année,
- organisation de 3 Campus du Mentorat (participation de 37 mentors) qui a permis aux cheffes et chefs d'entreprises engagé-e-s dans ce dispositif de rencontrer leurs mentoré-e-s ou de faire un retour sur leur expérience,
- organisation de 3 Forums CréADE 31 à Grenade, Nailloux et Saint-Gaudens (participation de 112 porteurs et porteuses de projets/partenaires locaux/mentors/ élu-e-s).



Aides à la création de services marchands de proximité

En supprimant la clause de compétence générale, la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a obligé le Département à repenser ses modes de soutien en faveur des territoires périurbains, ruraux et de montagne. Ainsi le Conseil départemental a voté en 2016 la création du dispositif CREons 31.

Cette aide est destinée aux communes ou aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) souhaitant créer ou maintenir des services marchands de proximité, nécessaires aux besoins de la population locale lorsque l'initiative privée est défailante ou absente.

Sont éligibles les communes de moins de 5 000 habitantes et habitants ou les EPCI à fiscalité propre portant un projet au profit d'une commune de moins de 5 000 habitantes et habitants, dans le périmètre des 4 PETR de la Haute-Garonne (Pays Lauragais, pays Sud Toulousain, Pays Comminges Pyrénées, Pays Tolosan).

L'aide prend la forme d'une subvention d'investissement pour du matériel ou de l'immobilier. L'opération doit porter sur un bâtiment dont la commune ou l'EPCI est, ou sera, propriétaire et qui devra obligatoirement héberger une ou plusieurs entreprises de services marchands.

• CHIFFRES CLÉS 2019

2 projets subventionnés



Les tiers-lieux

Dans une volonté d'anticiper les mutations en cours afin de préserver la qualité de vie et de préparer notre territoire pour les générations futures, le Département a saisi l'opportunité que représente aujourd'hui le développement des tiers-lieux.

Un tiers-lieu est un espace de travail et d'échanges en lien étroit avec son environnement et ancré dans son bassin de vie. Les tiers-lieux renforcent les interactions, favorisent le déploiement du télétravail et la rencontre des initiatives locales. Les projets soutenus doivent s'inscrire dans ce cadre en proposant une animation spécifique au tiers-lieu.

Avec l'appui de Haute-Garonne Développement (Société Publique Locale accompagnant les EPCI dans leurs projets de développement et d'aménagement), le Département accompagne les porteuses et porteurs de projet publics et privés à tous les stades du développement des tiers-lieux (en matière de définition du projet, de cible de clientèle, de communication, de développement du modèle économique, d'aménagement des espaces, de recherche de lieux, etc.).

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- À la suite d'une étude réalisée par Haute-Garonne Développement, adoption d'un nouveau dispositif en faveur des tiers-lieux (règlement d'aide à la création et au développement),
- instruction des premiers projets.

• CHIFFRES CLÉS 2019

2 tiers-lieux subventionnés (Fonsorbes et Auterive)

25 projets de tiers-lieux identifiés



TOURISME

Promotion et aménagement touristique

Deuxième activité de la Haute-Garonne après l'aéronautique et secteur majeur de l'économie locale, le tourisme est au cœur des priorités du Conseil départemental. L'offre touristique est très variée et de qualité, mais doit être soutenue en permanence par les actions structurantes et de promotion mises en œuvre par la collectivité.

Ainsi, le Conseil départemental porte ses efforts sur :

- l'itinérance douce,
- l'œnotourisme sur l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) de Fronton,
- le soutien aux stations de montagne,
- l'accompagnement sur les sites patrimoniaux majeurs,
- l'appui aux collectivités et aux Offices de Tourisme Intercommunaux.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Adoption du Schéma d'organisation et de développement touristique de la Haute-Garonne pour la période 2019-2023, basé sur 5 axes prioritaires : le tourisme vert et l'itinérance douce, le tourisme fluvial autour du Canal du Midi et de la Garonne, le tourisme durable pour la montagne et le piémont, le tourisme culturel et patrimonial autour des sites majeurs, l'œnotourisme et les produits du terroir,
- élaboration d'une contribution au plan de Gestion UNESCO du Canal du Midi et participation aux opérations de replantation de la voûte arborée,
- développement de l'outil numérique Geotrek pour la valorisation de la randonnée et des activités de pleine nature,
- animation du comité d'itinéraire du Canal des 2 Mers à vélo (V80),
- lancement d'une étude de positionnement touristique de la véloroute du Piémont pyrénéen (V81),
- validation du principe de création de deux nouveaux syndicats mixtes pour l'aménagement de l'Abbaye de Bonnefont et la remise en navigabilité du Tarn,
- refonte du syndicat mixte de St-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère et adoption d'un programme d'actions sur 10 ans,
- ajout de 6 nouvelles candidatures au label Vignobles & Découvertes pour l'AOP Fronton,





- développement du site Internet haute-garonnetourisme.com et de la communication par les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter...),
- valorisation des axes structurant définis (le Canal des 2 Mers à vélo, les Pyrénées, le vignoble de Fronton, l'axe de la Garonne, Toulouse),
- développement de la labellisation des activités (Gîtes de France, Clévacances, Tourisme et Handicap, Accueil Vélo, Qualité Tourisme ...),
- organisation des 60 Rendez-vous Touristiques du festival « 31 notes d'été »,
- organisation du concours « Villes et Villages fleuris de la Haute-Garonne ».

● CHIFFRES CLÉS 2019

15 000 emplois non délocalisables liés au tourisme

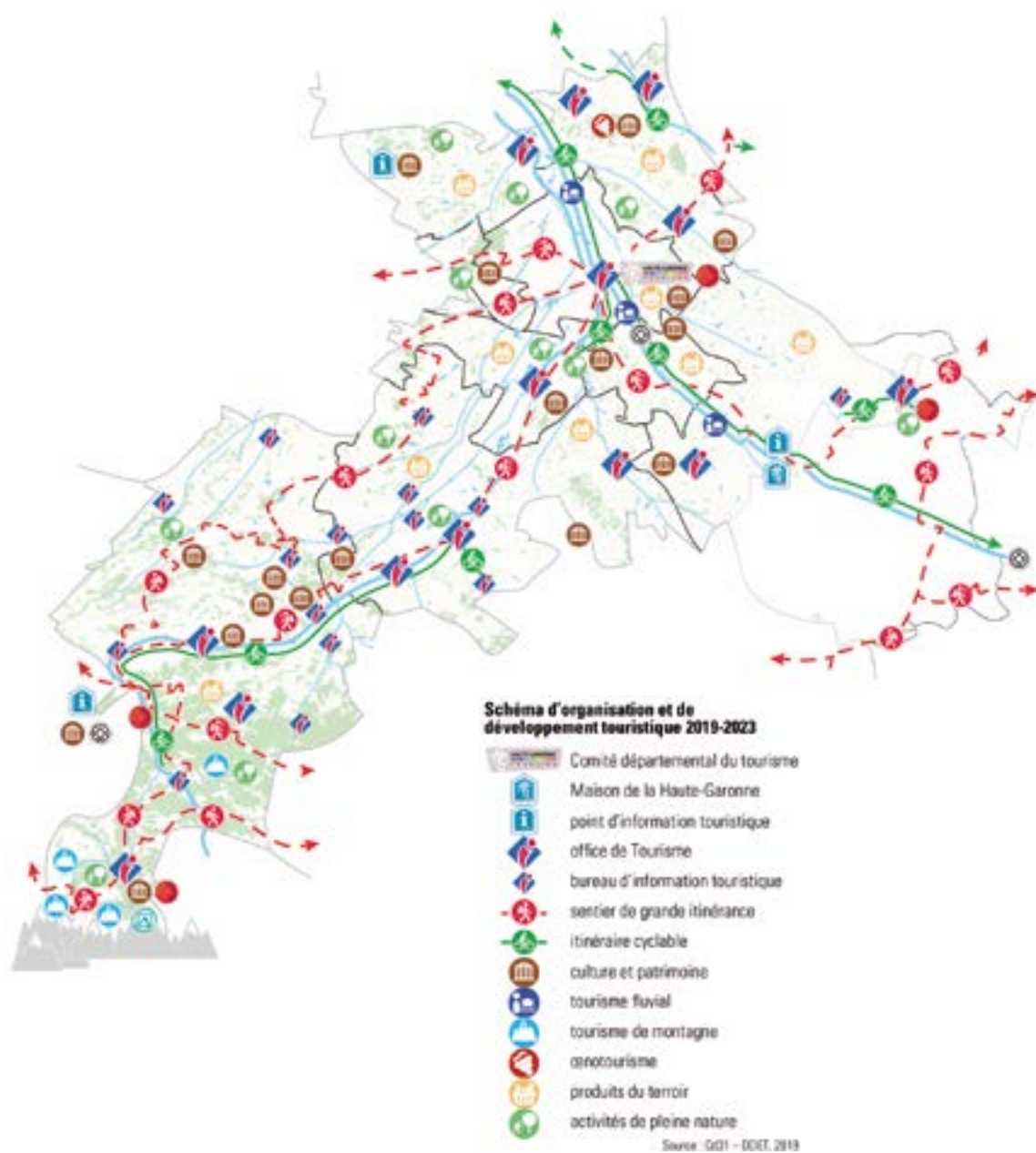
1 milliard d'euros de retombées économiques annuelles

2 400 000 visites dans les sites culturels

2 800 000 visites dans les sites de loisirs



Les sites et itinéraires touristiques



Haute-Garonne Montagne

Créé en 2018 à l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Garonne, le syndicat mixte ouvert (SMO) Haute-Garonne Montagne regroupe les stations de montagne de Luchon-Superbagnères, Le Mourtis et Bourg d'Oueil.

Composé du Conseil départemental (80 %) et de la Communauté de communes des Pyrénées haut-garonnaises (20%) ce syndicat assure la gestion, l'aménagement et le développement touristique des 3 stations haut-garonnaises.

Soucieux des difficultés économiques rencontrées par les stations de ski, en raison de besoins en investissement très lourds et d'un enneigement de plus en plus aléatoire, le Département a décidé de regrouper la gestion des 3 stations de ski de la Haute-Garonne, dans une même gouvernance.

Ce syndicat permettra notamment la mutualisation de moyens (en matière d'achats, d'entretien des équipements, de personnels et de communication), mais surtout la mobilisation des investissements nécessaires pour assurer la pérennité économique des stations.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Le programme ambitieux d'investissements du SMO Haute-Garonne Montagne a débuté en cette année 2019 avec l'optimisation du réseau de neige de culture sur les sites de Superbagnères et du Mourtis, et la mise en place d'un nouveau système de billetterie innovant et performant pour les 3 stations haut-garonnaises.

CHIFFRES CLÉS 2019

140 emplois sur le territoire

2,5 millions d'euros investis



LOGEMENT

- Aide à la pierre
- Aide à la personne



LOGEMENT

Aide à la pierre

Au-delà de ses compétences obligatoires et dans un contexte de très forte tension du marché, le Conseil départemental mène une politique volontariste en matière de logement.

En lien avec ses partenaires (État, Caisse d'allocations familiales, centres communaux et intercommunaux d'action sociale, bailleurs sociaux, représentantes et représentants de locataires et de propriétaires, de gens du voyage, ...) la collectivité agit pour développer l'offre de logement.

Avec l'État, le Département est copilote du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) qui fixe les orientations territorialisées pour améliorer l'équilibre territorial de l'offre habitat et la réponse aux besoins en logements de Haute-Garonne.

Il copilote également le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), ainsi que le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV).

Le Conseil départemental soutient le développement du logement social pour les personnes et les territoires les plus fragiles en attribuant des aides à la pierre, tant par délégation de l'État que dans le cadre de ses propres fonds.

L'amélioration du parc de logements privés prend la forme d'un soutien à la rénovation thermique de l'habitat et l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Enfin, le Conseil départemental accompagne le renouvellement urbain des quartiers prioritaires toulousains.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Aboutissement de la révision des documents cadres de la politique Habitat (PDH, PDALHPD, SDAHGV),
- mise en place d'un Plan d'action de la politique de l'habitat du Conseil départemental, assorti d'un nouveau règlement d'intervention,
- déploiement du volet copropriétés fragiles du Programme d'intérêt général (PIG) départemental,
- mise au point du projet de création d'un Centre départemental d'accueil et de mise à l'abri pour des mères isolées avec leurs enfants de moins de 3 ans,
- définition des conditions de contributions habitat au nouveau Programme de Rénovation Urbaine de Toulouse Métropole inscrites dans les conventions du nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (ANRU II).

CHIFFRES CLÉS 2019

742 nouveaux logements sociaux agréés

150 logements adaptés pour des personnes bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie ou de la prestation de compensation du handicap

Aide à la personne

Copilote du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALPD) avec l'État, le Conseil départemental assure dans ce cadre le fonctionnement du dispositif départemental de priorisation d'accès au logement social.

Il mobilise son contingent afin de faciliter le relogement des publics en difficulté particulière, en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources et de leurs conditions d'existence à accéder ou se maintenir dans un logement.

Il s'agit d'une véritable politique volontariste en faveur du logement des personnes les plus démunies. Le PDALHPD vise notamment à :

- prioriser et permettre l'accès au logement social des personnes défavorisées en articulant les différents dispositifs de recours (DALO - Droit au Logement Opposable) ainsi que du secteur de l'hébergement (SIAO - Service Intégré d'Accueil et d'Orientation),
- accompagner les publics en difficultés pour accéder et/ou se maintenir dans leur logement et ainsi participer à la lutte contre l'exclusion et la précarité en développant la prévention des expulsions locatives et en luttant contre l'habitat indigne.

Le Fonds de Solidarité Logement (FSL) vient renforcer de manière opérationnelle ces objectifs en proposant un volet accompagnement social pour apporter une aide ciblée et personnalisée adaptée aux besoins des personnes et à leurs différences pour une meilleure insertion par le logement.

Le FSL comporte également un volet aide financière pour soutenir et sécuriser l'accès dans un logement et aider à la solvabilité du bénéficiaire ainsi qu'à la résorption des impayés de loyer.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Communication autour des orientations du 6^e PDALHPD, du Schéma départemental d'accueil gens du voyage (SDAGV), du Plan Départemental Habitat (PDH) en lien avec les services de l'État. Des rencontres territoriales et les assises de l'Habitat ont été organisées dans ce cadre,
- implication dans la stratégie Le logement d'abord, expérimentation menée par la Ville de Toulouse en lien avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

CHIFFRES CLÉS 2019

1 085 relogements dans le cadre du PDALHPD

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Afin de mener une politique de l'habitat toujours plus efficace et proche des besoins, le Conseil départemental et l'État ont choisi, dans le cadre de la révision conjointe des trois politiques cadres de l'habitat (le PDALHPD, le PDH et le SDAGV), d'associer les acteurs et actrices des territoires à travers des rencontres, des ateliers et par l'organisation des Assises partenariales de l'habitat en avril 2019 à l'Hôtel du Département.

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Incendie et secours

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Haute-Garonne est un établissement public qui gère l'incendie et les secours d'urgence sur le territoire départemental. Au regard du périmètre géographique, de la population et des risques couverts, il s'agit d'un SDIS de catégorie A (plus de 900 000 habitantes et habitants).

Cet établissement public est administré par un Conseil d'administration composé d'élu.e.s du Département, des communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Il est composé de :

- 4 groupements territoriaux (Nord-Ouest, Nord-Est, Centre et Sud),
- 3 pôles,
- 12 groupements fonctionnels,
- 1 centre de traitement de l'alerte,
- 2 centres d'incendie et de secours principaux sur Toulouse,
- 32 centres d'incendie et de secours répartis sur l'ensemble du département.



GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Fin de la convention triennale signée avec le Conseil départemental et renégociation de la convention 2020-2022,
- poursuite des démarches managériales initiées dans le cadre de la feuille de route élaborée par la gouvernance : réalisation des actions du projet d'établissement (70% des actions réalisées), tenue d'un séminaire managérial, coaching et co-développement des équipes de direction,
- lancement des projets de construction de nouveaux Centres d'Incendie et de Secours (CIS), inauguration ou mise en service du centre de formation aux techniques de lutte contre l'incendie Daniel Miguel à Muret, des nouveaux locaux de la Prévention ainsi que les CIS de Saint-Martory et de Villefranche-de-Lauragais,
- mise en place d'une nouvelle commission administrative paritaire, comité technique et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail à la suite des élections de décembre 2018, et signature de la charte du dialogue social avec les organisations syndicales,
- augmentation de la prise en charge du SDIS pour la mutuelle des volontaires et du personnel du SDIS,
- organisation du congrès Secours santé,
- création du Centre de réponse à la catastrophe, et participation à des échanges internationaux,
- mise en place effective du groupement volontariat/citoyenneté et poursuite du recrutement des services civiques et des actions à Bellefontaine,



- signature de la convention « bon samaritain »,
- adoption du Schéma départemental d'analyse et de couverture du risque par le SDIS et présentation au Conseil départemental,
- organisation de gardes 100% féminines dans le cadre de la Journée internationale du droit des femmes,
- mise en place d'une expérimentation « caméras embarquées » pour prévenir et réduire les agressions.

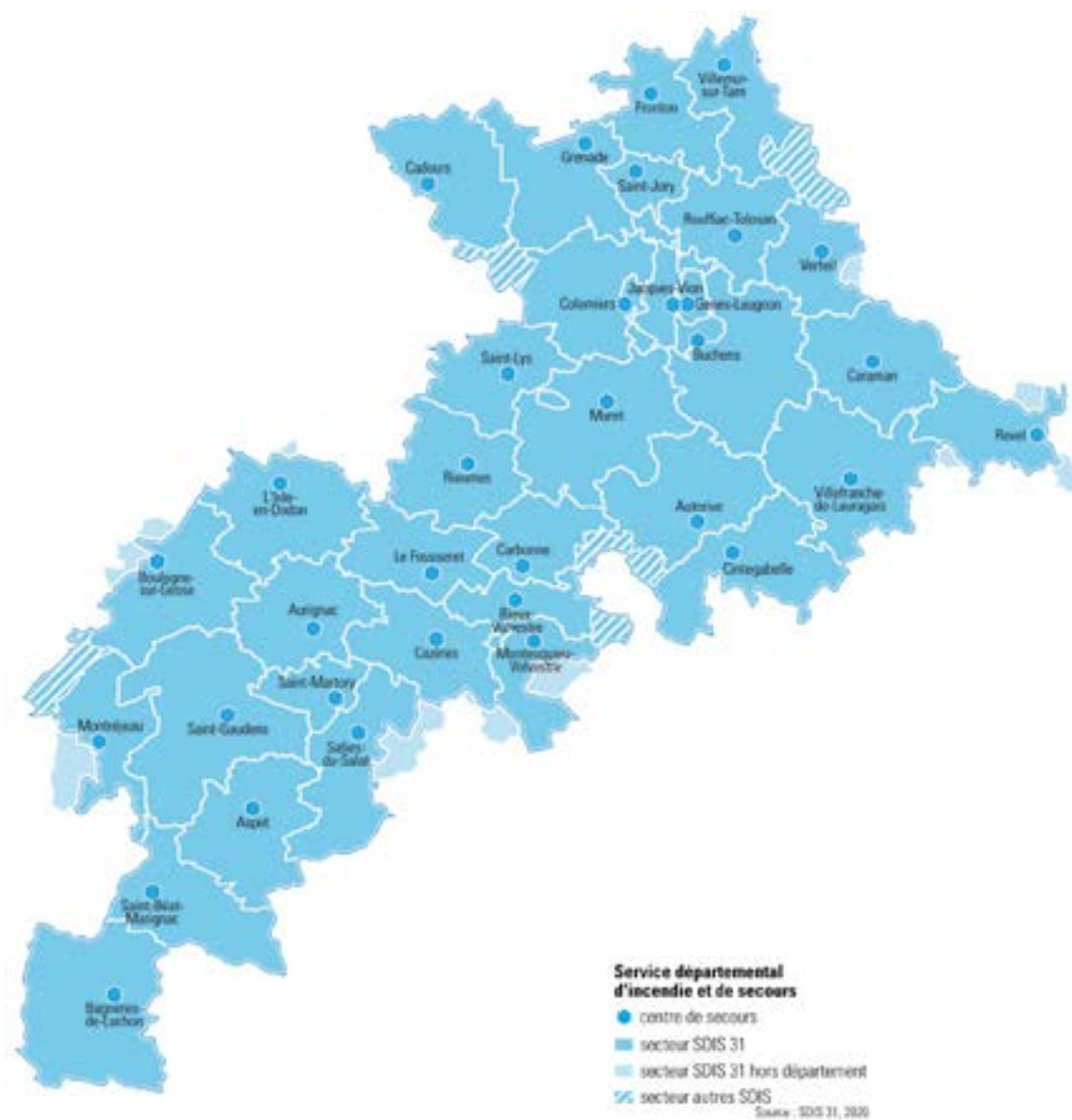
● CHIFFRES CLÉS 2019

56 880 interventions

356 633 appels

2 558 agentes et agents,
dont **823** professionnel-le-s
et **1 570** volontaires appuyé-e-s
par **165** personnels administratifs,
techniques et spécialisés



Service départemental d'incendie
et de secours (SDIS)

Santé environnement

Avec l'appui du laboratoire départemental 31 Eau Vétérinaire Air (le LD31EVA), le Conseil départemental assure plusieurs missions de préservation de la santé publique et de l'environnement.

Dans le domaine de l'eau, il contrôle la qualité des cours d'eau et des eaux destinées à la consommation humaine (eau courante et eau minérale, thermalisme, eau en milieu hospitalier et dans les collèges). Le LD31EVA gère également le SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration) qui effectue au moins une visite de contrôle par an sur chaque système d'assainissement, ainsi que la MVAB (Mission de Valorisation Agricole des Boues de stations d'épuration) qui effectue des plans d'épandage, en assure le suivi et centralise toutes les données sur les épandages de boues (urbaines et industrielles).

Le Laboratoire est également habilité à accompagner différents acteurs dans

le contrôle de la qualité de l'air ambiant et intérieur, de l'échantillonnage aux résultats.

Dans le domaine de la sécurité sanitaire et de la nutrition, le Département assure le suivi des collèges, des restaurants administratifs, des crèches, du restaurant du Château de Laréole, et du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) à travers des analyses bactériologiques des denrées et des surfaces, de la formation et du conseil.

Il s'appuie également sur le LD31EVA pour le dépistage des maladies animales, et prend en charge 100% des dépenses de prophylaxie.

Enfin, le Conseil départemental est chargé de la surveillance de la prolifération du moustique tigre et de la lutte anti-vectorielle autour de cas suspects ou confirmés de dengue, de chikungunya et de zika. Cette compétence sera transférée à l'Agence Régionale de santé (ARS) à partir du 1^{er} janvier 2020.





GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

Contrôle de la qualité de l'eau et de l'air

- Modernisation des stations du Réseau d'alerte,
- révision des conventions Webserveur RSA (Réseau de Stations d'Alerte),
- renouvellement des marchés avec l'Agence régionale de Santé (ARS) pour le contrôle des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux de loisirs,
- début des contrôles de l'air dans 15 collèges,
- création d'un secteur Recherche et développement.

Sécurité sanitaire et de la nutrition

- Interventions lors de toxi-infections alimentaires collectives.

Santé animale

- Surveillance, avec le Groupement de défense sanitaire de la Haute-Garonne (GDS31), de la diarrhée virale bovine (BVD), obligatoire depuis le 1^{er} août 2019,
- surveillance de la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR),
- création d'un secteur Recherche et Développement.

Surveillance du moustique tigre

- Pose de 60 pièges pondoirs répartis sur 28 communes, de mai à octobre,
- prospection de 169 sites, dont 65 ont nécessité un traitement adulticide.

CHIFFRES CLÉS 2019

Contrôle de la qualité de l'eau et de l'air

50 360 échantillons d'eaux analysés

5 194 échantillons d'air analysés

Contrôle sanitaire des collèges

4 650 échantillons analysés

(denrées alimentaires, surfaces de travail, matériels, ustensiles)

92 audits hygiène

Santé animale

64 000 échantillons analysés

en prophylaxie

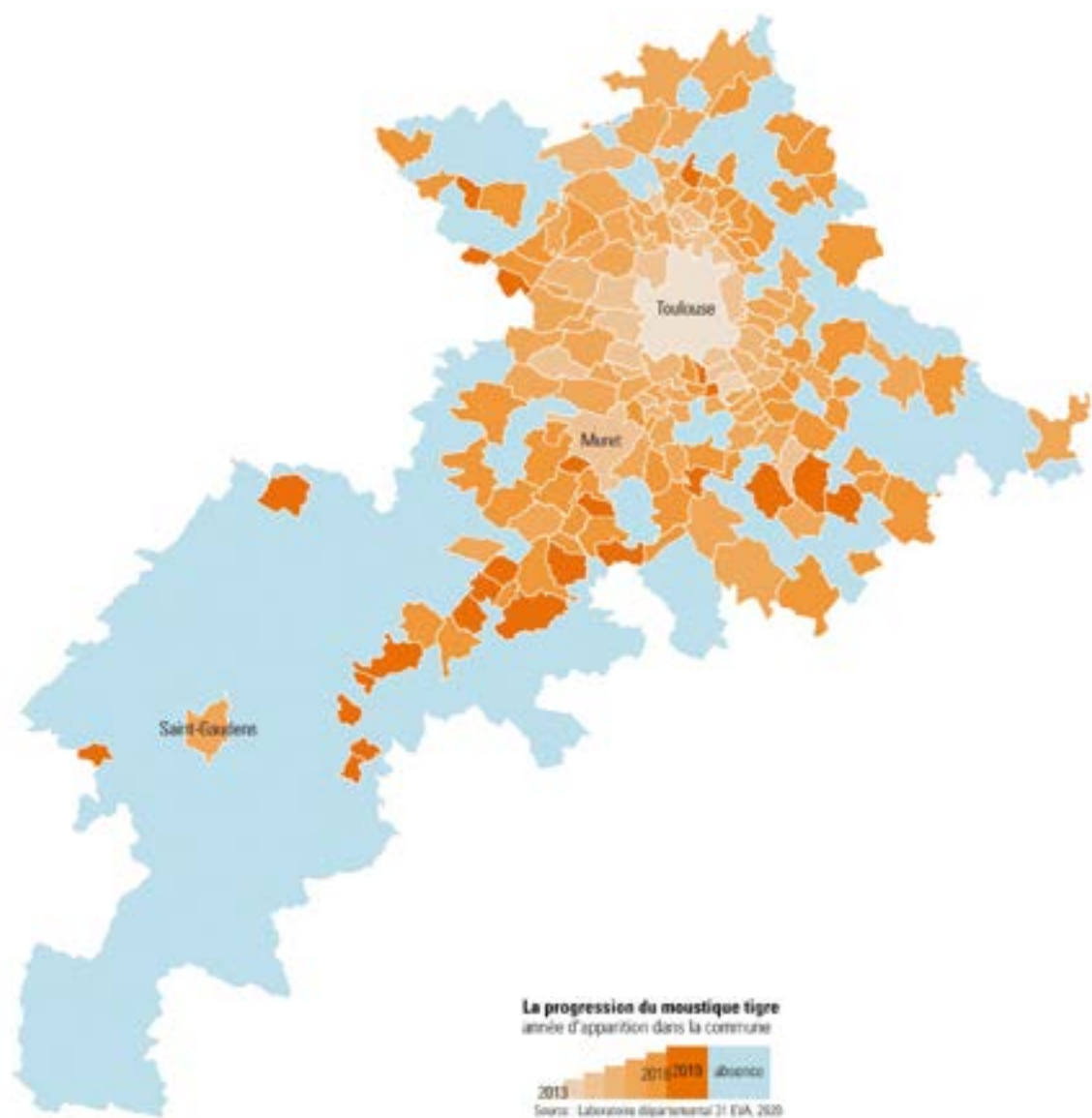
23 400 échantillons analysés
en BVD

Surveillance du moustique tigre

173 communes colonisées
dont **25** nouvelles,

68 cas signalés de dengue, chikungunya
et zika

La lutte contre le moustique tigre





UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE ET INNOVANT FACE À LA CRISE SANITAIRE

Dans un contexte de crise sanitaire sans précédent, le Conseil départemental a lancé le 16 avril 2020 un Plan d'urgences sociales visant 3 principaux objectifs :

- soutenir les personnes et les familles fragiles qui subissent de plein fouet les effets de la crise sanitaire,
- soutenir les acteurs et actrices du territoire fragilisés-e-s par la mise à l'arrêt du pays,
- préparer l'avenir.

Ce plan d'urgences sociales comporte toute une série de mesures. Sont détaillées ci-dessous celles qui concernent les politiques de solidarité du Département.

Pour les plus fragiles

Chef de file des solidarités, le Département s'est mobilisé pour maintenir, voire renforcer, ses aides et ses services indispensables aux personnes les plus démunies, mais également pour engager des mesures d'urgence à destination des personnes et des familles qui subissent de plein fouet les effets de la crise.

Les prestations sociales maintenues

- Le Conseil départemental, grâce à la mise en œuvre dès le 16 mars de son Plan de continuité d'activité, a pu maintenir le versement intégral des prestations sociales : Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap, Revenu de Solidarité Active. Cela concerne en Haute-Garonne 30 000 personnes âgées, 10 000 personnes en situation de handicap et 36 700 personnes sans emploi.

Réorganisation des services sociaux pour maintenir l'accompagnement social

- Le Conseil départemental a organisé ses services sociaux pour pouvoir maintenir l'accompagnement des plus fragiles. Après le 16 mars, les standards téléphoniques des 90 points d'accueil des Maisons des Solidarités (MDS) ont été regroupés sur 5 MDS réparties sur le territoire, qui ont assuré l'accueil et le traitement de l'intégralité des dossiers par téléphone et par messagerie électronique. Les MDS ont ainsi traité environ 400 appels par jour pendant la période de confinement.
- Le Centre départemental d'éducation et de planification familiale (CDPEF) a continué d'assurer au quotidien les consultations liées aux urgences contraception et aux interruptions volontaires de grossesse (IVG), et chaque après-midi une permanence téléphonique.
- La Protection maternelle et infantile (PMI) a maintenu le suivi des femmes enceintes et des jeunes enfants avec des consultations ouvertes dans les MDS de Borderouge à Toulouse, Colomiers, Castanet-Tolosan et Saint-Gaudens.

Pour les personnes et familles en difficulté

Des bons solidaires pour les personnes et familles précarisées par la crise

Le Département a créé un dispositif d'aide d'urgence, sous la forme de chèques de paiement, pour les achats de denrées alimentaires et de produits d'hygiène de première nécessité, à destination des foyers haut-garonnais en situation

de précarité accentuée par le contexte d'état d'urgence sanitaire. Ce dispositif concerne les familles qui bénéficient d'une aide départementale pour la restauration scolaire de leur enfant en collège, ainsi qu'aux familles et personnes isolées en situation de grande précarité. Cette aide, allouée sous forme de titre de paiement nominatif, s'est élevée à 60 € par mois et par enfant pour les parents d'élèves dont la restauration scolaire est prise en charge à 100 % par le Département (8 700 bénéficiaires) et à 30 € par mois et par enfant pour ceux dont la restauration scolaire est prise en charge à 50 % (13 000 bénéficiaires). Les familles ou personnes isolées, en situation de précarité du fait de la crise, ont également pu bénéficier d'une aide de 150 € par mois sous conditions de ressources et après évaluation sociale. L'enveloppe financière de ce dispositif est estimée à 2 M €.

Continuité de la protection de l'enfance

- Pilote de la protection de l'enfance, le Conseil départemental a ouvert le 30 mars un centre d'« accueil d'urgence solidaire » au Domaine d'Ariane à Mondonville à destination des enfants en difficulté, en lien avec la Ligue de l'Enseignement et l'ANRAS (Association nationale de Recherche et d'Action Solidaire). Ce nouveau dispositif, exceptionnel et temporaire, permet d'accueillir provisoirement jusqu'à 200 enfants âgés de 3 à 18 ans, mis en difficulté en raison du confinement (parents hospitalisés, placements d'urgence pour situation de maltraitance ou de danger, relais des assistants familiaux).

Une équipe pluridisciplinaire de professionnelles et professionnels volontaires et spécialisé-e-s dans la protection de l'enfance (psychologues, infirmières puéricultrices, éducateurs et éducatrices de jeunes enfants, éducateurs et éducatrices spécialisé-e-s, moniteurs éducateurs, médecin référent ASE...) a été mobilisée sur site pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes au cours de cette période.

- La Maison départementale des adolescents (MDA) a continué d'assurer un accueil téléphonique quotidien pour être à l'écoute des problématiques des adolescent-e-s de 11 à 21 ans et de leurs parents.
- La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a poursuivi le suivi des dossiers, par mail et par téléphone, soit une cinquantaine d'appels téléphoniques et près de 200 courriers électroniques par jour traités pendant la période de confinement.
- Par ailleurs, le Conseil départemental a mis en place une cellule de crise de la protection de l'enfance réunissant chaque semaine tous les partenaires institutionnels concernés, afin de pouvoir apporter des réponses rapides aux établissements face à la complexité du confinement des enfants.

L'accompagnement des locataires du parc social

Le Conseil départemental, le groupe des Chalets et l'Office public de l'habitat de la Haute-Garonne veillent à la protection de leurs 40 000 locataires, notamment des personnes vulnérables. Les bailleurs ont pris contact avec les résident-e-s seniors

pour s'enquérir de leur situation et maintenir un lien social. Ils se tiennent également à la disposition des locataires qui, en ces temps de crise sanitaire, ont des difficultés à payer leur loyer afin de trouver avec eux des solutions adaptées à chaque situation.

Une plateforme numérique pour les résident·e·s des Établissements d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et des établissements pour personnes en situation de handicap

Pour lutter contre le risque d'isolement social créé par les conditions exceptionnelles de confinement, le Conseil départemental a mis à disposition gratuitement des établissements pour personnes âgées et en situation de handicap un espace numérique dédié à ces publics : l'espace numérique Ammy31. Grâce à ce nouvel outil, chaque résident·e, avec l'aide des accompagnants, peut créer une page « type Facebook » lui permettant d'échanger avec ses proches toutes sortes d'informations et de documents (dessins, textes, articles, messages, vidéos...), et de communiquer par visioconférence.

Pour maintenir un lien de proximité

Un accompagnement quotidien au niveau local

- Les personnels du Conseil départemental et de l'agence Haute-Garonne Ingénierie/ ATD ont poursuivi à distance leur missions de conseil et d'accompagnement des élu·e·s et des administrations des communes de la Haute-Garonne.
- Une foire aux questions a été alimentée quotidiennement sur le site Internet www.atd31.fr. Une info-lettre hebdomadaire a également été diffusée aux adhérent·e·s (communes et EPCI).

- Par ailleurs, le dispositif « Contrats de Territoire » qui finance depuis 2016 les projets d'investissements des communes et intercommunalités a été adapté au contexte : les règles d'intervention ont été simplifiées et le versement a été accéléré avec une avance de trésorerie de 60%.

Des conseils personnalisés pour les professionnel·le·s

- Le Conseil départemental a mis en place une cellule d'écoute et de conseils à destination des dirigeant·e·s salarié·e·s, travailleuses et travailleurs indépendant·e·s et micro-entrepreneuses et entrepreneurs, pour les informer, les orienter et les accompagner dans les démarches administratives relatives à l'accès aux droits, notamment pour l'ouverture au droit du Revenu de Solidarité Active (RSA) en cas d'éligibilité.
- Par ailleurs, les 27 conseillères et conseillers agro-environnement du Conseil départemental ont continué d'accompagner les agriculteurs et agricultrices du territoire par téléphone et par mail, notamment pour la déclaration dématérialisée de la Politique agricole commune (PAC) pour la campagne 2020.



Pour soutenir les acteurs et actrices du territoire confronté-e-s à la chute d'activité

- Une avance de 60 % a été accordée aux prestataires de marchés publics des secteurs du bâtiment et des travaux publics (10 M €).
- Le Département a décidé, en accord avec la Région Occitanie Pyrénées/Méditerranée, d'indemniser à hauteur de 80 % des marchés en cours, les entreprises exploitant des lignes de bus en Haute-Garonne, réseau liO Arc-en-Ciel et transports scolaires (4 millions €/mois). Bien que ne faisant pas l'objet de marchés publics, les transporteurs des élèves et des étudiant-e-s en situation de handicap ont bénéficié de la même indemnisation.

Un plan de prévention de la précarité

- Création du Fonds de prévention de la précarité pour un montant de 3 500 000 € pour une période allant jusqu'au 31/12/2020.
- Approbation du principe de l'attribution d'une aide unique de première urgence par personne comprise entre 500 € et 1 500 €, selon la gravité de sa situation sociale, pour les personnes résidant et travaillant en Haute-Garonne qui auront subi une perte totale de revenus professionnels du fait des conséquences de l'état de crise sanitaire. Attribuée après évaluation sociale, cette aide n'est pas exclusive des autres dispositifs d'aide sociale existants (aides à la famille, aides à la subsistance...) accordées suivant leurs règlements propres et adoption du Règlement d'attribution de l'aide.

- Création d'un Fonds de solidarité dédié aux associations qui fédèrent et contribuent à l'économie sociale et solidaire en Haute-Garonne pour un montant de 100 000 €, pour une période allant jusqu'au 31/12/2020.

Une avance financière pour les établissements sociaux et médico-sociaux

- Afin d'assurer la continuité de fonctionnement des structures accueillant les personnes fragiles et dépendantes (EHPAD, Unités de Soins de Longue Durée, résidences autonomie, établissements d'accueil médicalisés et non médicalisés accueillant des personnes en situation de handicap, etc.), fortement mobilisées durant cette crise sanitaire et pouvant être menacées par une rupture de trésorerie en raison du ralentissement des services administratifs, le Conseil départemental s'est engagé à leur verser une avance exceptionnelle de l'aide sociale à l'hébergement à partir du mois de mars 2020 et jusqu'à un retour à la normale de la situation sanitaire (7,4 millions €/mois).

Un plan de solidarité en faveur des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais pour relancer le tourisme

Afin de soutenir les acteurs et actrices du tourisme dont l'activité s'est fortement réduite pendant cette crise, les élu-e-s du Département ont adopté le 26 mai 2020 une série de mesures pour soutenir l'activité et favoriser le tourisme local en Haute-Garonne. Ce plan prévoit notamment :

- la création d'un fonds de prévention à la précarité des acteurs du tourisme (1M €),



- la suspension du recouvrement 2020 de la taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour,
- 1 million d'euros alloué pour le fonds de solidarité au tourisme de montagne,
- le déploiement de nouvelles offres touristiques destinées à inciter les Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais à pratiquer un tourisme local, solidaire et durable dans leur département.

Le Conseil départemental souhaite ainsi s'impliquer en faveur du maintien de l'activité touristique locale, en cohérence avec le plan de relance annoncé par le gouvernement.

Pour préparer l'avenir

La mise à disposition du laboratoire départemental pour le dépistage

- Le Conseil départemental a mis son Laboratoire départemental EVA31 à disposition de l'État afin de réaliser des tests de dépistage du Covid-19. En capacité de réaliser 4 000 tests par semaine, il pourra apporter son aide aux laboratoires des Centres hospitalo-universitaires et des laboratoires d'analyses de Biologie médicale qui risquent d'être saturés au moment de la phase de sortie du confinement en toute sécurité.

Par cet effort de solidarité sans précédent, le Conseil départemental a fait la démonstration, au quotidien et sur l'ensemble des bassins de vie, de ses ressources pour faire face à la crise sanitaire, et pour apporter des réponses concrètes et nécessaires pour soutenir les populations et les forces vives du territoire frappées de plein fouet par les conséquences de celle-ci.

ÊTRE SOLIDAIRES

Solidarité départementale

Actions sociales polyvalentes de proximité	12 016 954 €
Autonomie des personnes âgées	164 264 604 €
Autonomie et compensation du handicap	182 969 341 €
Maison départementale des personnes handicapées	366 986 €
Insertion	234 838 907 €
TOTAL Solidarité départementale	594 456 791 €

Enfance et jeunesse

Enfance	170 958 581 €
Prévention et éducation	3 755 115 €
Insertion et orientation des jeunes	7 050 849 €
TOTAL Enfance et Jeunesse	181 764 545 €

Développement des territoires

Aménagement des territoires : Haute-Garonne Développement Haute-Garonne Ingénierie Haute-Garonne Numérique	4 525 836 €
Eurocentre	—
Aides aux administrations publiques locales	50 597 579 €
Politiques européennes	—
Voirie	60 494 225 €
Transports collectifs	8 415 366 €
TOTAL Développement des territoires	124 033 006 €

Soutien à la création d'activité et d'emploi

Aide à la création d'activité	—
Aides à la création de services marchands de proximité	—
Les tiers-lieux	—
TOTAL Soutien à la création d'activité et d'emploi	2 647 059 €

Tourisme

Promotion et aménagement touristique	—
Haute-Garonne Montagne	—
TOTAL Tourisme	3 804 594 €

Logement

Aide à la pierre	12 442 430 €
Aide à la personne	1 494 421 €
TOTAL Logement	13 936 851 €

Sécurité des biens et des personnes

Incendie et secours	52 033 556 €
Santé environnement	551 207 €
TOTAL Sécurité des biens et des personnes	52 584 763 €

TOTAL

973 227 609 €

ŒUVRER À L'ÉMANCIPATION ET À L'ACCOMPLISSEMENT DE CHACUNE ET CHACUN

- Sport, culture
- Éducation, équipement scolaire

175 906 258 €



SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Culture

Mission promotion langue et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale et lecture publique

Patrimoine culturel

SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Depuis près de cinq ans, le Conseil départemental a modifié en profondeur sa politique de soutien au sport. Plus volontariste, plus ciblée, plus ancrée sur les valeurs fondamentales du « mieux vivre ensemble », il aide les collectivités à se doter des équipements les plus fonctionnels, fournit aux associations sportives des moyens nécessaires à leur fonctionnement et accompagne l'organisation de manifestations.

● CHIFFRES CLÉS 2019

625 écoles de sports subventionnées

35 manifestations sportives subventionnées

22 bourses ambassadeurs sportifs attribuées

46 bourses jeunes espoirs sportifs attribuées

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Organisation d'événements sportifs : organisation du Trophée des championnes, (récompense de 45 sportives haut-garonnaises de haut niveau qui se sont illustrées dans les championnats français, européens ou internationaux), du Magic Circuit (tournoi de tennis), départ du Conseil départemental de la 1^{re} étape de la Ronde de l'Isard (course cycliste), ouverture du Golf de Garonne, reconduction de la fête de l'Excellence sportive, 2^e édition du Trophée des Sports, lancement du Livret « Rugby sans Produit » avec le comité départemental de Rugby,
- partenariats dans le cadre d'événements sportifs majeurs : deux tournois de qualifications Olympiques (rugby à 7 et escalade), Tour de France (2 étapes dans le département), accueil d'un match de préparation de l'équipe de France masculine de basket avant la Coupe du monde, tournoi WTA de Tennis féminin à Saint-Gaudens, tournoi International Ladies Cup, accueil des 10 ans de la semaine « Sentez-vous Sport ».



SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

• Culture

Mission promotion langue
et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale
et lecture publique

Patrimoine culturel

Culture

Le soutien à la vie culturelle est un domaine d'action prioritaire pour le Département de la Haute-Garonne qui envisage la culture comme un enjeu majeur de citoyenneté, d'émancipation des individus mais aussi comme un facteur de cohésion sociale et territoriale. Avec un budget culture en hausse en 2019, cet engagement se traduit par de multiples actions :

- la conception et la programmation d'une offre artistique et culturelle ambitieuse, accessible au plus grand nombre et sur l'ensemble du territoire,
- des aides à la programmation de lieux permanents, de saisons et d'évènements culturels,
- dans le cadre des contrats de territoire, l'accompagnement des communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dans la mise en œuvre de leurs politiques culturelles et le financement de leurs projets d'équipements,
- un soutien financier aux équipes artistiques et aux projets culturels, ainsi qu'aux pratiques amateurs,
- l'animation et l'actualisation du Schéma départemental des enseignements artistiques, avec notamment le soutien aux écoles de musique et le développement d'actions d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire.





GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Poursuite de la Saison culturelle de l'Espace Roguet, renforcé comme lieu de résidences et d'accompagnement à la création artistique,
- 31 notes d'été : organisation de trois concerts d'artistes d'envergure nationale et internationale sur le territoire de Toulouse Métropole notamment, et d'une dizaine de concerts de groupes amateurs en première partie,
- Jazz sur son 31 : organisation de concerts gratuits dans des bars du centre-ville de Toulouse, de déambulations sur l'espace public et de showcases,
- construction d'un « Parcours Orchestre de Chambre de Toulouse au collège », en partenariat avec l'Éducation Nationale et l'Orchestre de Chambre de Toulouse,
- développement d'expositions et conception d'événements associant arts vivants et arts visuels,
- organisation de la 2^e édition de la Semaine des Cultures Urbaines, dont l'ambition est de valoriser la pluralité des arts urbains, d'associer les champs culturels comme les disciplines et d'inviter la jeunesse à investir l'espace institutionnel,
- mise en place de l'orchestre DEMOS (Dispositif d'éducation musicale à vocation sociale) dans le cadre des accords avec Toulouse Métropole, réunissant 105 enfants de 7 à 12 ans issus de quartiers relevant de la politique de la ville ou de zones rurales dépourvues d'institutions culturelles, pour un apprentissage musical gratuit,
- création de la salle Lucien Vieillard au Château de Laréole.

CHIFFRES CLÉS 2019

400 événements

298 spectacles

123 555 spectateurs et spectatrices

129 bourses aux jeunes musiciens attribuées

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Le Conseil départemental organise plusieurs manifestations dans l'année dont les sujets touchent à l'égalité entre les femmes et les hommes. Il participe également à la mise en avant d'artistes féminines afin de leur donner une meilleure visibilité. Dans le cadre du festival « 31 notes d'été », par exemple, le « plateau ELLES » a mis en avant des compagnies exclusivement féminines. Le Département a également à cœur de mettre en avant des femmes artistes pratiquant dans des domaines où elles sont moins souvent mises en avant, comme cela a été le cas lors de la semaine des cultures urbaines par exemple.



SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

• Culture

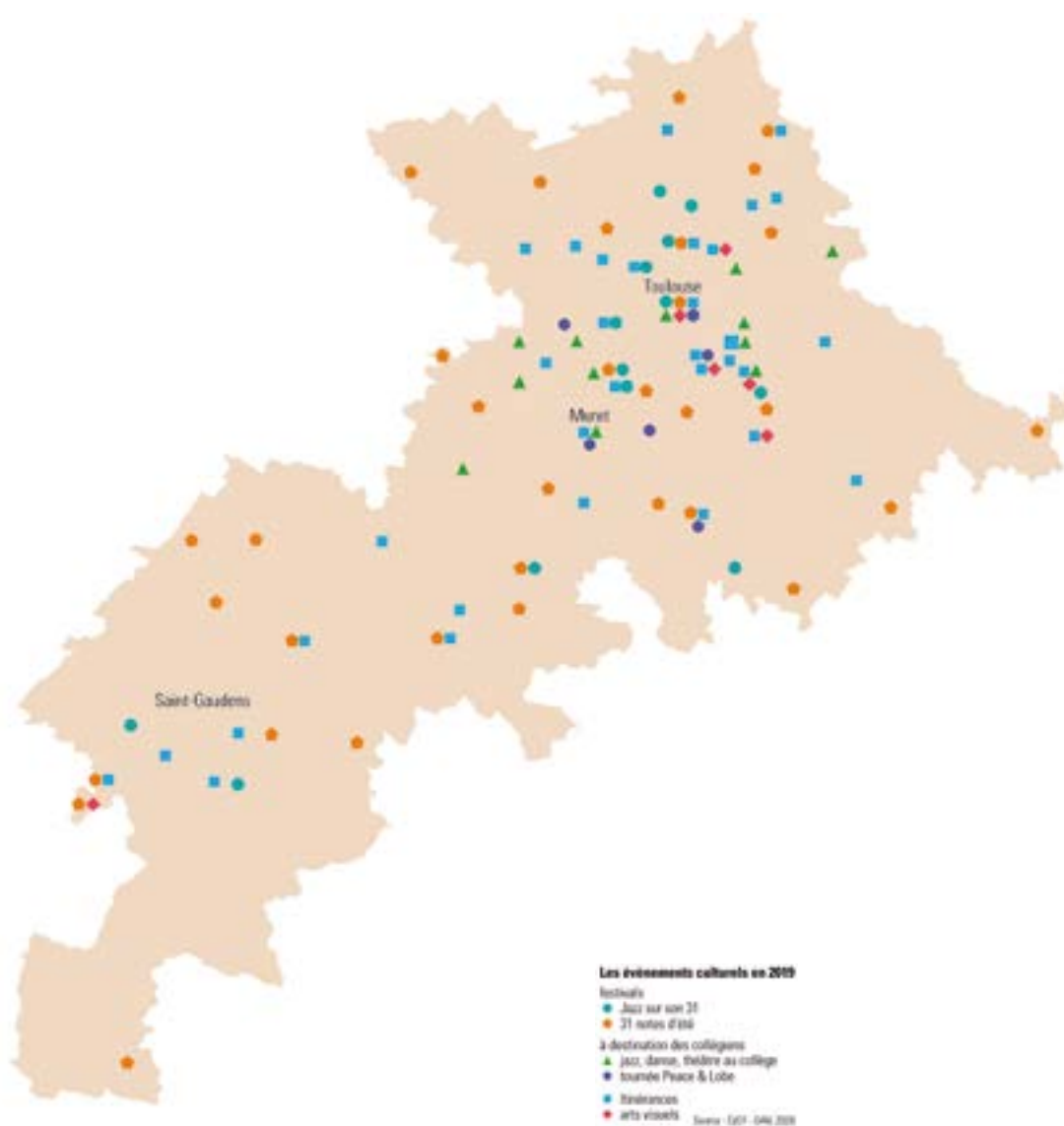
Mission promotion langue
et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale
et lecture publique

Patrimoine culturel

Les évènements culturels



SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Culture

- **Mission promotion langue et culture occitanes**

Archives départementales

Médiathèque départementale et lecture publique

Patrimoine culturel

Mission promotion langue et culture occitanes

La mission occitane a pour objet la participation à la définition et à la mise en œuvre de la politique départementale de valorisation et de promotion de la langue et de la culture occitanes.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Poursuite de la mise en œuvre du plan départemental en faveur de l'occitan en Haute-Garonne,
- suivi du dossier « collège occitan » : nouvelles propositions de mise à disposition de locaux départementaux,
- mise en œuvre des actions de sensibilisation du personnel départemental à la langue et à la culture occitane,
- réalisation d'interventions en communes et médiathèques municipales sur la langue et la culture occitane,
- conclusion de la convention académique sur le développement de l'enseignement de l'occitan,
- aide à la création théâtrale occitane : programmation d'un spectacle nouveau et original,
- aide à l'édition occitane : souscription d'un ouvrage sur l'histoire de Castanet.

CHIFFRES CLÉS 2019

15 associations subventionnées

900 personnes ont assisté
aux **10** représentations théâtrales



SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Culture

Mission promotion langue
et culture occitanes

• Archives départementales

Médiathèque départementale
et lecture publique

Patrimoine culturel

Archives départementales

Les Archives départementales sont chargées de conserver et de mettre en valeur le patrimoine archivistique du département.

Il s'agit de collecter, classer, conserver et communiquer les archives qui permettent de sauvegarder les droits des personnes et des collectivités, d'alimenter la mémoire longue de l'administration, mais aussi de fonder sur les documents l'histoire, l'identité et la culture du territoire haut-garonnais.

Les Archives départementales collectent des archives publiques et privées. Les fonds conservés sont donc de natures, provenances et époques très variées.

À titre d'exemple, l'opération « Re-photographions la Haute-Garonne » est un projet participatif auquel tout amateur et toute amatrice de photographie peuvent participer. L'objectif est de réaliser, sur la base d'une sélection de photographies des cartes postales de la Maison Labouche (collection de 53 000 documents photographiques

acquise en 1993 par le Conseil départemental), la même photographie, du même lieu, cent ans plus tard tout en respectant le cadrage initial. Ce procédé permet de mettre en perspective les évolutions des territoires haut-garonnais ainsi immortalisés. Cette opération se déroule sur trois ans de 2017 à 2020, chaque année concernant un tiers des communes référencées, afin d'enrichir le fonds des Archives départementales.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Poursuite du chantier de construction d'un bâtiment de conservation Chemin des Capelles à Toulouse, avec pose de la première pierre,
- validation du scénario de réhabilitation du site historique Griffoul-Dorval à Toulouse,
- mise en production du système d'archivage électronique Stela, qui garantit la préservation à moyen et long terme d'archives publiques nativement électroniques.
- présentation à Saint-Bertrand-de-Comminges de l'exposition « Re-photographions la Haute-Garonne » pour les communes du Comminges,
- refonte et modernisation du site Internet des Archives, lequel continue d'offrir gratuitement la consultation de plusieurs millions de documents numérisés.

• CHIFFRES CLÉS 2019

1 535 mètres linéaires d'archives publiques collectées

662 mètres linéaires de fonds inventoriés

15 200 documents communiqués en salle de lecture

231 350 connexions au site Internet



SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Culture

Mission promotion langue
et culture occitanes

Archives départementales

● Médiathèque départementale
et lecture publique

Patrimoine culturel

Médiathèque départementale et lecture publique

La Médiathèque départementale (Md31) met en œuvre le Schéma départemental de la lecture publique 2018-2021 du Conseil départemental, en animant un réseau de 165 bibliothèques-médiathèques municipales de communes de moins de 20 000 habitantes et habitants.

Traditionnellement, l'animation du réseau haut-garonnais se traduit par des activités de :

- prêt de documents (livres, musique et cinéma) et d'outils d'animation (expos, malles de jeux, tapis de lecture, théâtres d'images...) présents dans l'un de ses deux sites (Labège et antenne de Saint-Gaudens) ou dans sa médiathèque numérique (presse, autoformation, cinéma, livres...),
- conseil technique aux 165 responsables de structure par un lien « au quotidien » avec les référents et référents territoriaux, mais aussi par l'organisation de réunions de secteur semestrielles dans chaque territoire,
- accompagnement stratégique des collectivités locales pour leurs projets de nouvelle structure ou dans la (re)définition de leur politique de lecture publique,
- formation des 700 salarié-e-s et bénévoles du réseau,
- animations portées en direct dans les bibliothèques-médiathèques.

Par ailleurs, la Md31 intervient en direct sur les territoires dépourvus de lecture publique, via des tournées de bibliobus pour alimenter en livres 90 mairies, 150 écoles ou le grand public dans 40 points de « prêt direct ».

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Achèvement de la phase de signature des nouvelles conventions avec les communes,
- lancement de 16 équipes « Schéma départemental » sur trois axes majeurs : moderniser l'offre des bibliothèques du réseau, encourager la participation citoyenne, toucher tous les publics,
- ouverture du site de Labège pour la Nuit de la Lecture (spectacle, lecture et remise du prix « Bibliothèque citoyenne de l'année » 2018), la Fête de la Musique et les Journées Européennes du Patrimoine,
- remise du 1^{er} Prix Collégien de la bande dessinée.



SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Culture

Mission promotion langue
et culture occitanes

Archives départementales

- Médiathèque départementale
et lecture publique

Patrimoine culturel



● CHIFFRES CLÉS 2019

13 220 livres, CD et DVD prêtés
aux **165** bibliothèques-médiathèques

251 prêts d'outils d'animation

35 conventions « accompagnant un projet
de lecture publique » signées

9 nouvelles structures intégrées au réseau
haut-garonnais

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



La Médiathèque départementale participe à la promotion de l'égalité femmes-hommes : Fonds citoyens thématiques sur le féminisme et les violences faites aux femmes, spectacles sur la question du genre, ou encore expositions abordant notamment la question de l'égalité femmes-hommes et valorisant des écrivaines y sont mis en avant et prêtés pour diffuser la culture de l'égalité.

SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Culture

Mission promotion langue
et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale
et lecture publique

● Patrimoine culturel

Patrimoine culturel

Le Conseil départemental soutient de manière directe et pérenne l'activité de trois musées : le Musée de la Résistance et de la Déportation, le Musée Archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges et le Musée Forum de l'Aurignacien à Aurignac (Musée de la Préhistoire), dont le Département détient 80 % des parts du Syndicat Mixte.

● CHIFFRES CLÉS 2019

14 216 visites au Musée Archéologique

11 963 visites au Musée de la Préhistoire

600 personnes ont participé aux circuits
« Haute-Garonne résistante »

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Musée Archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges : exposition permanente du Trophée d'Auguste et présentation d'une exposition temporaire « Lugdunum des Convènes. Histoire monumentale d'une ville romaine »,
- Musée de la Préhistoire : exposition et publication d'un ouvrage sur les 50 ans du musée, et organisation du colloque « Tourisme de préhistoire »,
- Musée de la Résistance et de la Déportation : fermeture au public dans le cadre des travaux d'extension et de modernisation du musée, poursuite de l'inventaire de la collection et restauration de nombreuses pièces en prévision de leur future présentation dans un parcours permanent profondément renouvelé,
- organisation de plusieurs circuits « Haute-Garonne résistante » à l'intention des publics jeunes et adultes.



ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

Collèges

Le Département assure la construction, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges publics, à l'exception de certaines dépenses pédagogiques et des dépenses de personnel éducatif qui restent à la charge de l'État.

Il poursuit ainsi leur équipement en matériels informatiques (Plan numérique 2017-2020).

Il prend également en charge tout ou partie des frais de restauration scolaire, et apporte un soutien financier aux associations du domaine éducatif ainsi qu'aux associations sportives des collèges.

Dans le cadre d'un dialogue citoyen, le Conseil départemental définit les secteurs de recrutement des collèges en tenant compte des critères d'équilibre démographique, économique et social. Il pilote depuis 2017 avec le Rectorat un plan ambitieux d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais.

Il accompagne par ailleurs 5 collèges dans le cadre du dispositif d'égalité des chances DISPO (Dynamiques de l'Innovation Sociale et Politique), qui consiste en la mise en place d'un tutorat en partenariat avec des étudiants de Sciences Po Toulouse.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Dans le cadre du dispositif d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges, plus de 130 élèves du quartier Bellefontaine ont été accueilli-e-s à la rentrée 2019 dans 6 collèges d'accueil de l'agglomération toulousaine. Au total, 540 élèves des quartiers de la Reynerie et de Bellefontaine sont concerné-e-s par le dispositif et 11 collèges sont mobilisés,
- poursuite de l'équipement de 2 chariots de tablettes numériques (15 tablettes et 8 tablettes enseignants par chariot) pour 12 collèges environ par an, hors co-financement Éducation nationale,
- espace Numérique de Travail (ENT) eCollège31 : développement des rubriques existantes et ouverture de nouvelles rubriques (collège inclusif, collège au cinéma, qualité alimentaire),
- distribution de codes de la route junior aux élèves de 5^e et de dictionnaires bi-média aux élèves de 6^e,
- lancement du « Défi collégien », appel à projets destiné à appuyer la mise en œuvre d'actions impulsées et réalisées par les conseils de la vie collégienne dans des domaines d'intérêt général (développement durable, citoyenneté, lutte contre les discriminations...),





- livraison du chantier de réhabilitation reconstruction du collège Louisa Paulin à Muret,
- livraison de l'extension du collège du Bois de la Barthe à Pibrac,
- reprise en mars 2019 du chantier du collège d'Escalquens,
- démarrage des travaux du nouveau collège de l'Isle-en-Dodon et de l'extension du collège Nelson Mandela à Noé,
- modernisation des collèges existants, tant en ce qui concerne l'hygiène (restructuration de la demi-pension du collège de Revel), qu'en termes d'adaptation à la pédagogie, de sécurisation et de maintien en l'état du patrimoine bâti (réfection des façades et menuiseries extérieures du collège J. Prévert à Saint-Orens de Gameville, remplacement des menuiseries au collège Bellevue à Toulouse, restauration des portails historiques du collège Fermat à Toulouse).

● CHIFFRES CLÉS 2019

55 519 élèves dans les collèges publics

24 collèges concernés en 2019
par le plan numérique

20 524 élèves bénéficiaires de l'aide
à la restauration scolaire

17 000 dictionnaires distribués
aux élèves de 6^e

16 500 codes jeunes distribués
aux élèves de 5^e

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



En adoptant en juin 2019 le plan d'action pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, le Département a souhaité favoriser la prise en compte de l'égalité filles-garçons dans les constructions ou les réhabilitations à venir des collèges du département.

Cherchant à éviter l'inégale utilisation de l'espace entre les filles et les garçons constatée dans les établissements scolaires (terrains de sport imposants et presque exclusivement utilisés par des garçons, parties « repos » minoritaires et majoritairement utilisées par des filles...), la conception de la cour de récréation du collège de Pibrac est une première étape dans cette prise en compte :

- un terrain de sport a été dessiné sur le revêtement de la cour, sans cages. Il a été positionné sur un côté, afin que le centre reste libre,
- des tables de ping-pong ont également été installées, à la limite des espaces verts. On observe toutefois qu'elles sont utilisées quasi-exclusivement par des garçons...,
- au centre de la cour, deux grands espaces arborés sont cernés par des bancs en béton et offrent des possibilités d'échanges. Ces assises sont prises d'assaut par les élèves. Le collège a d'ailleurs demandé que des bancs supplémentaires soient installés.

Il est prévu que cet aménagement fasse l'objet d'une démarche d'évaluation après quelques mois d'utilisation : les usages de la cour de récréation seront examinés à l'aune de l'égalité filles-garçons.

ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

• Collèges

Enseignement supérieur

Enseignement du premier degré

Transports scolaires

Une deuxième étape est en cours dans les collèges en construction : les espaces d'échanges, de temps calmes sont privilégiés (par le biais d'assises diverses, latérales, en face à face, avec ou sans table, etc...) et aucun terrain de sport n'est prévu dans la cour.

D'autres lieux, tels que les vestiaires, les toilettes, l'entrée des établissements ou encore les espaces de circulation seront pensés pour une utilisation de l'espace plus égalitaire.

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Dans la poursuite des démarches de concertation initiées depuis la rentrée 2016 auprès de la communauté éducative, des parents d'élèves et des associations dans le but de faire émerger des propositions pour améliorer la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais, 75 réunions publiques ont été organisées en 2019. Ces réunions ont permis de définir plusieurs périmètres de recrutement des collèges qui seront mis en œuvre dès la rentrée 2020.





Travaux dans les collèges 2019-2024



Enseignement supérieur

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne est signataire et co-financeur du volet enseignement supérieur du Contrat de Plan État Région (CPER) depuis 1991. Dans le cadre du CPER 2015-2020, il cofinance deux opérations : l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSAT) et la Cité Internationale des Chercheurs. Certaines actions du CPER 2007-2013 sont également encore en cours, comme la construction des nouveaux locaux de la Toulouse School of Economics.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Achèvement des travaux de la Toulouse School of Economics,
- déroulement du choix du concessionnaire de la Cité Internationale des Chercheurs, avec participation du Conseil départemental aux commissions techniques,
- approbation de la convention globale d'opération pour l'ENSAT, et de la convention financière Conseil départemental/ENSAT.



Enseignement du premier degré

Afin d'aider les communes et intercommunalités à financer notamment leurs projets d'investissements relatifs aux écoles publiques du 1^{er} degré, la programmation 2019 des contrats de territoire a été engagée sur tous les territoires haut-garonnais.

Pour les communes rurales et péri-urbaines, les petits travaux (projets d'un montant < à 5 000 euros HT) ainsi que les acquisitions de mobiliers et matériels ont continué à être financés par le Département hors programmation des contrats de territoire.

Par ailleurs, le Conseil départemental verse une subvention annuelle de fonctionnement aux communes sièges d'un Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED).

Enfin, il a créé et met à disposition des enseignantes et enseignants du 1^{er} degré des Centres d'Animation et de Documentation pédagogique (CADP), centres ressources de proximité destinés aux écoles maternelles et élémentaires, mais qui peuvent aussi concerner le niveau collège dans le cadre du cycle 3 commun (CM1-CM2 et 6^e).



● CHIFFRES CLÉS 2019

25 communes sièges d'un RASED aidées

3 CADP : Rieux-Volvestre, Saint-Gaudens, Villefranche-de-Lauragais

Transports scolaires

Le Conseil départemental contribue à la politique éducative en assurant gratuitement le transport scolaire pour tous les élèves domicilié-e-s en Haute-Garonne de la maternelle à la terminale.

En délégation de Tisséo collectivités depuis 1983 et de la Région Occitanie depuis 2017, il assure ce service public du quotidien sur la totalité du territoire de la Haute-Garonne, en affectant les élèves sur les réseaux de transport public (réseau urbain Tisséo, réseau liO Arc-en-ciel ou ferroviaire) lorsque ceux-ci desservent les établissements ou sur les 1028 circuits spéciaux de transports scolaires.

La gestion quotidienne des transports scolaires et de leur sécurité est assurée par 40 transporteurs, sous le contrôle des services du Département. En cas de retard supérieur à 10 minutes ou de problème, une alerte par sms est envoyée aux familles qui ont laissé leurs coordonnées lors de l'inscription.

Les transports scolaires évoluent chaque année pour s'adapter aux besoins de transport générés par l'évolution démographique des territoires, l'urbanisation et les nouveaux établissements scolaires à desservir.



GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

Création de 27 nouveaux circuits pour accompagner le développement du lycée de Pibrac et les évolutions des secteurs à forte croissance démographique de la Haute-Garonne.

● CHIFFRES CLÉS 2019

74 700 élèves transporté-e-s

1 028 circuits de transports scolaires



UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE ET INNOVANT FACE À LA CRISE SANITAIRE

Mesures prises dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire

Le plan d'urgences sociales adopté par le Département en avril 2020 comporte plusieurs mesures concernant directement les secteurs des sports et de la culture, ainsi que celui de l'éducation.

Un fonds de 3 M € pour soutenir le tissu associatif

- Afin de soutenir le tissu associatif haut-garonnais fortement impacté par la crise sanitaire, le Conseil départemental a créé un fonds exceptionnel, abondé à hauteur de 3 M € en juin. Cette aide est directe et sans contreparties.
- Le Conseil départemental s'est également engagé à honorer l'ensemble de ses engagements financiers auprès des acteurs culturels, pour les événements qu'il a été contraint d'annuler après le 13 mars (concerts, spectacles, ateliers d'artistes en collège, brevet musical départemental, festival 31 notes d'été etc.).
- Par ailleurs, le Département maintient l'ensemble de ses subventions aux acteurs et actrices culturel-le-s, même si elles/ils sont dans l'obligation d'annuler tout ou partie de leur programmation. Les associations partenaires du Parcours laïque et citoyen dans les collèges recevront également l'intégralité des financements des actions prévues, qu'elles aient ou non été réalisées ou réservées.

Plus de 70 000 livres et films mis en ligne par la Médiathèque départementale

- Durant la période de confinement, le Conseil départemental a décidé d'ouvrir gratuitement sa Médiathèque Numérique aux Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais, afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à domicile à des contenus et activités culturels variés et de qualité.
- Sur la page Facebook « Haute-Garonne Cultures », des animations en direction du jeune public ont été mises en ligne quotidiennement. Des publications tous publics ont été également mises en ligne chaque semaine sur les réseaux sociaux du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, du Musée de l'Aurignacien et des Archives départementales.

Le prêt de tablettes numériques aux élèves de collège

- Afin de permettre à tous les élèves de collège d'accéder aux dispositifs de continuité de l'apprentissage scolaire, le Conseil départemental a remis courant avril, sur propositions des Chefs d'établissement, des tablettes numériques à plus de 400 élèves ne disposant pas de matériel informatique adapté à leur domicile.
- Le Conseil départemental a également décidé de soutenir les 460 assistantes et assistants familiaux salariés de la collectivité, qui sont amenés à engager des frais pour garantir la poursuite éducative à domicile des enfants de l'aide sociale à l'enfance dont ils ont la charge.

Une allocation mensuelle forfaitaire et temporaire de 50 € leur a été allouée pour chaque enfant accueilli de 3 à 21 ans. Cette allocation concerner 700 mineur·e·s et jeunes majeur·e·s accueilli·e·s et représente un budget de 35 000 € par mois.

Mesures prises dans le cadre de la reprise de l'activité

En tant que gestionnaire de 96 collèges publics et 21 collèges privés et autorité délégataire de la Région Occitanie pour les transports scolaires, le Département est garant de la sécurité des personnels départementaux, du personnel enseignant, des conductrices et conducteurs de cars, des accompagnatrices et accompagnateurs, mais aussi des élèves transportés de la maternelle au lycée, dont 60 000 collégiennes et collégiens, et par conséquence de leurs familles.

Dans le contexte incertain du déconfinement initié le 11 mai 2020, toutes les mesures ont été prises pour limiter les contaminations, soit dès le 12 mai pour le transport scolaire relatif à la reprise de l'enseignement du premier degré (le 11 mai marquant la rentrée des enseignants) et à partir du 18 mai pour les élèves des collèges :

- dans les cars de transport scolaire : maintien d'une bande de sièges vides autour de chaque siège passager occupé, ce qui revient à diviser par quatre la capacité d'emport des 700 cars de transport scolaire et des cars de lignes régulières qui circulent quotidiennement.

- Respect de la distanciation physique d'un mètre entre personnes dans les cantines scolaires, pour les flux d'entrées et de sorties d'établissements, les lieux de récréation et les parkings d'autocars

Les lieux culturels ont par ailleurs été maintenus fermés au public, sauf, à partir du 2 juin 2020

- La médiathèque départementale avec l'accueil, sur rendez-vous, d'une commune par demi-journée (deux agent·e·s maximum par commune).
- Les archives départementales, avec la mise en place d'un accueil pour les consultations d'urgence (5 usagers maximum par demi-journée et sur rendez-vous).
- La Galerie 3.1 et les trois musées départementaux (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, Musée de l'Aurignacien à Aurignac et Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges).



ŒUVRER À L'ÉMANCIPATION ET À L'ACCOMPLISSEMENT DE CHACUNE ET CHACUN

Sport, culture

Sport et loisirs	10 191 837 €
Culture	Mission promotion langue et culture occitanes Médiathèque départementale et lecture publique Patrimoine culturel 12 809 856 €
Mission promotion langue et culture occitanes	—
TOTAL Sport, culture	23 001 693 €

Éducation, équipement scolaire

Collèges	90 216 375 €
Enseignement supérieur	780 861 €
Enseignement du premier degré	15 627 392 €
Transports scolaires	46 279 938 €
TOTAL Éducation, équipement scolaire	152 904 565 €

TOTAL

175 906 258 €

MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE

- Des projets de modernisation en lien avec les usagères et les usagers

532 748 288 €



DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

- Une administration aux services des usagères, des usagers et des partenaires

Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens

Une administration au service du collectif

Une administration plus proche des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais

DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

Pour répondre aux multiples défis auxquels elle est confrontée, la collectivité s'est engagée dans une démarche de transformation de son organisation et de modernisation de son fonctionnement. Ainsi, l'administration départementale poursuit la mise en œuvre de son projet d'administration, Cap'31, qui s'organise autour de 4 axes :

- une administration au service des usagères, usagers et des partenaires,
- une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens,
- une administration au service du collectif,
- une administration plus proche des Haut-Garonnais et Haut-Garonnaises.

Une administration aux services des usagères, des usagers et des partenaires

Le Conseil départemental s'est engagé depuis plusieurs années sur des actions de transformation et de simplification de ses relations avec tous ses publics, usagères, usagers comme partenaires, en améliorant notamment les conditions d'accès aux services départementaux. Ces actions concernent notamment le numérique, avec la volonté de moderniser le fonctionnement du Département et d'apporter une offre numérique de qualité au grand public comme aux partenaires. Le Conseil départemental a également engagé la modernisation de sa politique d'accueil du public, à la fois au sein de l'Hôtel du Département mais aussi dans ses structures sur les territoires.

- mise en œuvre d'un guichet unique numérique de demande de subventions (mutualisé avec la Région et la Préfecture), pour les subventions d'investissement des collectivités territoriales,
- création d'une plateforme de dépôt de toutes les autres demandes de subventions vers le Conseil départemental avec création d'un service d'assistance téléphonique et physique aux personnes demandeuses de subvention « Haute-Garonne subventions »,
- création de téléservices (formulaires dématérialisés de dépôt de demande de subventions en ligne sur Internet) notamment dédiés aux acteurs publics (communes, EPCI...), aux associations et aux particuliers,

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Mobilisation du personnel médicosocial des maisons des solidarités (MDS) pour, en complémentarité de l'accompagnement individuel, proposer aux habitantes et habitants différentes interventions collectives (voir détail page 54),
- mise en œuvre des premières téléprocédures dans le cadre de la gestion de la relation usagers (Publik) et intégration de l'authentification via FranceConnect,



DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

- Une administration aux services des usagères, des usagers et des partenaires

Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens

Une administration au service du collectif

Une administration plus proche des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais

- généralisation du déploiement de l'offre de service OpenData auprès des collectivités de Haute-Garonne concernées par l'obligation réglementaire d'ouverture des données publiques,
- conventionnement avec l'association OpenDataFrance pour la cession des droits d'utilisation du portail ChampLibreCollecte dans le but de généraliser son utilisation auprès d'autres collectivités à l'échelle nationale (ChampLibreCollecte : initiative départementale de développement informatique d'une plateforme de collecte, de standardisation et d'automatisation des publications de données Open Data),
- captation et mise en ligne des vidéos des séances plénières de l'Assemblée départementale sur le site Internet du Conseil départemental,
- publication des délibérations et rapports du Conseil départemental depuis le début du mandat sur le site Internet,
- poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle procédure d'accueil du public à l'Hôtel du Département (HDD), avec : la mise en place du « aller vers », démarche physique, téléphonique et/ou numérique, qui propose une démarche pro-active de la collectivité

pour venir au-devant des besoins de l'usagère ou de l'utilisateur et lui permettre de trouver la solution à ses questions sans pour autant engager un déplacement vers nos points d'accueil ; mise en place de gestionnaires de file d'attente ; installation d'écrans, solution numérique qui permet la diffusion simultanée d'informations institutionnelles dynamiques (à jour, urgentes ou saisonnières) sur l'ensemble des sites équipés tout en laissant à chaque site un « espace » personnalisé pour les informations locales.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Le Conseil départemental a travaillé à la mise en place de données statistiques genrées afin de communiquer auprès des EPCI de plus de 20 000 habitantes et habitants à travers le portail Geoclip. Ce dispositif permettra de mieux appréhender les inégalités femmes-hommes sur leurs territoires.

CHIFFRES CLÉS 2019

20 téléservices mis en place

19 collectivités accompagnées dans l'ouverture de leurs données publiques (open data)

6 sessions plénières de l'Assemblée départementale et 165 délibérations mises en ligne

10 sessions de formation « Accueillir » effectuées pour l'ensemble des agents d'accueil (hors MDS)





DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

Une administration aux services des usagères,
des usagers et des partenaires

• Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens

Une administration au service du collectif

Une administration plus proche
des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais

Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens

Le Conseil départemental s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de simplification et de rénovation de ses modes de fonctionnement. Dans cette perspective, la dématérialisation de ses procédures constitue l'un de ses objectifs clés, ainsi que l'amélioration de l'efficacité de ses dispositifs.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable et financière : dématérialisation des factures, traitement dématérialisé des documents des dossiers des garanties d'emprunts sur une plateforme du Cloud (serveur informatique distant utilisé via le réseau Internet), organisation et migration des documents financiers sur le nouvel Intranet Noova, déploiement de la certification du service fait dans les directions, dématérialisation des éditions des comptes administratifs 2019 (TOTem),
- poursuite de la dématérialisation des procédures internes dans l'objectif d'améliorer le service au personnel de la collectivité: entretiens professionnels, frais de déplacement, Compte épargne temps, télétravail, congé.
- poursuite du déploiement du I-Parapheur : ce parapheur électronique permet de viser, selon les circuits de validation paramétrés, et de signer électroniquement des documents produits par la collectivité,

- recensement et modélisation des procédures comptables,
- engagement d'une réflexion sur la certification des comptes,
- lancement du projet de création d'une communauté des comptables recensement des financiers et comptables de la collectivité et première communication avec un tutoriel sur l'outil CHORUS (Plateforme de traitement dématérialisé des factures avec l'administration).

• CHIFFRES CLÉS 2019

54 230 titres de recettes émis
(recouvrements de créances)

95 829 mandats émis (paiements)

38 643 factures déposées dans CHORUS

12 275 tiers traités



DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

Une administration aux services des usagères,
des usagers et des partenaires

Une administration modernisée dans ses pratiques
et ses moyens

• Une administration au service du collectif

Une administration plus proche
des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais

Une administration au service du collectif

Plus fluide, plus agile, plus transversale et plus réactive, l'administration s'adapte à un environnement social et sociétal en mutation. Quatre principaux objectifs sont poursuivis : l'amélioration de la qualité de vie au travail au Conseil départemental, l'appui au management, le développement d'une culture commune et coopérative, et la modernisation des processus de travail en interne.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- Mise en place du télétravail et du travail à distance (1^{ère} campagne expérimentale),
- préparation du lancement du nouvel Intranet de la collectivité, Noova, conçu pour pouvoir offrir au personnel l'ensemble de ses e-services, faciliter le travail au quotidien et améliorer la qualité de vie au travail,
- déclinaison du laboratoire d'innovation en « Lieu d'i... » : à la fois lieu de ressources et d'assistance à la conception innovante, le « Lieu d'i... » facilite le portage de projets en interne pour transformer les façons de travailler et faire éclore l'intelligence collective,
- poursuite de l'expérimentation du « parcours des managers » : dispositif d'accompagnement des managers avec pour fil rouge l'innovation managériale, cette démarche croisée permet la transversalité, des échanges variés en vue de créer des synergies, une coopération interne et une culture commune (questionnements autour des pratiques professionnelles et postures managériales),
- mise en place des premiers ateliers "OK@LM", destinés à échanger et dialoguer sur les pratiques managériales, créer une communauté de managers, développer l'entraide, la solidarité entre managers et des ateliers de co-développement professionnel afin de partager des pratiques managériales et des situations réelles de management et co-élaborer des plans d'actions individuelles pour résoudre les difficultés rencontrées,
- première année de fonctionnement de « La Pause... à Emporter », bibliothèque de loisirs au sein du centre de documentation pour le personnel, dont la collection a été renouvelée en partenariat avec la Médiathèque départementale.
- premiers chantiers liés à la loi de réforme de la fonction publique, avec pour objectif de transposer la soixantaine de mesures impactant la fonction publique territoriale dans les règles et les pratiques de notre collectivité.



ZOOM

SUR UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes est au centre des préoccupations du Département, qui mène au quotidien des actions pour faire évoluer les choses, y compris au sein de la collectivité.

Parmi les actions mises en œuvre en 2019 :

- Adoption d'un plan d'actions 2019-2021 pour favoriser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes,
- engagement de la collectivité pour une communication sans stéréotypes de genre,
- réalisation d'une campagne « Prévention du harcèlement »,
- mise en place d'une cellule d'écoute et de signalement des agissements et violences sexistes et sexuels.

CHIFFRES CLÉS 2019

5% du personnel de la collectivité a participé à la 1^{ère} campagne de télétravail

400 postes nomades déployés

423 actions de communication tous supports confondus (print, numérique, événements, digital...)

20 questionnaires ou enquêtes en ligne

Plus de **200** thématiques de formations collectives internes

5520 prêts de documents



DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

Une administration aux services des usagères,
des usagers et des partenaires

Une administration modernisée dans ses pratiques
et ses moyens

Une administration au service du collectif

- Une administration plus proche
des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais

Une administration plus proche des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais

Confronté aux mutations économiques et à l'accroissement des publics en difficulté, le Conseil départemental doit mettre en place de nouvelles formes d'accompagnement social pour répondre aux nouveaux besoins sociétaux et humains.

Pour ce faire, l'Assemblée départementale s'est prononcée en faveur d'un projet structurant de territorialisation de l'action sociale qui répond aux 4 objectifs suivants :

- améliorer la qualité du service rendu au public,
- définir les approches partenariales et favoriser la transversalité des missions,
- responsabiliser les territoires et développer leur autonomie décisionnelle,
- garantir l'équité de la réponse départementale.

GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

Mise en place progressive du projet de territorialisation de l'action sociale avec une nouvelle organisation administrative à 3 niveaux :

- Un niveau de proximité, avec les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) : au nombre de 23, elles doivent permettre aux habitantes et habitants de la Haute-Garonne un accès facilité aux services médico-sociaux départementaux à tous les âges de la vie,
- un niveau intermédiaire, avec les directions territoriales des solidarités (DTS) : créées en 2019, au nombre de 5, elles ont pour mission d'animer et d'accompagner les MDS dans la mise en œuvre de leurs missions avec un renforcement du conseil technique sur l'ensemble des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, de l'autonomie, de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de l'enfance. La DTS a en charge la régulation de l'activité,
- le niveau départemental regroupe quant-à-lui les directions centrales qui sont chargées de la définition, du pilotage et de l'évaluation des politiques sociales. Elles sont garantes de l'équité départementale.





UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE ET INNOVANT FACE À LA CRISE SANITAIRE

Depuis plusieurs années, grâce notamment à son projet, Cap'31, l'administration départementale s'est modernisée : développement du télétravail et du travail en tiers-lieux, déploiement de la dématérialisation, simplification des procédures, intégration du dialogue citoyen et du design de service (technique qui consiste à concevoir un service centré utilisateur de manière à ce qu'il soit utile et facilement utilisable) dans l'élaboration de projets et de politiques publiques, etc. Ces actions de modernisation ont constitué un levier majeur pour la gestion de la crise sanitaire par les équipes départementales, en permettant d'assurer la continuité essentielle du service public tout en œuvrant à la protection de la santé de la population comme du personnel départemental.

De multiples chantiers de modernisation sont de fait aujourd'hui ouverts et constituent une opportunité au service de la résilience du Département à l'impact de la crise sanitaire : l'adaptation aux nouvelles demandes « post crise » des usagères et usagers, l'accélération de la gestion de la relation usager-GRU, le déploiement de nouveaux e-services, la poursuite de la modernisation du fonctionnement et de l'organisation de l'administration en lien avec le développement très rapide du télétravail pendant le confinement et après, les évolutions de certains métiers, l'accélération de la simplification des procédures, les nouveaux modes de travail avec l'approfondissement du travail collaboratif, les démarches innovantes notamment pour associer davantage le public...

Jouant le rôle d'un catalyseur, la crise sanitaire du Covid-19 a accéléré la définition des contours de l'administration de demain, une administration résiliente et dotée d'une nouvelle feuille de route, qui prenne soin de l'ensemble des ressources de la collectivité de manière à pouvoir faire face aux nombreux défis à venir, liés aux impacts économiques, environnementaux, sociaux et humains de la crise sanitaire.

DÉPENSES : POLITIQUE PUBLIQUE

Budget principal

FAIRE VIVRE LA RÉPUBLIQUE

Les Chemins de la République	277 328 €
Le Parcours laïque et citoyen	874 086 €
La mission Laïcité	—
Jeunesses	7 952 €
Égalité Femmes-Hommes	26 915 €
Le Plan départemental pour l'égalité « Agir ensemble contre les discriminations en Haute-Garonne »	—
Démocratie participative	70 965 €
TOTAL	1 257 246 €

PRÉSERVER L'AVENIR DE NOTRE UNIQUE BIOSPHÈRE

Protection de l'environnement	Eau	13 777 778 €
	Déchets	179 484 €
	Espaces naturels	409 806 €
	Sensibilisation à l'environnement	66 863 €
	total Protection de l'environnement	14 433 932 €
Développement durable des territoires	Itinérances douces	2 304 091 €
	Covoiturage	2 410 €
	Transition énergétique	107 983 €
	Agro-écologie	3 090 305 €
	total Développement durable des territoires	5 504 789 €
TOTAL		19 938 721 €

ÊTRE SOLIDAIRES

Solidarité départementale	Actions sociales polyvalentes de proximité	12 016 954 €
	Autonomie des personnes âgées	164 264 604 €
	Autonomie et compensation du handicap	182 969 341 €
	Maison départementale des personnes handicapées	366 986 €
	Insertion	234 838 907 €
	TOTAL Solidarité départementale	594 456 791 €
Enfance et jeunesse	Enfance	170 958 581 €
	Prévention et éducation	3 755 115 €
	Insertion et orientation des jeunes	7 050 849 €
	TOTAL Enfance et Jeunesse	181 764 545 €

Développement des territoires

Aménagement des territoires : Haute-Garonne Développement Haute-Garonne Ingénierie Haute-Garonne Numérique	4 525 836 €
Eurocentre	—
Aides aux administrations publiques locales	50 597 579 €
Politiques européennes	—
Voirie	60 494 225 €
Transports collectifs	8 415 366 €
TOTAL Développement des territoires	124 033 006 €

Soutien à la création d'activité et d'emploi

Aide à la création d'activité	—
Aides à la création de services marchands de proximité	—
Les tiers-lieux	—
TOTAL Soutien à la création d'activité et d'emploi	2 647 059 €

Tourisme

Promotion et aménagement touristique	—
Haute-Garonne Montagne	—
TOTAL Tourisme	3 804 594 €

Logement

Aide à la pierre	12 442 430 €
Aide à la personne	1 494 421 €
TOTAL Logement	13 936 851 €

Sécurité des biens et des personnes

Incendie et secours	52 033 556 €
Santé environnement	551 207 €
TOTAL Sécurité des biens et des personnes	52 584 763 €

TOTAL 973 227 609 €

ŒUVRER À L'ÉMANCIPATION ET À L'ACCOMPLISSEMENT DE CHACUNE ET CHACUN

Sport, culture

Sport et loisirs	10 191 837 €
Culture	Archives départementales
	Médiathèque départementale et lecture publique
	Patrimoine culturel
Mission promotion langues et cultures occitanes	—
TOTAL Sport, culture	23 001 693 €

Éducation, équipement scolaire

Collèges et cités scolaires	90 216 375 €
Enseignement supérieur	780 861 €
Enseignement du premier degré	15 627 392 €
Transports scolaires	46 279 938 €
TOTAL Éducation, équipement scolaire	152 904 565 €

TOTAL 175 906 258 €

MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE

TOTAL – Moyens généraux et dépenses non ventilables 532 748 288 €

DÉPENSES : POLITIQUE PUBLIQUE

Budget principal

TOTAL – Faire vivre la république	1 257 246 €
-----------------------------------	-------------

TOTAL – Préserver l'avenir de notre unique biosphère	719 938 721 €
--	---------------

TOTAL – Êtres solidaires	973 227 609 €
--------------------------	---------------

TOTAL – Œuvrer à l'émancipation de chacune et de chacun	175 906 258 €
---	---------------

TOTAL – Moderniser l'action publique	532 743 223 €
--------------------------------------	---------------

TOTAL GÉNÉRAL – budget principal	1 703 078 122 €
---	------------------------

Rapport d'Activités 2019

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Directeur de la publication

Georges Méric

Direction Générale des services

Bertrand Looses

Ressources Financières et Numériques/Commande Publique/ Pilotage et Méthode

Bruno Ollier

Service Pilotage Stratégique

Johanna Levy

Photographies

CD 31 / Aurélien Ferreira® / Romain Saada® / Fotolia® / Alis Mirebeau® /
Valentine Chapuis® / Adrien Nowak® / Alexandre Ollier® / Hélène Ressayres® /
Thomas Biarneix® / Ryan Crisman – Unsplash® / CDT31® / Loïc Bel® / Shannon
Aouatah® / Manu Dejean® / Rémy Gabalda® / Jean-Noël Heranz® /

Impression

Création et impression CD31 (août 2020)

ISBN : 979-10-92065-37-4



**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE**

1 boulevard de la Marquette
31090 Toulouse cedex 9
Tél : 05 34 33 32 31
contact@cd31.fr
www.haute-garonne.fr